UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

L'analyse du discours de françois Hollade en afrique

NSENGIYUMVA, Félix; Sous la direction de : Dr BIGIRIMANA Clément, PhD

2018-05
UB, INSTITUT DE PÉDAGOGIE APPLIQUÉÈ
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/774

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITÉ DU BURUNDI

INSTITUT DE PÉDAGOGIE APPLIQUÉE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

L'ANALYSE DU DISCOURS DE FRANÇOIS HOLLANDE EN AFRIQUE

Par :

NSENGIYUMVA Félix

Sous la direction de :

Dr BIGIRIMANA Clément, PhD

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en Pédagogie Appliquée, Agrégé de l'Enseignement secondaire en Français.

Bujumbura, Mai 2018

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire

À mon regretté père,

À ma chère mère,

À mes frères et sœur.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements à tous et à toutes qui ont participé à la réalisation de notre travail de mémoire. Je tiens d'abord à remercier sincèrement nos parents qui ont manifesté la volonté d'unir notre famille par leurs talents. Je voudrais remercier ma mère de sa patience, fruit de l'amour qui déborde inconsciemment d'elle envers ses enfants pour les faire étudier, en plus du courage extraordinaire manifesté devant plusieurs obstacles qui ont caractérisé notre vie. Merci!

Je tiens aussi à dire merci à monsieur GAHUNGU Amédée et sa famille pour ses conseils et encouragements qu'il nous a donné au cours du travail. Egalement, je voudrais donner mes vifs remerciements à mes professeurs de l'Université du Burundi, spécialement à ceux du département de Français, de l'Institut de Pédagogie Appliquée, qui, par leurs sagesses ont été à la hauteur des esprits de leurs étudiants. Mes remerciements les respectueux à mon directeur pour ses conseils professionnels et sages qui ont caractérisé nos relations. Enfin, je remercie sincèrement la famille NDAYIZIGA Théophile pour son soutien moral et matériel.

ABRÉVIATION

Adj	: Adjectif
AFD	: Agence Française de Développement
CFA	: Coopération Française d'Afrique
DB2017	: Discours de Bamako en 2017
DD29nov2014	: Discours de Dakar de 29 novembre 2014
DD30nov2014	:Discours de Dakar de 30 novembre 2014
Dét	: Déterminant
DK2012	: Discours de Kinshasa en 2012
DM2016	: Discours de Marrakech en 2016
N	: Nom
N_1	: Nom numéro 1
N_2	: Nom numéro 2
N_3	: Nom numéro 3
P	: Phrase
Prép	: Préposition
S N_1	: Syntagme Nominal numéro 1
S N_2	: Syntagme Nominal numéro 2
S Prép.	: Syntagme Prépositionnel
S. Adj	: Syntagme Adjectival
SN	: Syntagme Nominal
SV	: Syntagme Verbal
UA	: Union Africaine
UB	: Université du Burundi
V	:Verbe

RÉSUMÉ

Ce travail porte sur l'analyse des discours de François Hollande en Afrique. Il est question de l'analyse syntaxique, lexico-sémantique et énonciative. En effet, durant son mandat comme président français 2012-2017, Hollande a effectué plusieurs visites en Afrique et cela quand les divisions, le terrorisme, l'instabilité politique régnaient presque dans tous les pays francophones africains. Le président français présentait son discours en prenant toutes les mesures à l'endroit des pouvoirs africains échoués à leur politique.

Ainsi, après avoir dégagé le cadre théorique de l'analyse du discours qui consiste en la définition du mot « discours » et l'évolution de l'analyse du discours, nous avons montré l'aspect socio-historique sur la colonisation française en Afrique et sa conséquence sur les générations d'aujourd'hui. Par la suite, nous avons analysé les termes « récurrents », à savoir *développement, francophonie, démocratie, paix* et *sécurité* par lesquels la position qu'ils occupent, serait objet de notre analyse. Enfin, nous avons procédé à l'analyse du comportement du locuteur face à son énoncé et à son interlocuteur. Par ailleurs, il a aussi été question de l'analyse énonciative qui étudie la position du locuteur, le contexte de l'énonciation ainsi que les circonstances dans lesquelles le discours a été donné et/ou produit. Egalement, nous avons analysé les formes énonciatives à savoir: la *distance*, la *modalisation*, la *transparence* et *opacité* et la *tension*, et les pronoms personnels *je* et *nous*, avant de terminer notre travail par l'analyse de la fonction référentielle du langage.

Mots-clés : *La France et l'Afrique, analyse du discours, lexème, sémantique, énonciation.*

ABSTRACT

The subject matter for this work is the analysis of François Hollande's speeches in Africa. The point is the syntactic, lexical, semantic, and enunciative analysis. In fact, during his mandate as the French President 2012-2017, Hollande paid many visits to Africa and that when divisions, terrorism, and political instability were prevailing in nearly all French speaking countries. The French President delivered his speech by taking all measures to address the failure of African political powers.

Thus, after drawing the theoretical framework of the discourse analysis which consists of the definition of the concept "discourse" and the evolution of the discourse analysis, we have shown the social historical aspect, on the French colonization in Africa and its consequences on the present generations. Afterwards, we have analysed recurrent terms namely *development*, *francophony*, *democracy*, *peace*, and *security* by which the position that they take would be the subject for our analysis. Lastly, we have carried out the analysis of the speaker's behavior in relation to his utterance and facing his addressee. Furthermore, it has also been the point of the enunciative analysis that studies the position of the speaker, the enunciative context as well as, the circumstances in which the speech had been uttered and/or how it happened. Later, we have as well as analysed the enunciative forms namely the *distance*, *modalisation*, *transparency* and opacity, and the *tension* and the personal pronouns *I* and *we*, before concluding our work by the analysis of the referencial function of language.

Keywords: *France and Africa, discourse analysis, lexeme, semantics, enunciation.*

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.... i
REMERCIEMENTS ii
ABRÉVIATION iii
RÉSUMÉ iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIÈRES vi
0. INTRODUCTION 1
0.1. Choix et intérêt du sujet 1
0.2. État de la question 2
0.3. Question de recherche 5
0.4. Objectif 5
0.5. Hypothèses du travail 5
0.6. Portée et limites du sujet 6
0.7. Méthodologie 6
0.7.1. Le corpus. 7
0.7.1.1. Définition 7
0.7.1.2. Constitution du corpus 7
0.7.2. Recherche sur terrain 7
0.7.3. Méthode d'analyse 7
0.7.3.1. Les oppositions 8
0.7.3.2. Les qualifications 9
0.7.3.3. Les associations 9
0.8. Articulation du travail 10
CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE L'ETUDE 11
I.1. La partie théorique 11
I.1.1. Définition du terme « discours » 11
I.1.2. Place de l'analyse du discours dans la linguistique 12
I.1.3. Historique de l'analyse du discours 12
I.1.3.1. Les débuts de la discipline 12

I.1.3.2. Extension de la discipline dans la presse 13
I.1.3.3. Évolution de l'analyse du discours après la deuxième guerre mondiale.... 13
I.1.3.4. L'éclatement de la discipline 14
I.1.3.5. Naissance d'une méthode d'analyse du discours 14
1.1.4. Les approches actuelles de l'analyse du discours 15
1.1.4.1. L'approche lexicologique 15
I.1.4.1.1. La lexicométrie 16
I.1.4.1.2. La lexicologie non quantitative 17
I.1.4.1.2.1. La notion de valeur et d'emploi 18
I.1.4.1.2.2. La connotation 18
I.1.4.1.2.3. Les relations sémantiques 18
I.1.4.1.2.4. Les circonstants et les équivalents 19
I.1.4.2. L'approche syntaxique 19
I.1.4.2.1. Le distributionnalisme 19
I.1.4.2.2. La théorie harrisienne de l'analyse du discours 20
I.1.4.3. L'approche énonciative 21
I.2. Cadre Socio –historique de l'étude 23
I.2.1. La colonisation française 24
I.2.1.1. La définition du concept « colonisation » 24
I.2.1.2. Bref historique de la colonisation française en Afrique du nord 24
I.2.1.3. Bref historique de la colonisation française en Afrique subsaharienne 24
I.2.2. Héritage de la colonisation française 25
I.2.2.1. Participation dans la vie politique de la France 25
I.2.2.2. Education 26
I.2.3. Héritage africains du président français François Hollande de 2012-2017 ... 26
I.2.3.1. Aide économique au développement africain. 26
I.2.3.2. Les pays récipiendaires de l'aide française en 2017. 27
I.2.3.3. La situation économique de l'Afrique française 28
I.2.4. Les interventions militaires françaises en Afrique 28
I.2.5. La France et l'économie des pays d'Afrique 29

CHAPITRE II : ANALYSE SYNTAXIQUE ET LEXICO-SÉMANTIQUE DU CORPUS 31
II.1. Le développements 31
II.1.1. Les actants 1 des verbes d'état 32
II.1.2. Les actants1 des verbes d'action 34
II.1.3. Les actants 2 36
II.1.4. Actant3..... 37
II.1.5. Le développement en association avec les objets 39
II.1.6. Le développement en association avec les actions 41
II.1.7. Le développement en association avec les états 42
II.1.8. Le développement en association avec les événements 43
II.1.9. Les circonstants (SP2) 44
II.1.10. Les oppositions 46
II.1.11. Les qualifications 46
II.1.12. Les équivalents 47
II.2. Francophonie 48
II.2.1. Les actants1 des verbes d'état 48
II.2.2. Les actants 1 des verbes d'action 50
II.2.3. Actant 2..... 52
II.2.4. Actants3..... 53
II.2.5. Les associations 54
II.2.5.1. La francophonie en association avec des objets 54
II.2.5.1.1. Les objets moraux 54
II.2.5.2. La francophonie en association avec les évènements 55
II.2.6. Les Circonstants 56
II.2.7. Les équivalents 57
II.3. La démocratie 58
II.3.1. Les actants 1 des verbes d'état 59
II.3.2. Les actants 2 des verbes d'action 60
II.3.3. Les associations 61

II.3.3.1. La démocratie en association avec des objets moraux 61
II.3.3.2. La démocratie en association avec les états 62
II.3.3.3. La démocratie en association avec les actions. 63
II.3.4. Les circonstants 64
II.3.5. Les équivalents 65
II.3.6. Les oppositions 65
II.4. La paix... 66
II.4.1. Les actants des verbes d'états 67
II.4.2. Les Actants 3 68
II.4.3. La paix en association avec les objets moraux 69
II.4.4. La paix en association avec les actions 71
II.4.5. La paix en association avec les états 71
II.4.6. Les circonstants (SP2) 72
II.4.7. Les opposants 73
II.4.8. Les qualifications 74
II.4.9. Les équivalents 74
II.5. La Sécurité. 75
II.5.1. Les actants 1 des verbes d'état 75
II.5.2. Les actants 2 des verbes d'action(SN_2) 77
II.5.3. Les associations 77
II.5.3.1. La sécurité en association avec des objets moraux 77
II.5.4. Les qualifications 78
II.5.5. Les oppositions 79
II.5.6. Les équivalents 80
CHAPITRE III : ANALYSE DES FORMES ENONCIATIVES 81
III.1. La distance 81
III.2. La modalisation 84
III.2.1. Adhésion nuancée du locuteur à son énoncé 85
III.2.2. Adhésion prononcée du locuteur à son énoncé 85
III.3. Transparence et opacité 88

III.3.1. Transparence 88
III.3.2. Opacité..... 90
III.4. Tension..... 91
III.5. Les personnes 93
III.5.1. « je » et « me » ou « m' » 94
III.5.2. La première personne pluriel « Nous » 96
III.6. Les fonctions du langage 99
III.6.1. La fonction référencielle 99
CONCLUSION GÉNÉRALE 102
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE 104
ANNEXES 106

0. INTRODUCTION

En ce début du travail, nous allons parler du choix et intérêt du sujet, de la question de recherche, ainsi que de l'état de la question et des objectifs. En plus, nous allons formuler des hypothèses du travail, de la portée et limites du sujet et de la méthodologie. En dernier lieu, nous allons montrer comment s'articule le travail.

0.1. Choix et intérêt du sujet

L'analyse du discours est une science qui remonte aux années 1920 et auparavant. Elle est imprégnée de la linguistique structurale. Cependant, la véritable éclosion des premières approches organisées sur le problème du discours en linguistique date de 1950.

L'analyse du discours est donc une discipline qui ne date pas de longtemps et elle n'a pas encore conquis ses lettres de noblesse en linguistique. Néanmoins, bien des chercheurs : sociologues, psychologues, etc. sont fascinés par cette discipline. C'est pourquoi l'analyse des discours de son Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République française de2012 à 2017 prononcés sur le sol africain lors de ses visites officielles, serait à notre avis une contribution à cette discipline. Il s'agit des discours prononcés respectivement à Bamako(Mali) le samedi 14 /1/2017 , à Marrakech(Maroc) le 16/11/2016,à Dakar (Sénégal) le 29 novembre 2014 devant les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage , à Dakar le 30 novembre 2014 devant le parlement sénégalais, et enfin à Kinshasa (République Démocratique du Congo) le 30 octobre2012 à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie .

Il nous a semblé, en effet, qu'un discours politique de cette nature se prêtait le plus à l'analyse dès le moment qu'on le met en relation avec ses conditions de production. À ce propos, Maingueneau nous invite justement à privilégier le discours politique :

> *pour travailler avec le maximum d'efficacité, mieux vaut chercher à équilibrer discours et conditions de production pour que leur articulation soit la plus riche possible, il nous semble que cela explique en partie le succès actuel de l'analyse du corpus politique.*[1]

0.2. État de la question

Actuellement, nous ne pouvons pas prétendre être les premiers à traiter ce sujet. En effet, au Burundi, plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'analyse du discours. Nous pouvons, entre autre, citer: la thèse de BAKIZA: « *contribution à l'analyse linguistique du discours politique au Burundi* (1958 -1986) »(1986) ; des mémoires pour l'obtention d'une licence :

« Spectre lexico-sémantique et interprétation de quelques mots clés du vocabulaire politique de l'Afrique du Sud à travers la presse occidentale », MBONERANE(1987),

« Le jeu pronominal dans un cadre énonciatif. Application à des discours politique burundais (1962-1966) », KUBWAYO, (1990),

« Le discours politique soviétique sur la paix et le désarmement (1983-1986) », HODARI(1993),

« Le discours politique burundais sur l'unité et la démocratie (1987-1992) », Essaie d'analyse sociolinguistique, SINDAYIGAYA(1993),

« Analyse syntaxique et lexico-sémantique du vocabulaire politique du discours de la francophonie », KARISABIYE(1998),

« Essaie d'analyse et d'interprétation sociolinguistique des discours de coup d'Etat au Burundi », NSABIMANA(2001),

[1]Maingueneau D : Initiation aux méthodes d'analyse du discours. Paris. Hachette, Université. 1976

« Analyse du discours de quelques chansons engagées des musiciens négro-africains d'expression française : cas des chansons diffusées au Burundi à partir de 1990 », NKUNZIMANA(2005),

« Analyse linguistique des discours adressés à la nation burundaise à chaque fin d'année par le chef de l'Etat au Burundi :(1987-1993) », UWIMANA(2006),

« Analyse syntaxique et lexico-sémantique du vocabulaire politique des discours du président BAGAZA prononcé en des 1er mai (1980-1986) », NIYONKUNZE(2007),

« Analyse syntaxique, lexico-sémantique et énonciative des discours présidentiels prononcés à l'occasion de la commémoration de l'indépendance de 2000 à2002 ».GAHUNGU(2008),

« Analyse et Interprétation lexico-sémantique des mots-clés des discours politiques sur les rapports entre l'Etat et l'Eglise catholique au Burundi : 1986-1987 », BITSURE(2008),

« Analyse lexico-sémantique des mots récurrents de quelques discours prononcés par Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle de 2002 », BARANGABANA(2011),

Analyse lexico-sémantique et énonciative des discours de Barak OBAMA du 4Juin 2009 en Egypte et 10 juillet 2009 au Ghana (traduction française), NSABIMANA(2011),

« Analyse énonciative et stylistique de quelques discours de Nicolas SARKOZY », BIZIMANA(2011),

« Analyse linguistique du discours prononcés par Nicolas SARKOZY dans les ex-colonies française d'Afrique et d'Amérique : cas des discours prononcés à Dakar en 2007, à Guadeloupe en 2010 », NIJIMBERE(2012),

« Analyse linguistique du discours journalistique. L'image du Burundi à travers la presse belge francophone : cas des deux journaux écrits « le soir et la libre Belgique », NSHIMIRIMANA(1993),

« Le discours politique et social à travers la presse écrite locale (1953) », BIHIZI(1998),

« Analyse lexico-sémantique des mots récurrents et impact de réception du discours journalistique. cas de trois journaux : Aube de la démocratie, Carrefour des idées et Le renouveau », NSHIMIRIMANA(1999),

« Application et discussion de la théorie des univers de croyance : interprétation de quatre articles de la presse sur le raid américain sur tripoli et Benghazi le 15 et le 16 avril 1986 », KANTUNGANE(1990),

« Analyse du discours de jeune Afrique l'Intelligent et du Monde Diplomatique sur les attentats terroristes perpétrés aux Etats-Unis le 11/09/2001 », NDUWIMANA(2006),

« Analyse lexico-sémantique du vocabulaire politico-militaire à travers la presse écrite burundaise : cas du renouveau du Burundi et du Net Presse (2000-2005) », NIBIGIRA(2007),

« Analyse linguistique du discours religieux de Monseigneur Julien Gorju (1922-1936) », NAKINTIJE(1990),

« Analyse linguistique de cinq discours religieux de Monseigneur Joachin RUHUNA », NSHIMIRIMANA(2006),

« Analyse linguistique du discours Juridique », KWIZERA(1990).

0.3. Question de recherche

Une analyse scientifique des discours est fondée sur des questions telles que Qui parle? À qui? De quoi? Comment? et Pourquoi? En effet, l'analyse lexico-sémantique des mots récurrents est au cœur de notre étude, elle est accompagnée d'une étude syntaxique. En plus, les procédés énonciatifs travaillent sur le comportement du locuteur, le comportement linguistique et le comportement environnemental.

0.4. Objectif

Dans ce travail sur l'analyse du discours, notre objectif est de dégager le contenu du discours de Hollande en Afrique sur les plans syntaxique, lexico-sémantique et énonciatif. Ainsi cet objectif sera atteint par le concours des méthodes d'analyse du discours et des notions y relatives.

0.5. Hypothèses du travail

Dans le but de répondre à nos questions de recherche, nous avons formulé des hypothèses qui seront confirmées ou infirmées au cours du travail. Notre première hypothèse est que les discours qui font l'objet de notre étude ont été produits dans une période pendant laquelle l'Afrique traversait des moments difficiles de son histoire sur le plan politico- économique .Ces discours sont donc liés à leurs conditions de production et sont par conséquent militant, avec une structure propre à eux.

Pour ce qui est de la seconde hypothèse, nous postulons que dans ces discours, le président de la république française parle souvent au nom du gouvernement et/ou de son peuple. Il ne s'implique pas totalement dans ses discours. Ainsi, l'on peut dire que ses discours sont non seulement distants et tendus, mais aussi opaques.

0.6. Portée et limites du sujet

Notre travail s'inscrit dans un domaine vaste qui appelle un grand nombre d'approches théoriques et méthodologiques. Il a des limites que nous nous proposerons d'inventorier au cours de ce travail. Comme d'autres chercheurs l'ont signalé avant nous, cette discipline se cherche encore. Elle se situe toujours dans la phase expérimentale. Même chez les spécialistes, Cette science suscite beaucoup de controverses. C'est une science qui ne s'est pas encore confirmée. Louis Guespin affirme que :

> *Si l'on ne veut pas introduire le laxisme dans ce domaine encore neuf qu'est l'analyse du discours, il s'impose de se spécialiser dans les textes dont les règles discursives soient les moins capricieuses possibles. A ce titre, l'énoncé politique est particulièrement satisfaisant* [2]

0.7. Méthodologie

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, notre travail porte sur les discours politiques prononcés par son Excellence Monsieur François Hollande, président de la république française de 2012 à 2017 lors de ses visites en Afrique.

Nous nous sommes proposé d'analyser les mots les plus récurrents. Notre méthodologie comprend deux étapes : la constitution du corpus et l'analyse proprement dite du discours.

[2] GUESPIN (LOUIS), « Problématique des travaux sur le discours politique » in Langages23, septembre 1971, p.p22-23.

0.7.1. Le corpus

0.7.1.1. Définition

Le terme « corpus » recouvre plusieurs définitions. En effet, d' après Bardin, le *corpus est l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des règles*[3]. Et pour Poittier, le *terme corpus désigne en linguistique un ensemble d'énoncés que l'on va soumettre à l'analyse* [4]

En se basant sur ces définitions, nous disons que le corpus est l'ensemble des documents constituants l'objet des données soumises à l'analyse linguistique

0.7.1.2. Constitution du corpus

Les discours prononcés par le président Hollande constituent notre corpus. Ces discours datent du 14 /1/2017 à Bamako, du 16/11/2016 à Marrakech, du 29 novembre et du 30 novembre 2014 à Dakar enfin du 13octombre2012 à Kinshasa.

0.7.2. Recherche sur terrain

Comme toute autre analyse de l'oralité, toute recherche se passe sur terrain. Nous nous sommes rendus à la bibliothèque du centre des Nations Unis. En plus, nous avons aussi consulté le site internet. C'est là où nous avons trouvé les cinq discours du président Hollande.

0.7.3. Méthode d'analyse

Dans notre analyse syntaxique, lexico-sémantique et énonciative, nous n'avons pas pris en considération tous les discours. Ainsi, la première étape est celle que BARDIN appelle « la lecture flottante ». Sur base de nos hypothèses et de nos objectifs, nous avons lu le corpus plusieurs fois. Quelques notions les plus récurrentes dans le discours et leurs significations ont retenu notre attention.

[3] BADIN Laurence. Analyse de contenu. Paris .PUF.1977.P.95

[4] POITTIER Bernard étal, Dictionnaire du langage, Seuil, Paris 1973 p.74

Ensuite, nous avons procédé au découpage des termes les plus récurrents. Nous n'avons pas oublié de relever leurs équivalents, leurs synonymes et les associations.

Ce corpus doit subir un nouveau découpage pour avoir des phrases de base. Comme on peut remarquer, notre méthode est une synthèse de plusieurs approches. Nous nous sommes inspiré de la théorie lexicologique par Dubois. Cette théorie a été retouchée par le centre de lexicologie de Saint-Cloud.

Nous nous sommes inspirés également de la théorie des actants de Tesnière complétée par Bakiza[5].

Conformément au tableau suivant :

ACTANTS	ACTANTS	ACTANTS	ASSOCIATIONS	CIRCONSTANTS
1	2	3		

EQUIVALENTS	QUALIFICATIONS	OPPOSITIONS

0.7.3.1. Les oppositions

D'une façon générale, les oppositions sont des contrastes opposées gradables. (Exemple : le vrai\ le faux).

Selon les structuralistes, on distingue des oppositions privatives et des oppositions équipollentes. L'opposition privative est une relation de contraste entre deux lexèmes dont l'un dénote une propriété positive, et l'autre, l'absence de propriété. L'opposition équipollente, elle, est une relation dans laquelle chacun des lexèmes en contraste dénote une propriété positive.

[5] Elie BAKIZA, Contribution à l'analyse linguistique du discours politique du Burundi (1958-1966), thèse de doctorat en linguistique, Montréal, 1986, p29

Robin distingue des oppositions formelles qui se manifestent par la présence des particules « anti », « ni », »non », des couples antonymiques, des couples morphologiques motivés comme « orienter/ désorienter », une constellation autour d'un même mot, des oppositions parallèles.

0.7.3.2. Les qualifications

Les qualifications réfèrent à tout ce qui indique l'être ou la manière d'être d'un sujet ou d'un acteur. Les qualifications regroupent les épithètes, les relations, les compléments déterminatifs du nom, les attributs.

0.7.3.3. Les associations

Les associations sont des liaisons positives. Les oppositions sont des liaisons négatives. Les équivalents sont des notions qui peuvent être substituées les unes aux autres dans un discours.

Comme nous le dit Chauveau, t*out discours comporte des segments et des classes de segments récurrents qui lui sont propre, et qu'il est possible de caractériser grammaticalement la récurrence*[6]. Il nous dit encore, *le but de la méthode n'est pas de chercher le(s) sens du texte, mais de déterminer l'organisation des éléments et des classes*[7].

D'une façon générale, l'actant1 fait l'action, l'actant2 supporte l'action, l'actant3 est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action. Quant aux circonstants, ils déterminent selon Tesnière, l'expression des circonstances dans lesquelles se déroule le procès.

[6] CHAUVEAU Geneviève, « Analyse du discours jaurésien » in Langage, 12è année, Revue trimestrielle, déc. 1978, p16.

[7] Idem

0.8. Articulation du travail

Notre étude s'articule en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous développons le cadre théorique et le cadre socio-historique de ces discours.

Le deuxième chapitre comporte l'analyse syntaxique et lexico-sémantique des termes récurrents du corpus tandis que le troisième chapitre est consacré à l'analyse énonciative des discours suivie d'une conclusion générale qui en fait un bilan succinct.

CHAPITREI : CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Ce chapitre se subdivise en deux parties dont la partie théorique et la partie socio-historique de l'étude.

I.1. La partie théorique

Cette partie définit d'abord la notion de discours, la naissance de l'analyse du discours et son évolution. Après avoir situé l'analyse du discours dans le temps et dans l'espace, nous dégageons les différentes approches telles que l'approche lexicologique, l'approche syntaxique et l'approche énonciative.

I.1.1.Définition du terme « discours »

Le terme « discours » comporte plusieurs définitions. À ce sujet, étymologiquement, le Grand Larousse de la langue française définit le discours comme suit : vient du mot latin « discurus » qui signifie « action de courir ça et là ».

La notion de discours est employée avec des acceptions très variées, des plus restrictives aux plus larges. Dans la perspective de l'école française *« un discours est une dispersion de textes que leur mode d'inscription historique permet de définir comme un espace de régularité énonciative ».*[8]

De toutes ces définitions, nous retenons que le mot « discours » renvoie respectivement aux concepts de parole et de texte. C'est sur cette dernière acception que nous avons focalisé notre attention afin de bien mener notre travail. La deuxième signification est celle qui assimile « discours à énoncé supérieur à la phrase ». C'est la conception de DUBOIS qui avance que *dans son acception linguistique moderne, le terme « discours » désigne tout énoncé supérieur à la phrase considérée du point de vue des règles d'enchainement des suites de phrases*[9].

[8] MAINGUENEAU(D) : Génère du discours.Bruxelles.Pierre.Marchage.1984.p5
([9]) DUBOIS (J) et Ali, Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 2002, p.150

De part ces définitions, nous retenons que le mot « discours » renvoie aux concepts de parole et de texte. À son tour, Chauveau ajoute que :

> *dans la perspective structurale, lorsque le terme ne renvoie pas à la notion de parole (Ferdinand de SAUSSURE) ou d'énoncé (Bloomfield L), il est à peu près l'équivalent de texte ou sens d'une structure close, l'ensemble de leur relation*[10]

I.1.2. Place de l'analyse du discours dans la linguistique

La discipline de l'analyse du discours date de longtemps. La situation demeure problématique même si les rapports entre linguistique et l'analyse du discours sont réels. La linguistique accorde la place de l'analyse du discours dans son domaine.

I.1.3. Historique de l'analyse du discours

Nous allons montrer les débuts et l'évolution de la discipline et, son extension dans la presse a permis à l'éclatement de celle-ci d'où la naissance de plusieurs méthodes.

I.1.3.1. Les débuts de la discipline

L'analyse du discours a été l'herméneutique. C'est-à-dire « l'art d'interpréter les textes sacrés ou mystérieux ». Donc, l'analyse du discours ne date pas d'hier. C'est une préoccupation ancienne.

Avant d'être les règles du raisonnement juste, il s'en est suivi la période des logiciens.

Son ouvrage *Organon* d'Aristote contient quelques notions sur la réflexion sur la connaissance et les moyens humains de la connaissance.

La logique et l'herméneutique sont à la base de l'analyse du discours. L'herméneutique concerne les interprétations des textes sacrés et énigmatiques. Mais c'est au XXe siècle que l'analyse du discours prenne ses racines.

[10] CHAUVEAU: «Analyse linguistique du discours jaurésien», langage, 1978, p 11

I.1.3.2. Extension de la discipline dans la presse

Dès le début du XXe siècle, l'analyse du discours se développe de plus en plus aux Etats-Unis. Elle se développe surtout dans le journalisme et les études quantitatives prirent la place dans les journaux. On mesure, on compare les hebdomadaires et puis décode leur mode de communication.

I.1.3.3. Évolution de l'analyse du discours après la deuxième guerre mondiale

En sciences politiques, les départements font développer l'analyse du discours. C'est aux Etats-Unis que pendant la deuxième guerre mondiale, le gouvernement américain a utilisé des analystes pour démasquer des journaux et périodiques soupçonnés de propagandes subversives. Ainsi plusieurs procédés furent employés :

- Repérer les thèmes favorables à l'ennemi
- Comparer le contenu du journal incriminé et celui des émissions nazies destinées aux Etats-Unis
- Comparer des publications soupçonnées, analyses lexicales des mots considérés comme mots-clés de la politique et de la propagande Nazie.

Vers 1915 aux Etats-Unis, Torold Lasswell remplace l'intuition individuelle par l'analyse du discours. Il voulait pouvoir mesurer et qualifier en analyse du discours et aussi qu'en sondage d'opinion. Il faut la logique pour orientation logique, c'est pourquoi la logique qui est la recherche des caractéristiques du discours rationnel et cohérent et des règles du raisonnement et l'esthétique qui est la recherche des caractéristiques de divers modes de la connaissance humaine et enfin la linguistique est considérée comme l'étude de la langue comme système de sons, des sens et leurs règles d'utilisation dans la communication(Cfr. le cours d'esthétique et Art de Victor Nzibavuga) .

L'analyse scientifique du discours trouve son origine dans la distinction faite par Ferdinand de Saussure(1977) entre la langue et la parole. Pour lui, la langue est plus systématique et la parole est plus individuelle (Cfr. Le cours de linguistique de Mazunya Maurice).

En suède, la recherche d'authenticité dans les hymnes religieux se sont produits. C'était la manière d'aborder les textes vers 1640. Pour que ces hymnes ne créaient pas des effets néfastes sur les luthériens, une analyse de : différents thèmes religieux, valeurs et modalités d'apparition, la complexité stylistique furent effectuées.

I.1.3.4. L'éclatement de la discipline

Vers 1888, Benjamin Boursson fut, lui aussi, parmi les pionniers de l'analyse du discours. Il a écrit « *l'expression des émotions et des tendances dans le langage* »étudiant un passage de la bible, l'Exode sur la classification thématique des mots et la préparation du texte.

I.1.3.5. Naissance d'une méthode d'analyse du discours

Une méthode d'analyse du discours voit le jour avec Benjamin Bourson qui fit une première synthèse méthodologique en critique littéraire et en linguistique entre 1888 et 1892. Par thèmes, il étudiait la fréquence des mots objectivement et quantitativement effectuant aussi le calcul de la fréquence.

À partir du professeur Thomas Chicago en 1908, il apparait un autre moment de l'analyse du discours plus scientifique lorsqu'il entreprit une vaste étude sociologique au sujet de l'intégration des Polonais :

Berelson et Lazarsfeld donnent leur avis sur l'analyse du discours en 1940. D'après eux, l'analyse du discours des communications, c'est la technique de recherche qui a pour but la description objective, systématique et quantitative du discours manifeste des communications.

Avec Ferdinand de Saussure, Troubetzkoy, Bloomfield la linguistique et l'analyse du discours évoluent scientifiquement. La linguistique fonctionnelle et structurale voit le jour.

En 1960 après trois ans, l'analyse du discours fut marquée par trois phénomènes. Le premier c'est l'utilisation de l'ordinateur, le 2eme c'est l'épanouissent de la sémiologie et de la communication non verbale. L'étude est focalisée sur les deux derniers. Le 3eme phénomène est focalisé sur des précisions sur les travaux linguistiques.

1.1.4. Les approches actuelles de l'analyse du discours

L'analyse du discours est fondée sur trois principales approches dont approche lexicologique, l'approche syntaxique et l'approche énonciative.

1.1.4.1. L'approche lexicologique

La lexicologie est un mot composé de « lexico » qui vient du grec « lexikos » et de « logie » qui vient du grec « logos »signifiant discours, science.

La signification du mot lexicologie c'est l'art de faire les dictionnaires et l'étude scientifique des ensembles formés par les mots du lexique. Il faudra attendre Jean Dubois pour voir l'étude du vocabulaire qui couvre sur des vastes domaines. Pour lui, *le lexique est un système où toutes les unités sont cordonnées les unes aux autres*[11]

Au début, la linguistique ne s'intéressait qu'à la phonologie et à la morphologie deux domaines plus techniquement accessibles. Par ailleurs, selon Dubois et alii, *la lexicologie est l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique, et surtout syntaxique, et queles facteurs sociaux, culturels et psychologiques*... [12]

C'est le courant structuralisme qui est à la base de l'étude du mot. Selon les partisans de l'école du structuralisme, les linguistes se limitent à l'étude des énoncés réalisés et les éléments internes de leur structure sont indépendants.

[11] DUBOIS Jean, cite par MAINGUENEAU Dominique, op.cit. p.22
[12]SAUSSURE, F de, Cours de linguistique générale, Paris, A. Colin, 1977, p.282

Pour Ferdinand de Saussure *:« Le mot engagé dans un système des rapports(...) : le mot est considéré comme participant à une structure (lexique) qu'il faut étudier dans les cadres des rapports paradigmatiques et syntagmatiques »*[13]

C'est une innovation en lexicologie dans la mesure où le mot cesse désormais d'être unité graphique. C'est pourquoi les cooccurrences, les oppositions, les associations aident l'analyste du discours à étudier scientifiquement des discours.

En lexicologie, l'analyste cherche à reconstituer le contexte sociopolitique qui a présidé à la production des discours étudiés. Il existe deux démarches en lexicologie : La statistique lexicale ou la lexicométrie et la lexicologie non quantitative.

I.1.4.1.1. La lexicométrie

À propos de la lexicométrie, Maingueneau nous dit ceci : *«même si la lexicométrie opère sur les contextes, elle ne travaille pas moins au seul niveau superficiel et maints effets lui échappent. Elle exige une confrontation avec d'autres pratiques lexicologiques »*[14].

Comme on le voit, la lexicométrie ne manque pas de lacunes mais elle est une des approches les plus importantes de l'analyse du discours. Cette approche utilise des logiciels scientifiques comme le logiciel Alceste, prospéro, lexico ou sato.

Des méthodes de la statistique descriptive résultent à des classifications automatiques. Il existe plusieurs autres logiciels qui servent à l'analyse du discours : Atlas TI , concordance, DTM ,Hyperpo, hyperbase, NUD ,IST ,NVIVO, SPSS , Taltac, Tlab, cordial, weblex....

La lexicométrie donne des résultats pertinents. Mais, il est impossible de faire la totalité d'une œuvre dans un travail de repérage. Mais aussi il peut être possible,

[13]SAUSSURE, F de, Cours de linguistique générale, Paris, A. Colin, 1977, p.282
[14] MAINGUENEAU (D), op.cit. , p.21

lorsqu'on se concentre sur les activités d'analyse sur le lexique, sa structuration et sa signification, mais le travail de recherche ne se limite pas à ce stade, il ya des commentaires.

Quant à la méthodologie de la lexicométrie, c'est une approche plus objective des textes. C'est une approche bien raisonnée ne se basant pas sur l'intuition mais sur des données quantitatives desquelles il faut ajouter des hypothèses sémantiques.

Si vous voulez faire recours à un logiciel de lexicométrie, il faut que l'analyste se borne sur l'analyse et l'interprétation du texte. Seul le logiciel se borne sur le travail de repérage des termes du texte.

Les pistes proposées sont efficaces si elles sont appuyées pour des connaissances de l'univers littéraire, social et historique. Le sens vient de cette connaissance et l'analyse informatique valide ce sens.

Cependant, dans l'analyse du discours, la réalité quantitative des données favorise l'interprétation des réalités d'où l'importance de relever des fréquences. Mais aussi l'absence d'un mot est significative lorsqu'on veut y déceler ce qui est caché.

La lexicométrie est un instrument de statistique qui donne des hypothèses de travail. Mais, elle a des lacunes d'après Michel Pécheux, Régime Robin et Jean Baptiste Marcellesi. Ces linguistes veulent qu'on tienne compte du sens et de recourir aux conditions de production et au contexte. Enfin, la lexicométrie est un moyen non une fin en soi. Elle ne manque pas de lacunes. C'est pour cette raison que beaucoup de chercheurs lui préfèrent la lexicologie non quantitative.

I.1.4.1.2. La lexicologie non quantitative

Pour l'identification des mots du discours, le rôle de la lexicologie non quantitative vient pour compléter la lexicométrie ou la statistique lexicale. Donc, la valeur et l'emploi, la connotation et les relations sémantiques, toutes ces notions sémantiques sont étudiées dans la lexicologie quantitative.

I.1.4.1.2.1. La notion de valeur et d'emploi

Dans la phrase, le sens d'un mot dépend de la place qu'il occupe .C'est sa valeur. Elle résulte de son emploi effectif dans le discours analysé.

Quant à la notion d'emploi, Wittgenstein avance ce qui suit : *« Ne cherchez pas le sens d'un mot, cherchez quel emploi on en fait »*[15]et Dubois et Alii affirme que *« un mot n'a pas de sens propre mais qu'il a seulement des emplois ».*

I.1.4.1.2.2. La connotation

En effet, le sens connoté est le sens second qui s'attache au premier. Ce dernier est le sens dénoté. La connotation aide à préciser le statut lexical des unités d'un discours. Ainsi, Dubois et Alii définissent la connotation comme *un ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel ou cognitif, fondamental et stable, objet du consensus de la communauté linguistique, qui constitue la dénotation*[16].

I.1.4.1.2.3. Les relations sémantiques

C'est Jean Dubois qui fut à l'origine de la structuration du lexique dans les réseaux relationnels. Il faut signaler que les liens sémantiques jouent un rôle important en lexicologie. Ainsi, le centre lexicologique de Saint-Cloud essaie de définir les actants comme *« Personne ou chose qui participe à un degré quelconque au procès ».*

Le nombre des actants est déterminé par la nature du verbe. Grossomodo, l'actant1 fait l'action, l'actant2 supporte l'action tandis que l'actant3 est le bénéficiaire de l'action. Donc, ils sont toujours des substantifs ou des substituants des substantifs.

[15]WITTGENSTIN cite par MAINGUENEAU (D) op.cit. .p47
[16] DUBOIS et Alii, op.cit., 156

I.1.4.1.2.4. Les circonstants et les équivalents

D'après Tesnière, les circonstants sont des circonstances dans lesquelles se déroulent le discours tandis que les oppositions sont des contrastes opposés gradables. En analyse du discours, les oppositions font également objet d'analyse. Elles sont des liaisons négatives. Par ailleurs, les équivalents qui sont des phénomènes de synonymie sont des notions qui peuvent être substituées les unes aux autres dans un discours. Quant aux associations, elles sont des liaisons positives. En effet, deux mots peuvent être associés lorsqu'ils se retrouvent dans un même environnement ou dans des environnements identiques. Pour les associations, un lexème peut fonctionner différemment dans deux discours différents. Ce sont des cas de simple synonymie.

I.1.4.2. L'approche syntaxique

L'approche syntaxique est une étude linguistique de la phrase. Les mots sont saisis dans les relations qu'ils entretiennent au sein des messages émis. Le distributionalisme et la théorie harrissienne sont les deux approches du discours qui ont exploité à fond la syntaxe. Cette dernière signifie l'étude des combinaisons et des relations entre les formes qui composent la phrase.

I.1.4.2.1. Le distributionnalisme

C'est un courant linguistique fondé par Boomfield aux Etats-Unis d'Amérique en 1930. En décrivant la phrase, ils font la combinaison de ses éléments constitutifs. La langue est décrite objectivement sans passer par des critères non linguistiques. L'analyse distributionnelle estime que: *« les parties d'une langue ne se rencontrent pas arbitrairement les unes par rapport aux autres. Chaque élément se rencontre dans certaines positions particulières par rapport autres »*[17].

Même si toutes les combinaisons ne sont pas tous possibles, les constituants d'une phrase sont des définis par les restrictions imposées aux éléments qui les composent.

[17] Dubois(J) et Alii, op. cit, p.156

D'après Dubois et Alii, «*on définira la classe des noms comme étant constituée par les éléments qui admettent l'article et déterminant gauche, vers à droite* »[18].

Toute l'idée du distributionalisme constitue le point de départ de S.Z.Harris en analyse du discours.

I.1.4.2.2. La théorie harrisienne de l'analyse du discours

Le linguistique Harris a donné les bases de l'analyse du discours. Avant il travaillait comme Bloomfield. C'est par après qu'il a pu réaliser son propre projet, sa propre Théorie. Ainsi, Harris a utilisé la méthode hypothéticodéductive dont il est d'ailleurs le pionnier.

> *On peut décrire toute langue par une structure distributionnelle. C'est-à-dire par l'occurrence des parties (et en dernier analyse des sons) relativement les unes aux autres, et, cette description n'exige pas qu'on fasse appel à d'autres caractéristiques, telles que l'histoire ou le sens*[19].

Cette méthode est limitée par la description des constituants immédiats. Il donne la notion de transformation dans le but de régulariser les discours et d'analyser et de comparer leurs constituants.

Son élève Chomsky utilise aussi cette transformation en ajoutant la théorie de « structures profondes » pour donner les sens de la phrase. Selon Chomsky, deux phrases peuvent avoir la même structure syntaxique mais de sens diffèrent.

Harris a donné des principes distributionnels qui peuvent être appliqués dans un texte donné. Il peut mettre en évidence des structures dans l'étude des récurrences des formes dans les énonces.

[18]Ibidem

[19] Harris Zellig, S. Discourse analysis, Langage vol. 28, 1952, p 1-30 traction française par DUBOIS- CHARLIER, Langage n°13,1969, p.8

La méthode de Harris n'est pas complète. Bien qu'il se soit intéressé aux énoncés, il n'a pas étudié l'énoncé au moment de l'énonciation et du discours de sa production. D'où sa théorie a de lacunes. Mais Robin constate que *la méthode de Harris ne constitue qu'un point de départ et non un point d'aboutissement »*[20]. C'est pour cela que d'autres chercheurs ont essayé de l'enrichir afin d'en combler les lacunes. Parmi ceux-là, nous pouvons citer Denise Maldidier qui dans sa thèse *« Le vocabulaire de la guerre d'Algérie_»* va intégrer dans la méthode harrissienne des aspects liés à l'énonciation. Et Michel Pécheux qui a complété Harris dans sa méthode en ajoutant de nouveaux éléments. Enfin, l'approche syntaxique n'est pas complète et manque certaines notions qu'il faut revoir dans l'approche énonciative.

I.1.4.3. L'approche énonciative

Les lacunes de la théorie de Harris ne peuvent être complétées que par la théorie de l'énonciation. Robin affirme que *la plus grande tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation*[21].

Selon Emile Benveniste, *l'énonciation est la mise en fonction de la langue par un acte individuel*[22]. Et en analyse du discours ; l'énonciation est une nouvelle voie des chercheurs pour résoudre les lacunes de l'approche lexicale et l'approche syntaxique. Par ailleurs, Dubois et Alii définissent l'énonciation comme *un acte individuel de production dans un complexe déterminé ayant pour résultat un énoncé*[23]. Tandis que pour Maingueneau,

> *L'énonciation est l'acte par lequel le locateur mobilise la langue pour son compte, prend la langue pour instrument, convertit la langue en discours, et se pose*

[20] Robin (R) : « L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences Humaines : l'éternel malentendu »In langage, 81,1986, p.24
[21] Robin(R),langage et idéologie in Le Mouvement social 85, 1973, p.9
[22] Benveniste « l'appareil formel de l'énonciation »in langages 17 ;Didier- Larousse ,1970
[23] DUBOIS et alii, op.cit,p180

> *comme le locuteur par des indices spécifiques (...) « pronoms personnels, temps verbaux..... .*[24]

Ces deux derniers chercheurs ont évoqué l'«acte» exploité comme mot-clé. Si on parle de l'acte, on sous-entend les «acteurs» qui sont des personnes authentiques engagées dans l'acte de communication en l'occurrence «le locuteur» et l'«allocutaire». Nous ne pouvons aussi ignorer leurs statuts, le contexte et la situation de production de leurs discours. Enfin, il importe de signaler que Dubois et alii distinguent quatre concepts d'énonciation en ces termes:

> *Le sujet parlant adopte, vis -à- vis de son énoncé, une attitude déterminée par laquelle il s'inscrit ou au contraire s'en évade complètement (.....) le locuteur indique s'il adhère à son discours. L'adhésion plus au moins grande est manifestée par des modalisateurs ; la transparence ou l'opacité se définissent par le rapport que le récepteur entretient avec l'énoncé ; (.....) la tension définit la dynamique du rapport établi entre le locuteur et le destinataire.*[25]

Ainsi, ces quatre concepts qui sont *la distance, la modalisation, la tension, la transparence ou l'opacité* peuvent être compris dans les paragraphes qui suivent.

1) La distance

La distance situe l'énonciateur par rapport à son énoncé. Lorsqu'il y a une coïncidence entre le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé, la distance tend vers zéro. A l'inverse, la distance est maximale lorsque le sujet de l'énonciation tend vers « il ». C'est la narration ou le discours historique. D'où selon Maingueneau, *le sujet considère son énoncé comme partie d'un monde distinct de lui-même*[26].

[24]MAINGUENEAU' op.cit, p.102
[25] DUBOIS et alii, Ibidem
[26] MAINGUENEAU(D), op. cit. , p21

2) La modalisation

C'est l'adhésion du locuteur à son propre discours. Pour Maingueneau, *il s'agit plutôt d'adhésion très soulignée ou non, en baisse ou non, etc. C'est une courbe continue que le locuteur doit interpréter : le locuteur tient-il ou non à ce qu'il dit*[27]. Ainsi, la modalisation est faite par les auxiliaires modaux comme « devoir », « vouloir » et certains adverbes comme « peut-être », « évidement », « certainement », etc.

3) La tension

C'est le rapport qui existe entre le locuteur et le destinataire. Il y a tension lorsque le locuteur exprime le désir d'entreprendre une action, de transformer un non-accompli en accompli. Il n'y a pas tension lorsque le locuteur exprime un état, un accompli grâce aux auxiliaires « avoir » et « être ».

4) La transparence ou opacité

Il s'agit d'un rapport entre le récepteur et l'énoncé. Selon Maingueneau, il y a transparence lorsque «le récepteur s'identifie au sujet d'énonciation qui s'efforce comme si c'était lui-même qui émettait le discours. Le récepteur prend donc en charge le message comme s'il était à l'intérieur du locuteur. Pour le cas de l'opacité, l'allocutaire assume un énoncé dont les modalités lui échappent. Cela signifie qu'il cherche à rendre transparent ce qui est opaque en se faisant lui-même énonciateur.

I.2. Cadre Socio –historique de l'étude

Notre étude se focalise sur l'analyse des discours d'un des présidents français prononces en Afrique, pour ce fait, nous avons décidé de faire un rappel sur la colonisation française en Afrique et de montrer son héritage tant intellectuel qu'économique. En plus, nous avons aussi étudié les actions de Hollande durant son mandat.

[27] Ibidem

I.2.1. La colonisation française

Elle est une histoire qui a marqué les pays africains au niveau de leur organisation du pays. Actuellement, toute relation France-Afrique est fondée sur l'histoire de la colonisation. C'est pourquoi, nous avons défini le terme « colonisation » et pu montrer l'histoire de la colonisation en Afrique du Nord et ainsi qu' en Afrique subsaharienne. Cela permettra de comprendre le slogan politique du président dans ses discours.

I.2.1.1. La définition du concept « colonisation »

La colonisation est un rapport de force qui oppose plusieurs acteurs .Le peuple dominateur qui vient imposer la loi et sa culture dans une contrée où il est étranger. Le peuple dominé s'il n'est pas exterminé, résiste jusqu'à la soumission dans l'ombre de laquelle ses traditions se cachent et survivent en partie. La colonisation a pour moteur la recherche des métaux précieux, la maitrise des régions qui procurent de la richesse et de la puissance ou de la curiosité d'exploiter le monde.

I.2.1.2. Bref historique de la colonisation française en Afrique du nord

C'est en 1830 que les français conquièrent l'Algérie. Suite à plusieurs guerres de Bugeaud sur Abdel Kader et ses alliées marocaines, les militaires français commencent à dominer l'Algérie. Sous Napoléon III, la Kabylie est dominée par les français. En Algérie, les français occupent des terres, et se systématisera après 1871. L'immigration européenne y connait un essor décisif.

I.2.1.3. Bref historique de la colonisation française en Afrique subsaharienne

Avant 1850, l'Afrique subsaharienne n'était pas encore colonisée. Les français contrôlaient Saint Louis et Gorée au Sénégal. Jusqu'en 1885, les explorations individuelles se faisaient et les expéditions dirigées par les militaires européennes se cristallisaient petit à petit sur le sol africain subsaharien.

Faidherbe fait d'abord basculer le Sénégal vers la France, l'occupation de la Guinée et d'une partie de la côte d'Ivoire suit. Après la chute de l'empire égyptien, anglais et Français se disputent le Soudan. La découverte du Congo par Stanley précipite la conférence de Berlin, où les Européens y compris la France édictent leurs règles de partage des territoires.

L'Etat indépendant du Congo "léopardien " est reconnu sous tutelle belge tandis qu'à partir du Gabon, Brazza crée le Congo Français. La France enchaîne avec la fondation de Djibouti par Lagarde puis la conquête de Madagascar par Galliéni. Par ailleurs, en 1900, seule l'Ethiopie a échappé au partage. Comme au Maghreb, des bataillons d'africains sont entrainés dans le conflit européen en 1914. Après la guerre, la colonisation française prend le devant sur la conquête militaire dans l'ensemble du continent noir. Le temps des indépendances viendra après 1945.

I.2.2. Héritage de la colonisation française

Certains africains éduqués par les français avaient participé à la vie politique de la France. Celle-ci contribuait à l'éducation des autochtones.

I.2.2.1. Participation dans la vie politique de la France

Les africains participent à la vie politique française surtout à partir de 1946, date de l'adoption de la loi Lamine Guèye et de la naissance de l'union française. On trouve à l'assemblée nationale de la France les sénégalais Lamine Guèye et Léopold Sédar Senghor, l'Ivoirien Felix Houphouët-Boigny, le Dahoméen Sourou Migan Apithy, le Congolais Jean Félix Tchicaya.

Léopold Sédar Senghor entre ou gouvernement comme secrétaire d'Etat à la présidence du conseil en 1955. Felix Houphouët-Boigny en 1956 et participera à la loi cadre qui prépare l'indépendance de l'Afrique noire sous la domination française.



I.2.2.2.Education

La scolarisation au sein de l'empire colonial français n'a pas été considérable mais bien élaborée. Le peuple colonisé est enseigné par les français. En Afrique noire, le député Léopold Sédar Senghor faisait remarquer à la tribune de l'Assemblée, en mars 1946, qu'en Afrique occidentale française, le nombre moins élevé fréquentent les établissements du premier degré et du second degré y compris enseignement privé.

A la fin de la période coloniale, la France a porté également ses efforts vers la formation puisque 96% des instituteurs étaient africains au moment de l'indépendance. Les 4% restant sont représentés par 28000 enseignants français exerçant dans la seule Afrique, soit un huitième du corps professoral.

I.2.3. Aide français sous le mandat du président français François Hollande de 2012-2017

Malgré l'interventionnisme militaire français en Afrique évoqué à la fin de ce chapitre, la France avait participé à rehausser l'économie africaine en octroyant des aides au développement. Plusieurs pays en sont bénéficiaires en 2017. En contrepartie de l'aide, nous avons fait une étude sur la situation économique de l'Afrique française.

I.2.3.1. Aide économique au développement africain.

L'Agence Française au développement (AFD) enregistre une progression de 25% suite aux décisions prises par Hollande, président de la République française (2012-2017), pour accroitre la contribution en matière d'aide publique au développement.

Selon les chiffres présentés par Remy Rioux, Directeur général de l'AFD, le montant des engagements de l'Agence ont atteint un record de 9,4 milliards d'euros en 2016, soit une hausse de 13% par rapport à 2015. Cette hausse de l'aide

française a particulièrement profité à l'Afrique avec près de 4 milliards d'euros d'engagement en 2016 soit un bond de 25%.

La France continue dans ses objectifs à prioriser avant tout le continent africain. L'AFDa en effet annoncé que 50% de ses engagements financiers ont été orienté vers le continent africain. Dans sa nouvelle stratégie l'Agence considère l'Afrique comme un tout. Par ailleurs, la France a aussi ses objectifs pour le continent africain entre autres: la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, la préservation de la planète, la monté du terrorisme, l'augmentation des flux migratoires.

Par conséquent, le Gouvernement français s'est engagé à donner 20 milliard d'euros de financement entre 2014 et 2018 à l'Afrique, comme le précise les mots suivants :

« *Le Gouvernement français a confirmé son engagement en faveur de la santé et du renforcement des systèmes de santé en Afrique. La France agira aussi pour lutter contre la faim et la mal nutrition ainsi que pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement* ».[28]Et« *Dans le domaine de l'éducation, l'élaboration d'un programme «Erasmus-euro-africain » dans la perspective du sommet union européenne africain en 2017 sera proposé* »[29].

I.2.3.2. Les pays récipiendaires de l'aide française en 2017.

En guise d'exemple, plusieurs pays africains profitent de l'aide donnée par la France. En effet, les premiers pays récipiendaires de l'aide française, en terme d'aide en millions de dollars, sont :

- *La Côte d'Ivoire avec 2296,00.*
- *le Sénégal avec 970, 60*
- *le Cameroun avec 719, 70*
- *le Mali avec 440,30*
- *la Guinée avec 386,00*

[28]www. Afrique.latribune .fr
[29] www.economique .gow-fr

- *le Gabon avec318, 40*[30]

I.2.3.3. La situation économique de l'Afrique française

L'économie africaine stagne et dans certains pays, elle régresse. La France n'a pas pu résoudre la question de la pauvreté et de la misère dont passe l'Afrique française depuis Mitterrand jusqu'à Hollande. Il s'agit d'une exploitation éhontée qui appauvrit les uns et enrichit les autres. Elle enrichit ces Bongo, ces Mobutu qui soutiennent ces sociétés financières, ces sociétés capitalistes. C'est pourquoi l'armée française intervenait chaque fois que ces gouvernants le jugeaient nécessaire comme elle l'a fait encore récemment au Gabon, pour les protéger contre leurs propres peuples.

I.2.4. Les interventions militaires françaises en Afrique

La France est un pays qui continue à influencer l'Afrique du point de vue militaire. Bien qu'elle cherche des intérêts, sa pénétration déstabilise certains pouvoirs.

En 2011, la France et les Etats-Unis d'Amérique (USA) ont contribué à destituer du pouvoir le président Kadhafi en plus ils n'ont pas pu maintenir la sécurité des libyens après sa mort.

En janvier 2013, la France est intervenue militairement au Mali, une partie qui était occupée par des groupes terroristes ainsi qu'en République Centrafrique dès décembre 2013. Elle a destitué Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire en avril 2011.En plus, Si la France avait la seule vision de développer l'Afrique, elle fera tout pour destituer toute personne qui s'éternise au pouvoir en briguant 3,4 et 5 mandats présidentiels.

Nous pouvons dire que l'Afrique a trois grands obstacles pour qu'elle soit développée. En effet, il s'agit des obstacles liés aux groupes armés terroristes en guise d'exemple Jihad islamique, Al-Oaeda, Bokoharam, etc. qui veulent contrôler

[30] www.economique .gow-fr

les pays, des obstacles liés aux Occidentaux qui cherchent des richesses et des ressources africaines par la force et la puissance et enfin des obstacles liés aux dirigeants africains qui ne veulent que piller leurs pays et rester toujours au pouvoir. À titre d'exemples au Tchad, le président Idriss Déby Itno voulait se présenter en avril 2015 pour un cinquième mandat ; au Cameroun, le président Paul BIYA qui est au pouvoir pendant 37 ans ; le Président djiboutien Ismaël Omar Guelleh qui voulait imposer un 4ème mandat présidentiel en avril 2016.

Tout cela se passe sans réaction de Paris. Celui-ci cherche à conserver sa base militaire notamment au Djibouti, et le Silence complice de ce dernier fait que ce pays ne contribue à rien pour le développement de l'Afrique.

I.2.5. La France et l'économie des pays d'Afrique

Hollande avait dit lors des sommets Afrique-France : *« Mesdames, Messieurs ici les représentants de toute l'Afrique, vous pouvez être sûr que la France sera toujours à vos côtés parce que c'est son histoire, parce que c'est aussi son avenir, parce que votre avenir est notre avenir »*[31].

La domination de la France sur les économies des pays d'Afrique francophone est très présente. Selon les informations livrées par la chaine de télévision panafricaine vox Africa, les pays africains continuent de payer un impôt colonial à la France malgré l'indépendance. Toujours selon vox Africa, quatorze (14) pays d'Afrique francophone dont le TOGO, le Bénin, le Mali, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Cameroun, le Congo Brazzaville, la Guinée Équatoriale, République centrafricaine, le Gabon, le Tchad sont obligés par la France à travers le pacte colonial de mettre 85% de leurs réserves à la banque centrale de la France.

Voix Africa poursuit en affirmant que la France leur permet d'accéder seulement 15% de leur argent par an et que s'ils ont besoin de plus, ces quatorze (14) pays citées plus haut doivent emprunter à des taux commerciaux. Par ailleurs, dans toute

[31] www.news .abidjan.net et www.afrique.la tribune.fr

l'Afrique que la France a colonisée, un seul pays, la Guinée Conakry, a refusé le pacte colonial proposé par le général DeGaulle. Ce pays ne voulant pas subir une domination française, refusa de signer ledit pacte colonial et accepta seulement de signer une contrepartie de payer une dette annuelle à la France pour les soi-disants avantages obtenus lors de la colonisation française, soit 40% du budget du pays en 1963.

De plus, lors du dernier sommet France-Afrique de Bamako autour du thème « partenariat, paix et émergence », le président français, François Hollande a déclaré que son pays doit accompagner et soutenir l'Afrique dans son émergence et faire tout pour assurer sa croissance et son développement.

Ainsi, il ya moyen de se poser la question suivante : «Comment peut-on vouloir aider au développement des pays africains quand on les empêche, en réalité d'être maîtres de la gestion de leur économie ? »

Le franc CFA (Coopération Française d'Afrique) imposé comme monnaie aux pays d'Afrique francophone est l'une des obstacles du développement de l'Afrique. La France continue de maintenir plusieurs pays africains dans la pauvreté et dans le sous-développement à travers le pacte colonial signé depuis les années des indépendances de ces pays. La France force encore plusieurs africains à payer des taxes. C'est là où cette déclaration de Hollande « *vous pouvez être surs que la France sera toujours à vos côtés, parce que c'est son histoire, parce que c'est aussi son avenir, parce que votre avenir est notre avenir* » trouve tout son sens.

CHAPITRE II : ANALYSE SYNTAXIQUE ET LEXICO-SÉMANTIQUE DU CORPUS

Le présent chapitre constitue une application directe des théories de l'analyse du discours sur le corpus tiré des discours prononcés par le président français François Hollande (2012-2017). Pour analyser ce corpus, il nous a fallu des phrases de base pris comme noyaux qui nous ont servi de corpus. Ainsi, nous avons choisi des unités lexicales analysables. En effet, par ordre décroissant, les termes retenus par l'analyse sont les suivants : « *développement* » qui apparaît quarante-quatre fois(44) dans le corpus, « *francophonie* » qui a été relevé vingt-quatre fois(24), « *démocratie* »qui revient quinze fois(15), « *sécurité* »qui est évoqué quinze fois(15) et « *paix* » revient quatorze fois(14).

Dans notre analyse nous constatons aussi que les verbes utilisés sont de deux catégories : les verbes d'état et les verbes d'action ainsi que les auxiliaires modaux se basant, bien entendu, sur les items choisis. Au cours de notre analyse, nous avons dégagé le contenu en respectant la place du lexème et en recours à la théorie des actants, des associations, des oppositions, des équivalents, des qualifications, etc. En effet, dans cette Afrique francophone, hantée par la crise au niveau de l'économie, le concept du développement n'est pas à ignorer. C'est pour cette raison que nous commençons cette analyse par le terme « *développement* ».

II.1. Le développement

Le dictionnaire HACHETTE définit le terme développement comme :

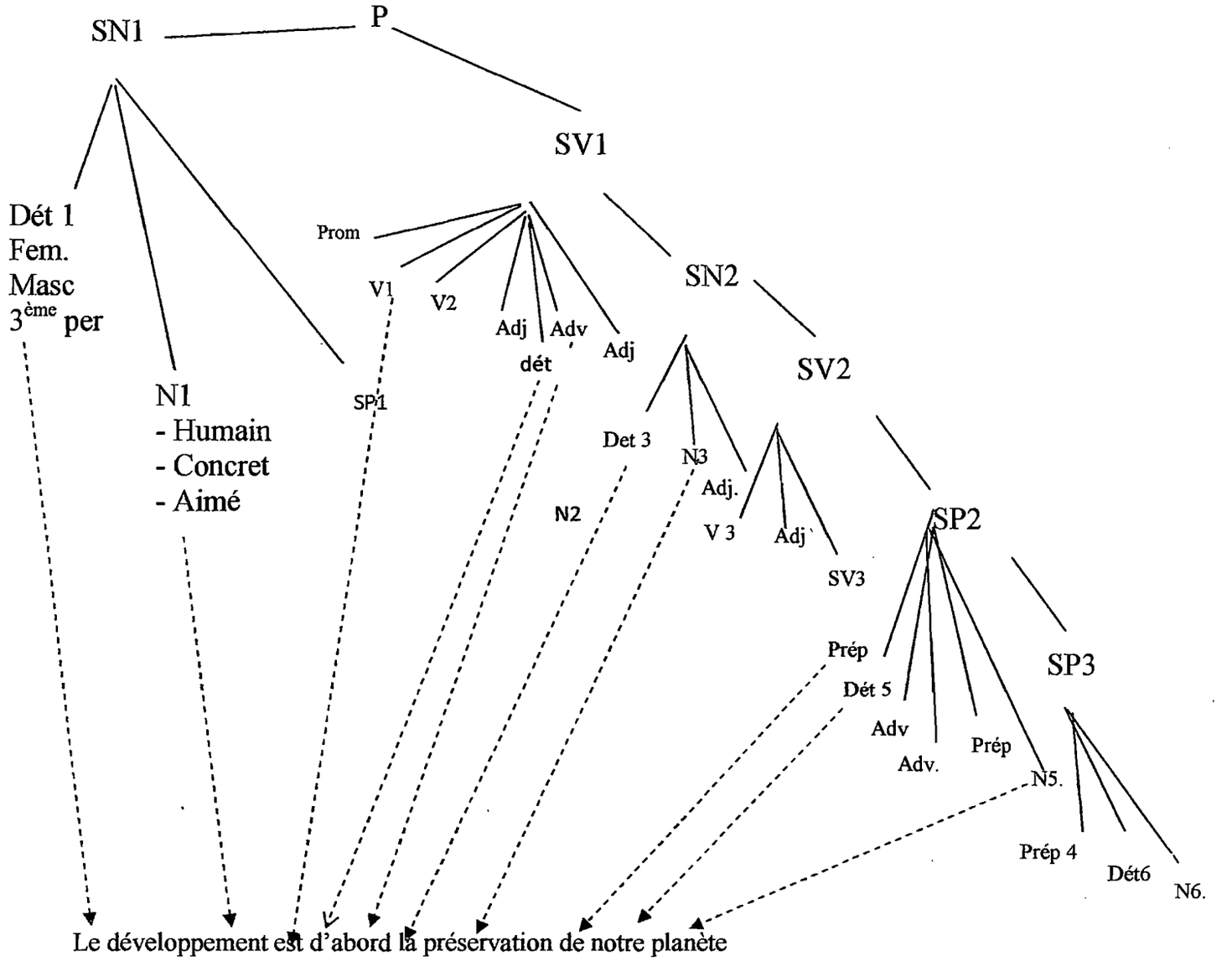
> *Action de déployer, de donner toute son étendue, exposition que prend une chose qui évalue.Transformation d'une économie qui devient capable de satisfaire un niveau de consommation jugé satisfaisant. Exemple, pays en voie de développement, pays en développement. Développement durable :*

développement économique qui accroit le bien-être sans détruire l'environnement [32]

Au cours de notre analyse, nous avons considéré le concept développement dans le sens de la transformation d'une économie qui devient capable de satisfaire un niveau de consommation jugé satisfaisant.

II.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

Les phrases noyaux tirées des énoncés constituant notre corpus présentent les structures suivantes :



[32] Dictionnaire HACHETTE, édition, 2004, p.466

Le développement est également la lutte contre le réchauffement climatique

Le développement est la solidarité

Les femmes sont les leviers du développement.

Les pays développés d'apporter aux pays qui sont en développement.

C'est le développement qui est en jeu

Le développement de l'un est la croissance de l'autre.

Le développement de l'Afrique est une priorité pour le monde.

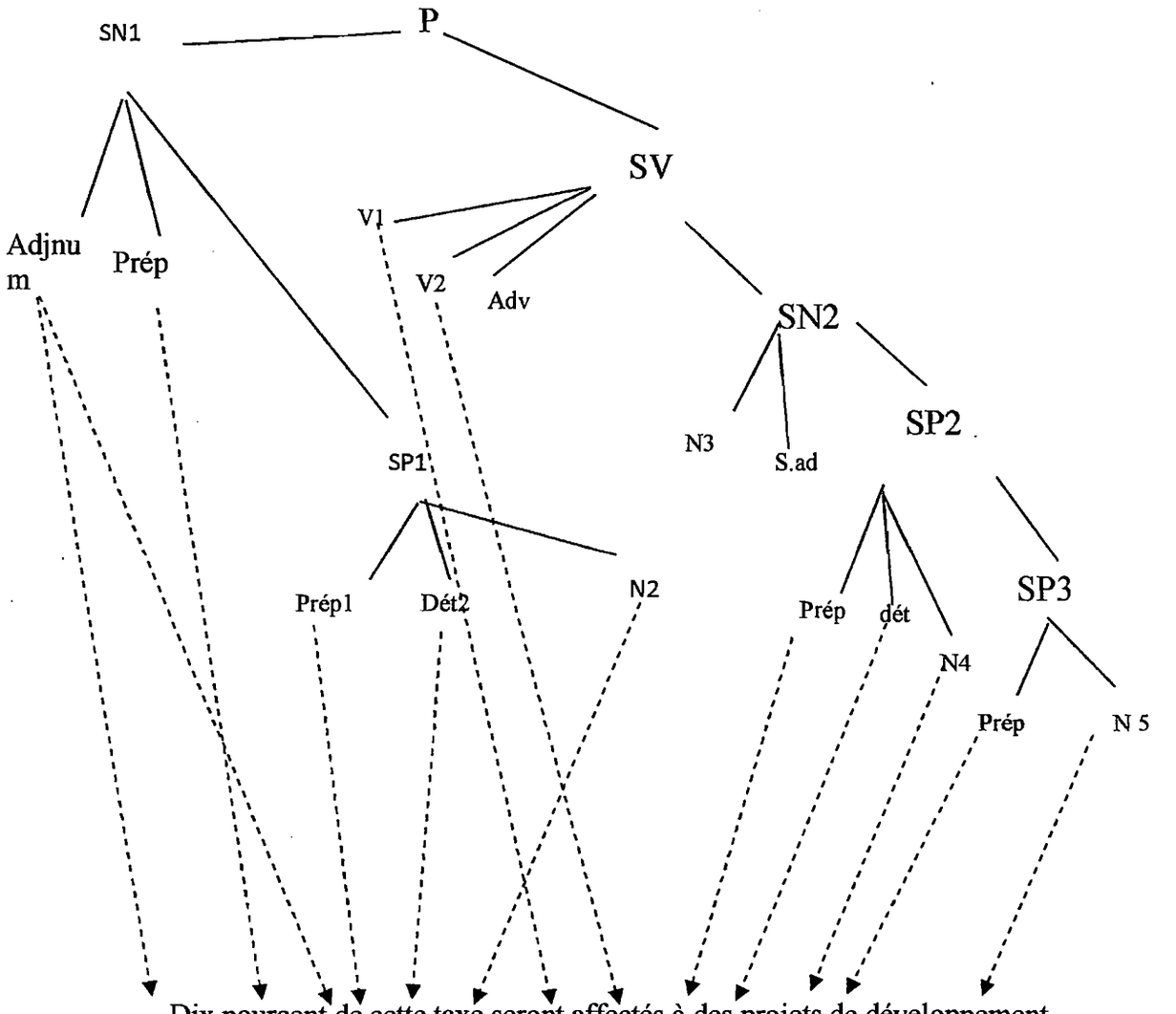
Huit énoncés sont à l'indicatif présent :

- *Le développement c'est d'abord la préservation de notre planète, la biodiversité à laquelle vous êtes si attachés en Afrique. (DK2012)*
- *Le développement est également la lutte contre le réchauffement climatiquedont vous n'êtes pas responsables mais qui vous touche particulièrement à travers un certain nombre de catastrophes qui se produisent sur votre continent. (DK2012)*
- *Le développement c'est la solidarité.(DK2012)*
- *Les femmes sont les leviers du développement, elles doivent donc pleinement accéder au processus productif, à l'emploi. (DD30Nov2014)*
- *La justice climatique, c'est la responsabilité pour les pays riches, les pays développés d'apporter par leur financement, par leur technologie, aux pays qui sont en développement les meilleurs conditions pour réussir l'adaptation et lutter ensemble contre le réchauffement climatique. (DM2016)*
- *Au-delà de la question climatique, c'est le développement qui est en jeu. (DM2016)*
- *Le développement de l'un c'est la croissance de l'autre. (DM2016)*
- *Le développement de l'Afrique, c'est une priorité pour le monde et en particulier pour l'Europe.(DM2016)*

Dans ces formes lexico-sémantiques, l'auteur n'est pas actant. Il n'est pas impliqué personnellement dans les actions. Il se met à l'écart. Au moment de ces déclarations en publique, le locuteur affirme que ce sont les Africains eux-mêmes qui doivent comprendre d'abord que le développement des Africains est aux mains des Africains. Le locuteur en plus essaie de définir ce que c'est le développement à l'ère actuelle.

II.1.2. Les actants1 des verbes d'action

Les phrases noyaux issues des énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivante :



- Dix pourcent de cette taxe seront affectés à des projets de développement
- Capables de développer de nouveaux instruments financiers au service du développement.
- Dix pourcent de son produit iront au développement
- Nous devons tout faire pour assurer votre développement
- Nous devons consacrer nos efforts au développement
- Des opérations qui puissent bénéficier au développement local
- Les pays touchés par Ebola doivent permettre le développement.

Deux énoncés sont au futur de l'indicatif :

- *10% de cette taxe, concernant la France, seront affectées à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA. (DK2012)*
- *Pour la France, 10% au moins de son produit ira au développement et à la lutte contre les pandémies qui meurtrissent votre continent. (DD29Nov2014)*

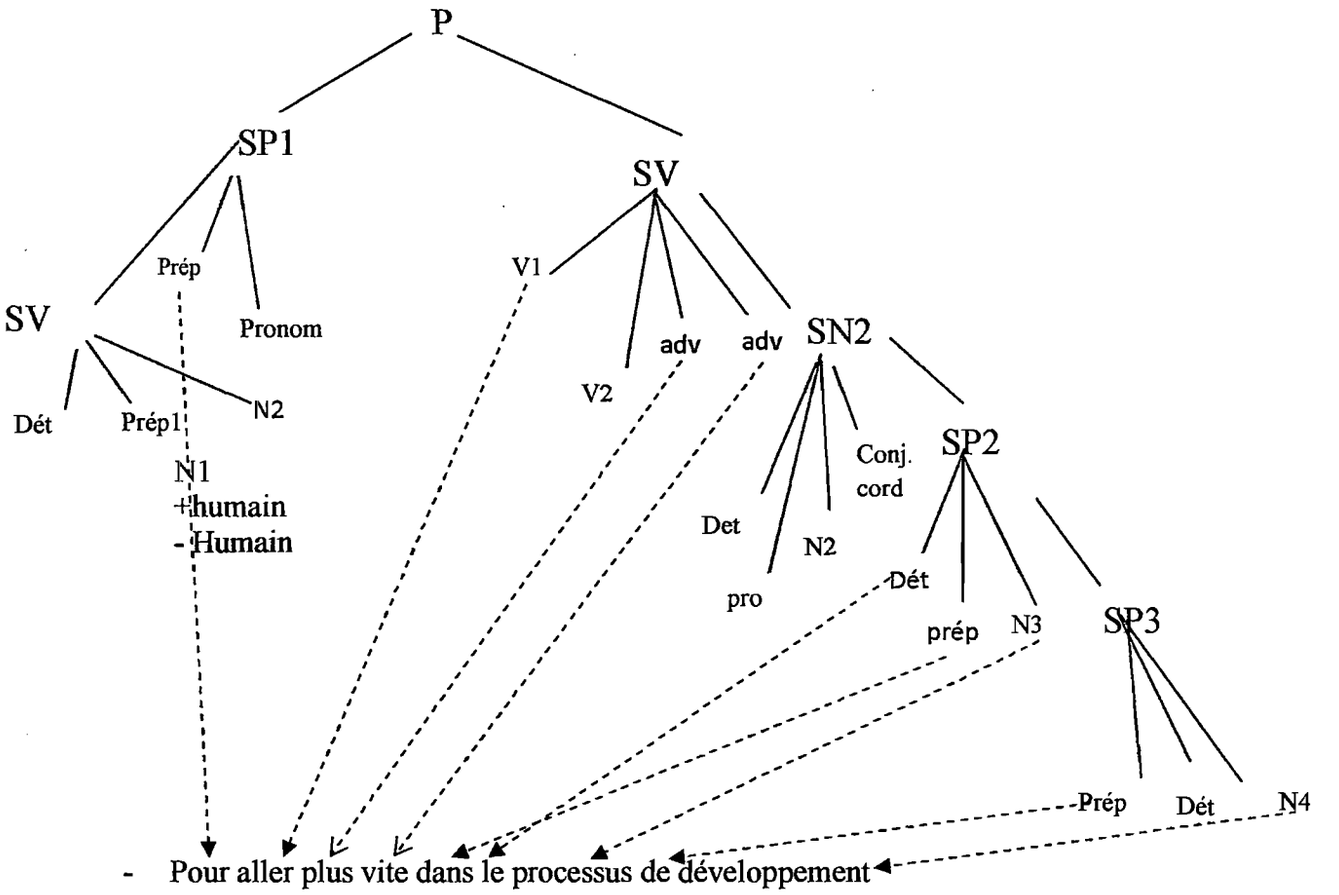
Cinq autres énoncés sont au présent de l'indicatif :

- *Nous devons tout faire pour assurer votre croissance et votre développement. (DB2017)*
- *Voilà pourquoi nous devons consacrer nos efforts au développement et à lancer un appel pour l'investissement en Afrique. (DB2017)*
- *On comprend l'enjeu qu'il y a à orienter ces sommes considérables vers des opérations qui puissent bénéficier au développement local et l'importance qu'il y a également à mobiliser les compétences des Africains d'Europe au bénéfice de leurs pays d'origine. (DB2017)*
- *Les pays touchés par Ebola doivent vivre, doivent commencer, doivent assurer l'accueil des investisseurs et permettre le développement. (DD30Nov2014)*

Etant qu'un actant 1 des verbes d'actions, le développement constitue une force majeure pour l'Afrique. C'est un discours qui n'est pas opaque car le locuteur démontre à base des données fiables comment lutter contre le sous-développement. Mais c'est un discours qui n'est pas du tout démocratique car le locuteur se montre dictateur dans la façon de développer l'Afrique. Il donne des ordres de la démocratie capitaliste.

II.1.3. Les actants 2

Les phrases noyaux issues des énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivante :



- Pour aller plus vite dans le processus de développement
- Pour assurer votre développement
- Ils puissent contribuer au développement
- La Francophonie puisse porter cette belle idée de développement

Quatre énoncés sont au présent de l'indicatif :

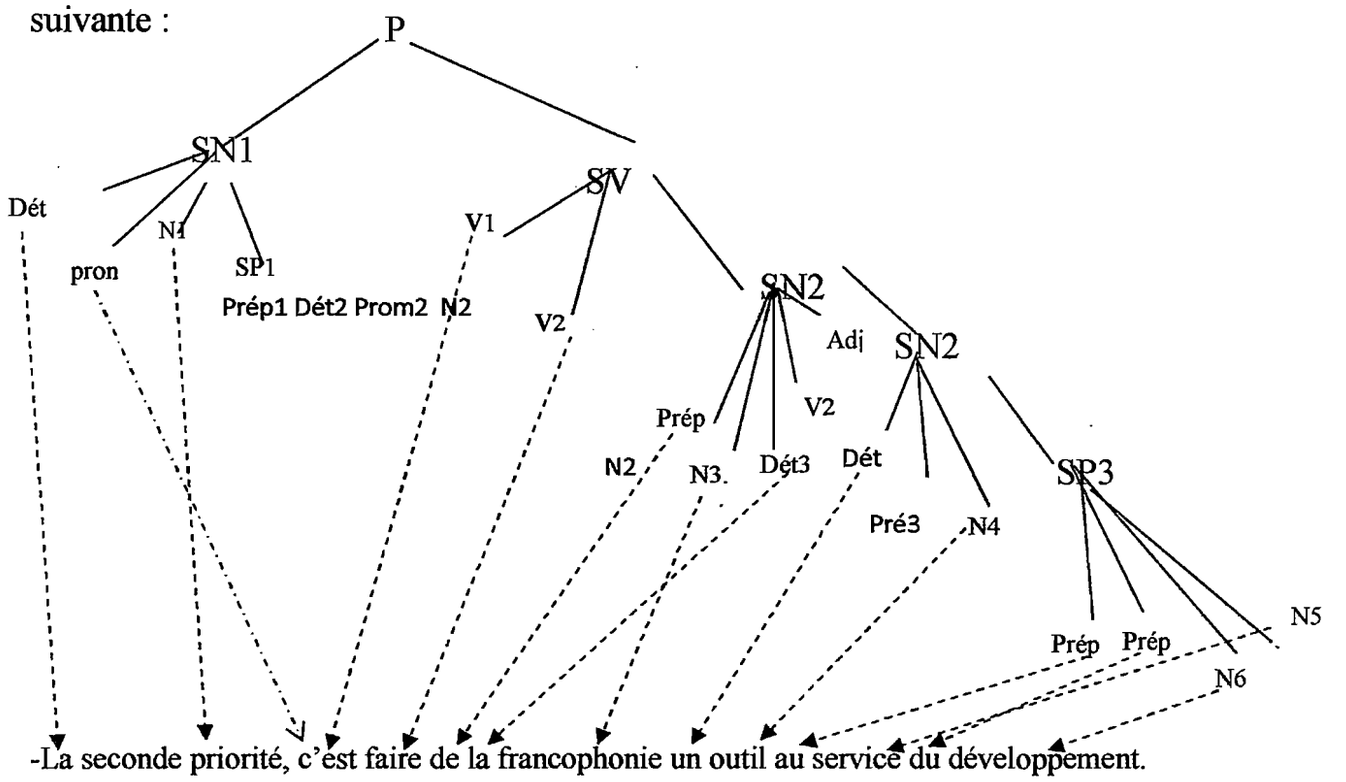
- *Nous devons tout faire pour assurer votre croissance et votre développement. (DB2017)*
- *Mais en même temps, nous pouvons aussi utiliser des nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement. (DB2017)*
- *Au titre de leur pays, je veux qu'ils puissent eux aussi contribuer au développement de ce Fond Vert. (DD30Nov2014)*
- *Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises.(DK2012)*

En tant qu'actant$_2$, le développement est l'objet d'une action incarnée par les verbes assurer, utiliser, contribuer, porter qui sont des verbes d'action. Les énoncés cités ci –haut se comportent comme un discours tendu. Nous remarquons qu'on a utilisé le verbe devoir, et l'emploi des verbes performatifs. Il faut se rappeler qu'un discours tendu est un discours de conviction et de la persuasion du locuteur envers son auditoire. Un verbe performatif est un verbe dont l'énonciation constitue simultanément l'action qu'il exprime par exemple : jurer, promettre.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, notre analyse porte sur le discours politique car c'est un discours propice à l'analyse. A l'époque où le locuteur avait produit ces discours, certains pays africains étaient en guerre notamment en République Centre Africaine, en Libye et au Mali. La France avait des soldats français sur le sol africain en accord avec les gouvernements sur place. Dans ce cas, le locuteur n'a pas voulu manifesté sa part de responsabilité dans ces guerres. Il ne se comporte pas comme un actant.

II.1.4. Actant$_3$

Les phrases noyaux issues des énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivante :



- Cette taxe puisse permettre de trouver de nouveaux financements pour assurer le développement.
- Cet accord global doit être contraignant en tenant compte des niveaux de développement.
- Il y a eu ce long développement.
- Le mouvement vers la démocratie est une aspiration des peuples qui rencontrent les exigences du développement.

Nous devons consacrer nos efforts au développement.

1) Onze énoncés se trouvent à l'indicatif présent, mais nous n'avons cibles quelques phrases noyaux :

- *La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service du développement. (DK2012)*
- *Onze ont déjà dit qu'ils y étaient prêts pour que cette taxe, non seulement puisse dissuader la spéculation mais surtout puisse permettre de trouver de nouveaux financements pour assurer le développement. (DK2012)*
- *Cet accord global doit être contraignant, pays par pays en tenant compte des niveaux de développement. (DD30Nov2014)*
- *Et puis il y a eu ce long développement, cette longue marche, ce long chemin que l'humanité a emprunte jusqu'à aujourd'hui. (DD30Nov2014)*
- *Je n'ai cessé de rappeler l'attachement de la France à l'état de droit, à la liberté des presses, à la transparence des élections, pas par volonté de nous ingérer dans les affaires politiques d'un pays, mais parce que le mouvement vers la démocratie est une aspiration irrépressible et légitime des peuples qui rencontrent les exigences du développement. (DB2017)*
- *Voilà pourquoi nous devons consacrer nos efforts au développement et à la croissance, et à lancer un appel pour l'investissement en Afrique. (DB2017)*
- *Nous devons tout faire pour assurer votre croissance et votre développement. (DB2017)*
- *Mais en même temps, nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement. (DB2017)*
- *Ensemble, l'Afrique, la France, nous avons été capables aux nations- Unies de porter les objectifs de développement durable. (DB2017)*
- *Les pays touchés par Ebola doivent vivre, doivent commercer, doivent pouvoir aussi assurer l'accueil des investisseurs et permettre le développement. (DD30Nov2014)*
- *Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence, dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. (DK2012)*

Dans ces énoncés, l'utilisation du mode indicatif présent démontre un discours tendu. Il y a aussi l'emploi des verbes performatifs comme dire, garantir, etc.

2) deux énoncés se trouvent au futur :

- *10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA. (DK2012)*
- *Pour la France, dix pour cent, au moins, ira au développement et à la lutte contre les pandémies qui meurtrissent votre continent. (DD29Nov2014)*

Au moment où le locuteur a prononcé ces discours, certains pays africains étaient menacés par des groupes terroristes ou /et djihadistes et la France avait ses soldats sur le territoire et certains territoires avaient été sous le contrôle de l'armée française surtout au Mali où les terroristes menaçaient le gouvernement malien. Il essayait de convaincre les représentants des gouvernements africains que le développement de leurs pays est possible.

II.1.5. Le développement en association avec les objets

Les phrases noyaux issues des énoncés soumis à l'analyse correspondent à la structure suivante :

SN1+Prep +SN2

SN1 ⟶ Det+N1

N1 ⟶ -humain / -concret / -animé

Prép.de / à / pour

SN2 ⟶ Det / Θ + N2 (+/- qualifiant)

N2 ⟶ Développement

Huit énoncés se trouvent à l'indicatif présent

- *La seconde priorité, c'est faire de la Francophonie un outil au service du développement. (DK2012)*
- *10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement où a des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA. (DK2012)*
- *Les formes sont les leviers du développement, elles doivent donc pleinement accéder au processus productif, à l'emploi. (DD30Nov2014)*
- *Il n'y a aucune raison que nous ne soyons pas aussi dans l'espace francophone, capable de développer de nouveaux instruments financiers au service du développement.*
- *Cet accord global doit être contraignant, pays par pays en tenant compte des niveaux de développement. (DD30Nov2014)*
- *Je n'ai cessé de rappeler l'attachement de la France à l'état de droit, à la liberté de presse, à la transparence des élections, pas par volonté de nous ingérer dans les affaires politiques d'un pays mais parce que le mouvement vers la démocratie est une aspiration irrépressible et légitime des peuples qui rencontrent en plus les exigences du développement. (DB2017)*
- *Voilà pourquoi nous devons consacrer nos efforts au développement et à la croissance, et à lancer un appel pour l'investissement en Afrique. (DB2017)*
- *Mais en même temps, nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement. (DB2017)*
- *Mais j'ai confiance, l'Afrique est en marche et les principes sur lesquels elle peut fonder son développement sont ceux que vous portez. (DD29Nov2014)*

Les prépositions « de », « à », « sur lesquels » établissent un rapport étroit entre le SN1 et SN2. Dans ces énoncés, le locuteur attache une grande importance au développement. Il essaie de montrer combien son pays fait tout pour développer l'Afrique. Parfois, il implique sa propre personne en utilisant le pronom personnel « je » et aussi il se joint d'autres actants en se posant la question comment sortir du sous-développement?

II.1.6. Le développement en association avec les actions

Les phrases noyaux contenues dans les énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivant :

SN1 ⟶ SN1 + Prép + SN2

SN1 ⟶ { (- Dét. + N1) / (- prép. + N1) }

N1 ⟶ {action}

Prép. ⟶ de

SN2 ⟶ Dét. + N1

N2 ⟶ { (+/- humain) / (+/- concret) / (+/- animé) }

1. Trois énoncés se trouvent à l'indicatif présent :

- *La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service du développement. (DK2012)*
- *Il n'y a aucune raison que nous ne soyons pas aussi dans l'espace francophone, capable de développer de nouveaux instruments financiers au service du développement. (DD30Nov2014)*
- *Mais en même temps nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement. (DB2017)*

Dans ces énoncés, le développement se trouve associé aux actions dont le locuteur cherche à mettre en application les objectifs visés pour le développement à travers des nouvelles technologies et de la francophonie. Depuis la fondation de la francophonie, ils n'ont cessé de penser comment développer les pays qui parlent leur langue maternelle. Le Président Hollande essaie dans ses discours de montrer comment la France développera les pays ayant le français en partage.

2. Un énoncé se trouve au futur de l'indicatif :

- *10% de cette taxe, concernant la France seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA. (DK2012)*

Dans ce cas, le « *développement* » se trouve associé aux actions. Le Président essaie de prouver à l'auditoire que les taxes françaises participeront à la lutte contre le sous-développement des pays francophones africains.

II.1.7. Le développement en association avec les états

Les phrases noyaux contenues dans les énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivante :

SN1 + Prép + SN2

SN1 + V + SN2

SN1 → Dét + N1

N1 → (- humain) (- concret) (- animé)

Prép. → de

SN2 → Dét. + N2

N2 → développement

On a soumis quelques énoncés à l'analyse :

Quatre énoncés se trouvent au passé composé de l'indicatif :

- *Je veux que la francophonie puisse porter, là encore cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. (DK2012)*
- *Et puis il y a eu ce long développement, cette longue marche, le long chemin que l'humanité a emprunté jusqu'aujourd'hui. (DD30Nov2014)*
- *L'insuffisance du développement économique et social du sahel, qui a nourri le désespoir.*
- *Je n'ai cessé de rappeler l'attachement de la France à l'état de droit, à la liberté de presse, à la transparence des élections, pas par volonté de nous ingérer dans les affaires politique d'un pays mais parce que le mouvement vers la démocratie est une aspiration irrépressible et légitime des peuples, qui rencontrent en plus les exigences du développement. (DB2017)*

Ces énoncés montrent les états du développement en Afrique. Le président de la République française donne quelques « stratégies » pour que les pays africains puissent se développer alors que lui-même n'est pas sûr de son aboutissement. Mais, ce qu'il promet aux responsables africains, c'est que la France, donc son pays pas lui, sera toujours à leurs côtés. Mais, cela n'est pas dans l'intérêt des pays africains mais dans l'intérêt de la France qui exploite à fond l'économie africaine à l'aide du franc CFA, la monnaie française.

II.1.8. Le développement en association avec les événements

Voici la structure syntaxique des phrases soumis à l'analyse :

SN1 + Prép +SN2

SN1 ⟶ { (- humain) ; (+ action) ; (- concret) }

Prép ⟶ { - de ; - en ; - au }

SN2 ⟶ Dét + N2

N2 ⟶ développement

Voici alors les énoncés soumis à l'analyse :

1. Huit énoncés soumis à l'analyse :

- *Cet accord global doit être contraignant, pays par pays en tenant compte des niveaux de développement. (DD30Nov2014)*
- *Je veux vous faciliter pour l'organisation de ce sommet et pour la qualité de l'accueil que vous nous avez réservé ici, dans ce centre remarquable Abdou Diouf, qui est un symbole de l'Afrique en développement.*
- *Et puis il y a eu ce long développement, cette longue marche, ce long chemin que l'humanité a emprunté jusqu'aujourd'hui. (DD30Nov2014)*

- *La justice climatique, c'est la responsabilité pour les pays riches, les pays développés d'apporter par leur financement, par leur technologies, aux pays qui sont en développement les meilleurs conditions pour réussir l'adaptation et lutter ensemble contre le réchauffement climatique. (DM2016)*
- *Au-delà de la question climatique, c'est le développement qui est en jeu. (DM2016)*
- *Mais en même temps, nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus dans le processus de développement. (DB2017)*
- *Les pays touchés par Ebola doivent vivre, doivent commencer, doivent pouvoir assurer l'accueil des investisseurs et permettre le développement. (DD30Nov2014)*

2. Deux énoncés se trouvent au futur de l'indicatif :

- *10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA. (DK2012)*
- *Cet investissement humain devra être complété d'un investissement dans les infrastructures, dont l'état actuel constitue un frein au développement durable du continent africain. (DD29Nov2014)*

Dans les pactes que la France avait exigés aux pays africains de mettre en application après la colonisation, celle-ci est restée égoïste dans la gestion financière des fonds publics en exigeant de verser une quelconque somme d'argent dans la Banque centrale de la France. Dans ce cas, le président français ignore dans son discours, les événements malheureux que l'Afrique a endurés, causés par la grande majorité des pays occidentaux.

II.1.9. Les circonstants (SP2)

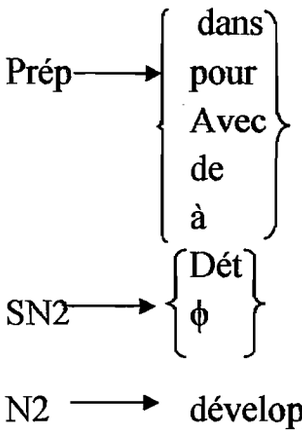
Les phrases noyaux ayant les circonstants correspondent à la structure ci-après :

$$P \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} - SN \\ - \phi \end{array} \right\} + SV$$

$$SV \longrightarrow V + SP$$

$$V \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} (+ \text{transitif}) \\ (+ \text{action}) \\ (+ \text{Sujet humain}) \end{array} \right\}$$

$$SP \longrightarrow \text{prép} + SN2$$



1. Sept énoncés se trouvant à l'indicatif présent :

- *Il n'y a aucune raison que nous ne savons pas aussi dans l'espace francophone, capable de développer de nouveaux instruments financiers au service du développement. (DD30Nov2014)*
- *Au titre de leur pays, je veux qu'ils puissent eux aussi contribuer au développement de ce fonds vert. (DD30Nov2014)*
- *Je n'ai cessé de rappeler l'attachement de la France à l'état de droit, à la transparence des élections, pas par la volonté de nous ingérer dans les affaires politiques d'un pays en ans parce que le mouvement vers la démocratie est une aspiration irrépressible et légitime des peuples qui rencontrent en plus les exigences du développement. (DB2017)*
- *Nous devons tout faire pour assurer votre croissance, votre développement. (DB2017)*
- *Voilà pourquoi nous devons consacrer nos efforts au développement et à la croissance et à lancer un appel pour l'investissement en Afrique. (DB2017)*
- *Mais en même temps, nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement. (DB2017)*
- *Les pays touchés pour Ebola doivent vivre, doivent commercer, doivent pouvoir assurer l'accueil des investisseur et permettre le développement. (DD30Nov2014)*

2. ° Deux énoncés se trouvent au futur de l'indicatif :

- *10% de cette taxe, concernant la France, seront affecté à des projets de développement ou à des luttes contre des paludismes et notamment le SIDA. (DK2012)*
- *Pour la France, 10% de son produit ira au moins au développement, et à la lutte contre les pandémies qui meurtrissent. (DD29Nov2014)*

Comme on le constate dans les énonces cités ci-dessus, le locuteur utilise le mode indicatif présent pour indiquer que l'action marquée par le verbe se passe actuellement, ou qu'elle est toujours valable.

Le président Hollande montre que pour aboutir à un développement durable, il faut de nouveaux instruments financiers et qu'il faut commencer directement et plus vite. Ici, le locuteur utilise le futur de l'indicatif pour prouver à l'auditoire que la France des projets de développement. Il évoque le terme de 10% de taxe, alors que celui-ci est très minime pour participer au développement des pays francophones africains.

II.1.10. Les oppositions

Dans l'ordre de mots récurrents dans notre corpus, le terme « terrorisme » réapparait treize fois. « Guerre » est employé deux fois tandis que le terme « conflits » et « corruption » reviennent trois fois. « Egoïsme » revient une fois. Le terme « crises » apparaît onze fois.

Le locuteur veut la confiance de l'auditoire. Les mots « crises, guerre, terrorisme, conflits » évoquent un état de vouloir une aide, c'est pourquoi Hollande, dans ses discours, parle comme un rhéteur pour conquérir les âmes.

II.1.11. Les qualifications

Les phrases noyaux contenant les qualifications présentent la structure suivante :

SN+S.Adj.

SN ⟶ Dét + N

N ⟶ Développement

Cinq énoncés se trouvent au présent de l'indicatif :

- *Il n'y a pas de vrai développement économique ni de vrai progrès social sans pluralisme.*
- *L'insuffisance du développement économique ni de vrai progrès social sans pluralisme. (DD29Nov2014)*
- *Je veux dire au secrétariat général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon, combien il a été les derniers mois, plus largement ces dernières années, précieux, pour que le*

développement durable puisse être porte comme objectifs pour la communauté internationale. (DM2016)

- *Cet investissement humain devra être complet d'un investissement dans les infrastructures, dont l'état constitue un frein au développement durable du continent africain. (DD29Nov2014)*
- *Le développement, pour les francophones, doit être un développement durable qui préserve la planète. (DD30Nov2014)*

Dans ces énoncés, le terme « développement » est rattaché à des qualifications qui le représentent comme celui qui doit durer, le développement que l'on désire. Le qualificatif durable caractérise le développement que l'on désire, celui qui est à la base de la solidarité internationale. Ici, le locuteur persuade le public que la seule façon de développer l'Afrique, est qu'elle doit s'attacher aux pays étrangers et plus particulièrement à la France.

II.1.12. Les équivalents

Dans notre corpus, on a trouvé plusieurs mots récurrents de « développement ». Le terme « projet » revient treize fois. Le terme « technologie » revient neuf fois. Le terme « financement » est récurrent six fois. « L'investissement » et « échanges » ne sont relevés que six fois. « La ressource » et « fonds » ne sont récurrents que trois fois. « L'entreprise » et « production » reviennent dans le corpus cinq fois.

Dans notre continent, plusieurs pays sont sous-développés et surtout les pays francophones. Le terme « développement » doit avoir ses équivalents dans l'objectif d'insister sur le développement des pays. Dans ses discours politiques, le président français François Hollande insiste sur le développement du continent en employant certains concepts équivalents de celui-ci.

II.2. Francophonie

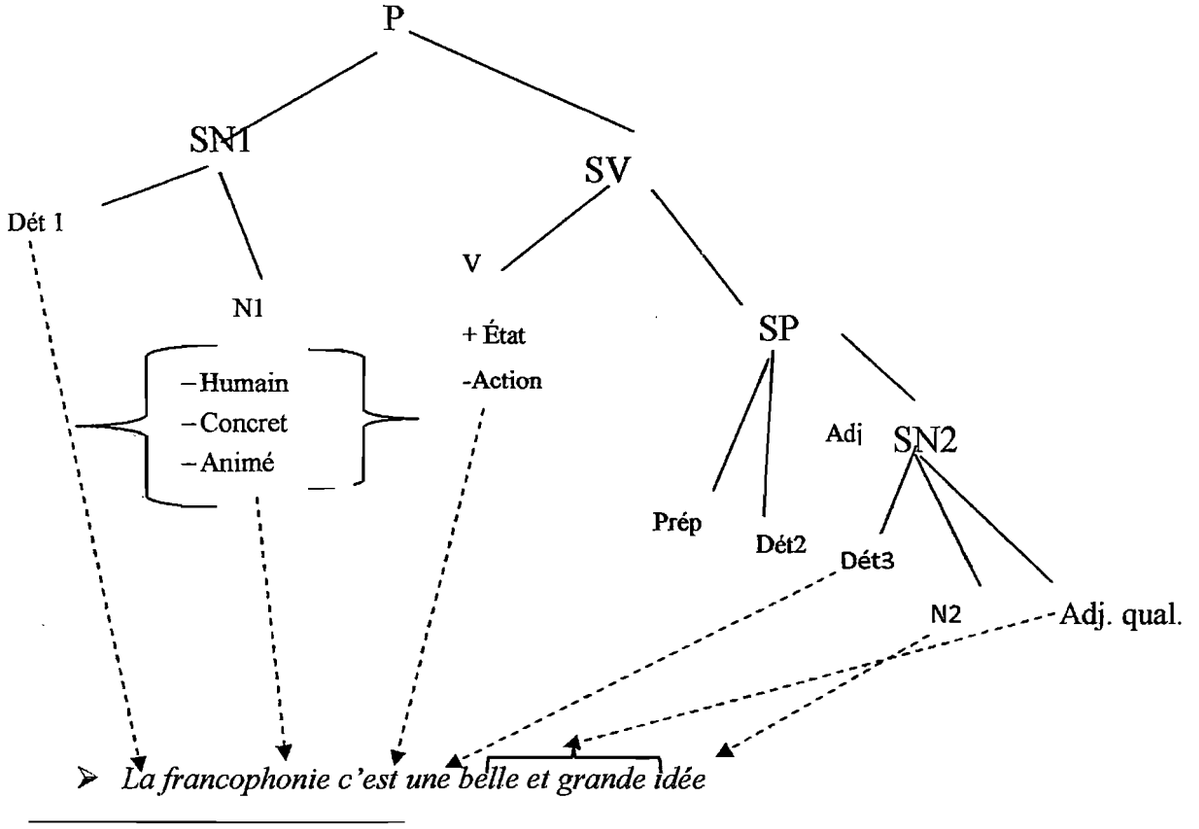
Selon le dictionnaire Hachette, définit le terme « francophonie » est défini comme

> *Ensemble des peuples qui parlent le français. Francophone dont le français est la langue maternelle ou officielle. Exemple : les francophones belges. Ou la langue française est en usage. Pays francophone*[33]

Pour ce qui nous concerne, le concept « francophonie » est relatifs aux pays ayant le partage de la langue française en commun. Nous pouvons aussi signaler que le locuteur a beaucoup utilisé le terme « francophonie » dans le discours de Kinshasa par peur d'une influence qui peut provenir de la République Rwandaise, un pays anglophone par révolution. Pour ce fait, il a garanti au peuple congolais le respect des frontières s'il parle la langue française.

II.2.1. Les actants1 des verbes d'état

Les énonces soumis à l'analyse présentent la structure suivante :



[33] Dictionnaire HACHETTE édité en 2004, p.650

- *La francophonie c'est une communauté,*
- *Telle est la belle ambition de la francophonie*

Treize(13) énonces se trouvent à l'indicatif présent :

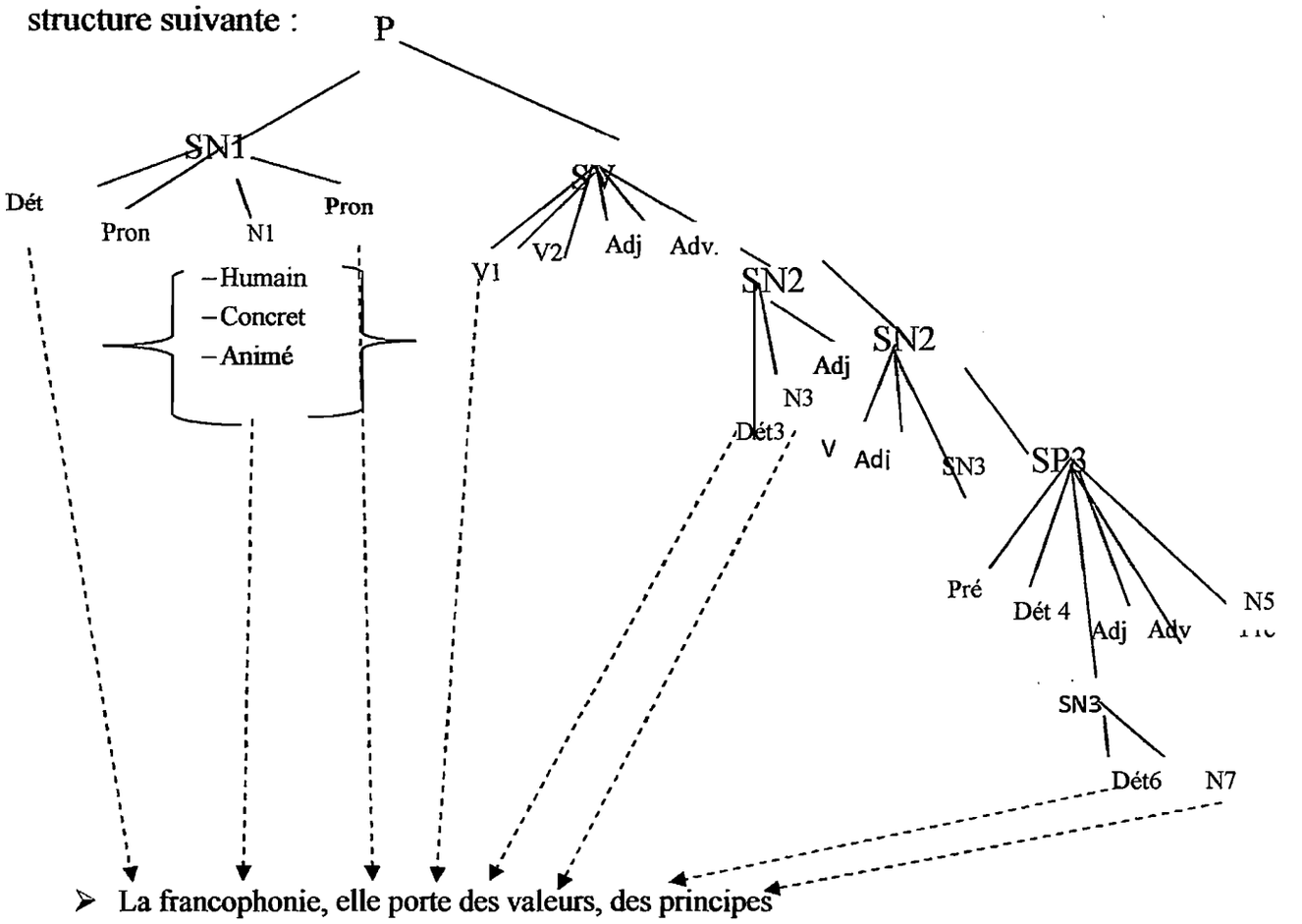
- *La Francophonie est bien plus qu'un patrimoine légué par l'histoire, bien davantage qu'un lien linguistique entre des populations qui parfois s'ignorent. (DK2012)*
- *L'Avenir de la Francophonie, il est ici en Afrique. (DK2012)*
- *La Francophonie, c'est une belle, est grande idée (DK2012)*
- *La Francophonie, c'est une solidarité entre nous mais qui va au-delà de nous. (DK2012)*
- *La Francophonie, c'est une responsabilité, celle d'éduquer, de former, de transmettre, de cultiver. (DK2012)*
- *La Francophonie, c'est une communauté certes qui a été fondée par l'histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage, à mesure qu'il ya des pays qui nous rejoignent dans l'espace francophone. (DK2012)*
- *Telle est l'ambition de Francophonie : mettre une langue, le français au service du monde et de la liberté. (DK2012)*
- *La Francophonie doit être le fer de lance de cette lutte notamment dans les organisations internationales. (DD30Nov2014)*
- *La Francophonie, elle est soucieuse des règles de la démocratie, de la liberté des ordres constitutionnels et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples et des élections libres. (DD30Nov2014)*
- *La Francophonie, c'est un espace de solidarité, nous l'avons montré aussi en Centrafrique quand il y avait des risques d'affrontement entre des catégories religieuses, entre des communautés. (DD30Nov2014)*
- *La Francophonie, c'est un programme, ce n'est pas simplement une organisation. (DD30Nov2014)*
- *La Francophonie doit toujours être en avance sur le reste du monde. (DD30Nov2014)*
- *Non, la francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion des valeurs... (DK2012)*

Malgré l'erreur commise pendant la période coloniale, les présidents et plus particulièrement le président français Hollande cherche à créer de nouvelles relations fondées sur la volonté de tout un chacun d'adhérer à la communauté francophone. Il parle mais en vain car les pays qui ont été colonisés par la France,

sont pauvres et sont en guerre jusqu'à ce que la population accuse la France de complicité aux événements malheureux.

II.2.2. Les actants 1 des verbes d'action

Les phrases noyaux contenues dans les énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivante :



- La francophonie, elle porte des valeurs, des principes
- en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la Francophonie.
- Il n'y a pas plus beau projet pour la francophonie que de servir la jeunesse.
- la francophonie doit porter la démocratie.

Neuf énoncés se trouvent à l'indicatif présent :

- *La Francophonie, elle porte des valeurs, des principes, des exigences. (DK2012)*
- *J'exprime ma gratitude à l'égard de notre secrétaire général Abdou DIOUF, qui a su, à la fois préserver l'unité de la communauté francophone et en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la francophonie. (DK2012)*
- *Non, la Francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion des valeurs, c'est aussi l'ouverture, l'échange économique, social, culturel, c'est enfin un lien entre les générations parce qu'il n'a pas beau projet pour la*

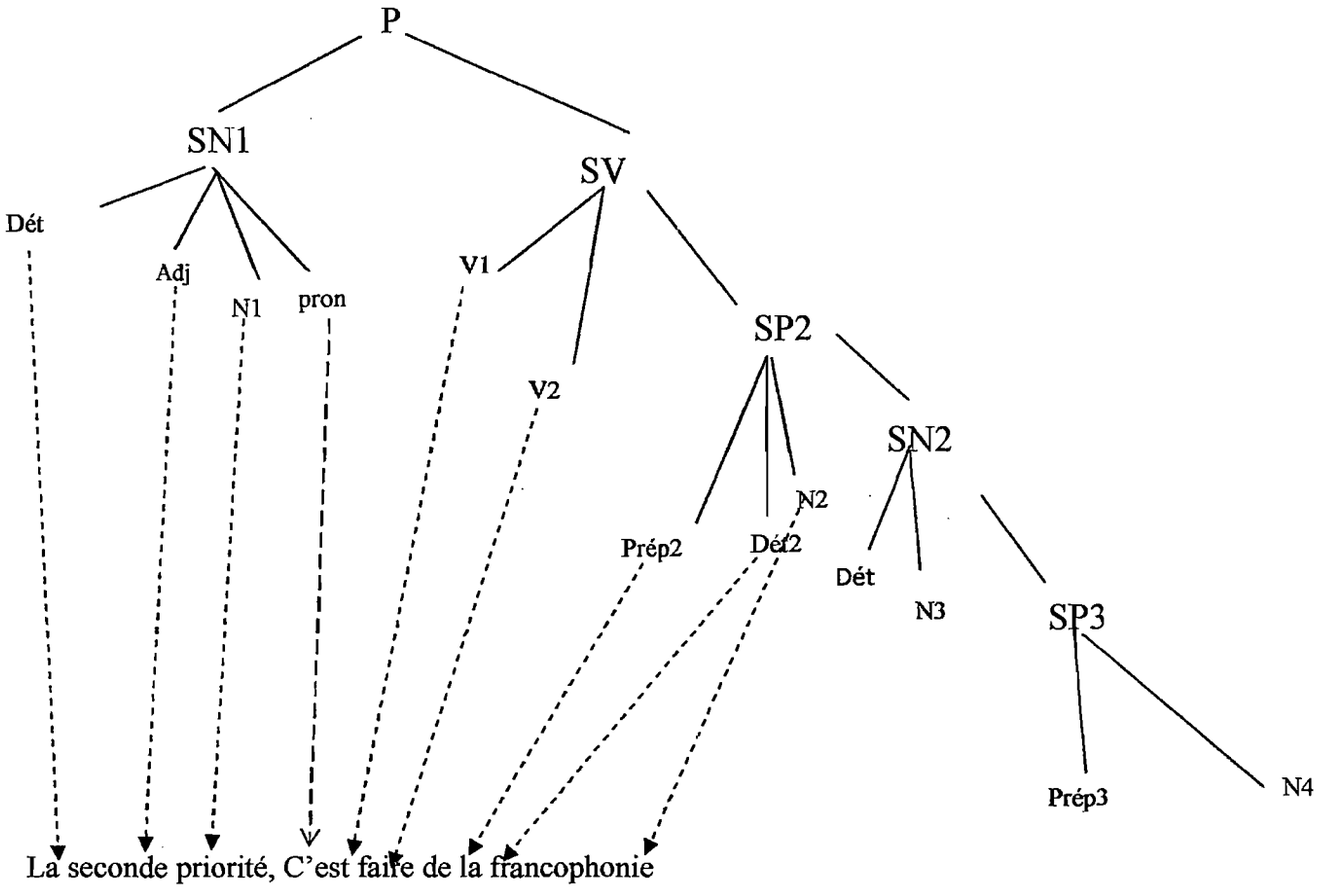
Francophonie que de servir la jeunesse, cette jeunesse qui va parler, elle aussi, en français. (DK2012)

- *Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore, Cette belle idée de la solidarité, du développement, et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. (DK2012)*
- *La Francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants. (DK2012)*
- *Nous n'aurons de cesse de défendre la francophonie. (DK2012)*
- *La Francophonie, c'est une responsabilité, celle d'éduquer, de former, de transmettre, de cultiver.*
- *La Francophonie doit ouvrir, écrire même une plateforme pour la lutte contre les réchauffements climatiques. (DD30Nov2014)*
- *C'est pourquoi notre Francophonie doit accueillir plus d'étudiants permettre plus de circulation, plus de mobilité pour les jeunes, pour les entrepreneurs, pour les chercheurs. (DD30Nov2014)*

En tant qu'actant1 des verbes d'action, la Francophonie est personnifiée, elle joue un rôle d'un être humain, en utilisant certains verbes d'action comme porter, consacrer, servir, éduquer. Le terme « Francophonie » est pris comme galant de tout ordre. Le Président français définit toutes les valeurs dont porte la francophonie. Il s'agit d'un discours tendu car le locuteur persuade le public que la francophonie est tout. L'emploi de l'indicatif présent se présente comme une démonstration de la conviction du locuteur envers son auditoire. Il cherche à faire adhérer l'auditoire à ses idées en employant un temps présent en faisant recours à l'actualité.

II.2.3. Actant2

Un seul énoncé soumis à l'analyse présente la structure suivante :

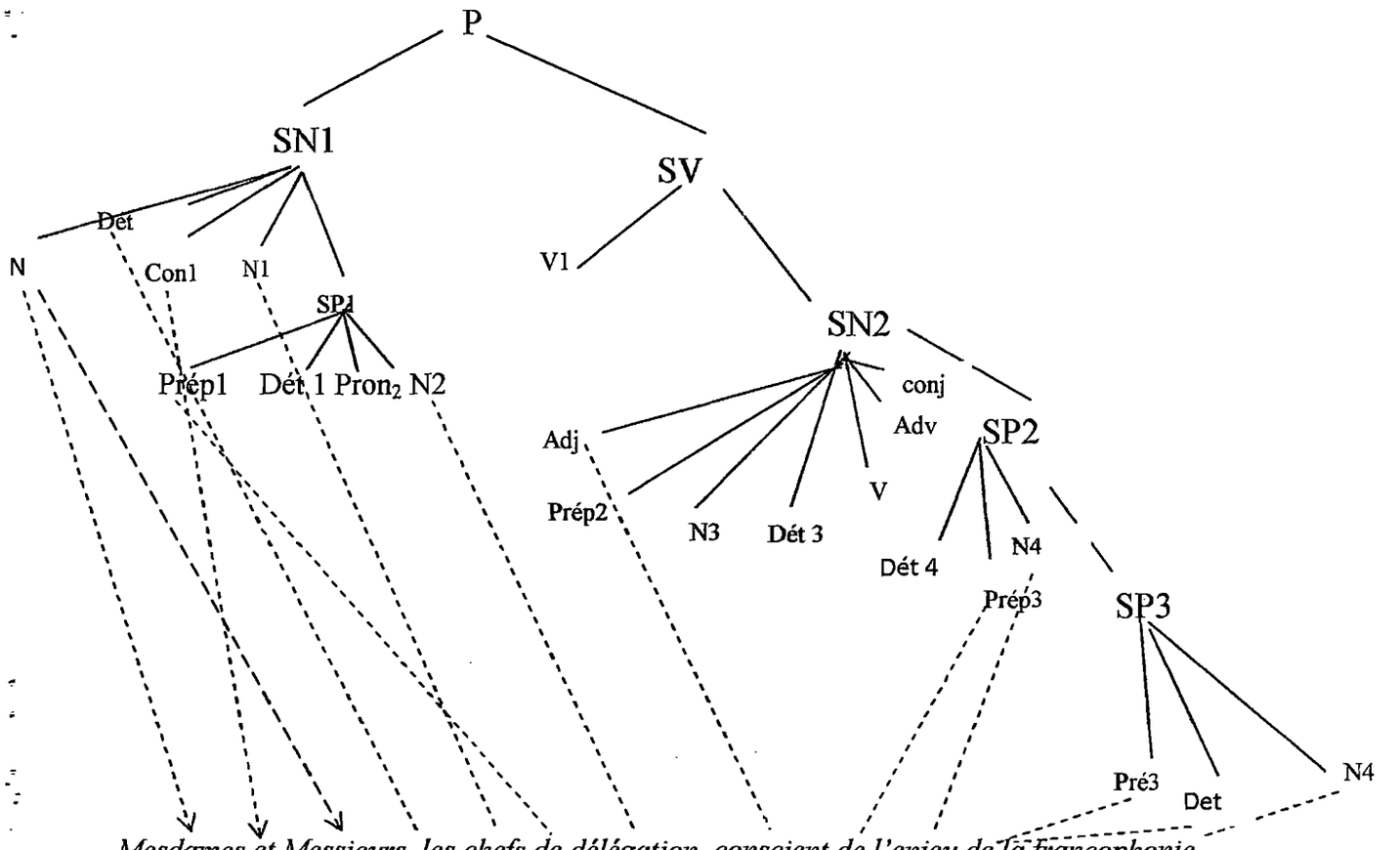


Un énoncé se trouve à l'indicatif présent :

La seconde priorité, c'est de la Francophonie un outil au service du développement. (DK2012)

Etant qu'actant2, la francophonie est l'objet abstrait d'une action incarnée par le verbe « faire ».Il s'agit d'un discours tendu car il consiste à persuader l'auditoire.

II.2.4. Actants3



Deux énonces soumis à l'analyse présentent la structure suivante :

- *Mesdames et Messieurs, les chefs de délégation, conscient de l'enjeu de la francophonie*
- *Je voulais venir ici, à Kinshasa pour honorer cette belle et grande cause, qui s'appelle la francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au-delà de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences.*

Ici, le locuteur essaie de faire un rappel sur la francophonie. Apparemment, le concept de francophonie se présente comme une solution aux problèmes liés aux conflits, aux divisions qui régnaient dans certains pays comme la République démocratique du Congo à l'Est du Congo(Kivu) où la guerre persistait depuis des années.

II.2.5. Les associations

Le sens d'un lexème est conditionné par la place qu'il occupe dans la phrase. Il peut changer de sens s'il se place dans un autre environnement.

II.2.5.1.La francophonie en association avec des objets

Dans tout le corpus, le lexème « francophonie » est en association avec les objets moraux, et avec les évènements.

II.2.5.1.1. Les objets moraux

La structure qui représente des énoncés soumis à l'analyse est la suivante :

$SN_1+Prép+SN_2$

SN1 ⟶ Det+N1

N1 ⟶ { (-humain) ; (-concret) ; (-animé) }

Prep ⟶ Dét.

SN_2 ⟶ { Dét. ; ϕ } $+N_2$ (+/-qualifiant)

N_2 ⟶ (francophonie)

Trois énoncés se trouvent au présent de l'indicatif :

- *Telle est la belle ambition de francophonie : mettre une langue, le français au service du monde et de la liberté. (DK2012)*
- *Mesdames et Messieurs, les chefs le chef de délégation, conscients de l'enjeu de la francophonie. (DK2012)*
- *L'avenir de la francophonie, il est ici en Afrique. (DD30Nov2014)*

Dans ces énoncés, le concept "francophonie "occupe la dernière position du point de vue syntaxique. La préposition et le déterminant assure la liaison avec son objet moral.

Le locuteur mobilise tout le monde pour qu'il soit au service de la priorité de la francophonie. Il s'adresse en particulier à l'auditoire constitué par des grandes autorités africaines de se mettre à l'œuvre pour la langue française pour qu'elle puisse être parlé partout dans le monde.

II.2.5.2. La francophonie en association avec les évènements

La phrase noyau contenue dans l'énoncé soumis à l'analyse correspond à la structure suivante :

SN_1+prep+SN_2

SN_1 ⟶ (-humain) (+action) (-concret)

Prép ⟶ de

SN_2 ⟶ Det+N_2

N_2 ⟶ Guerre, Equivalent

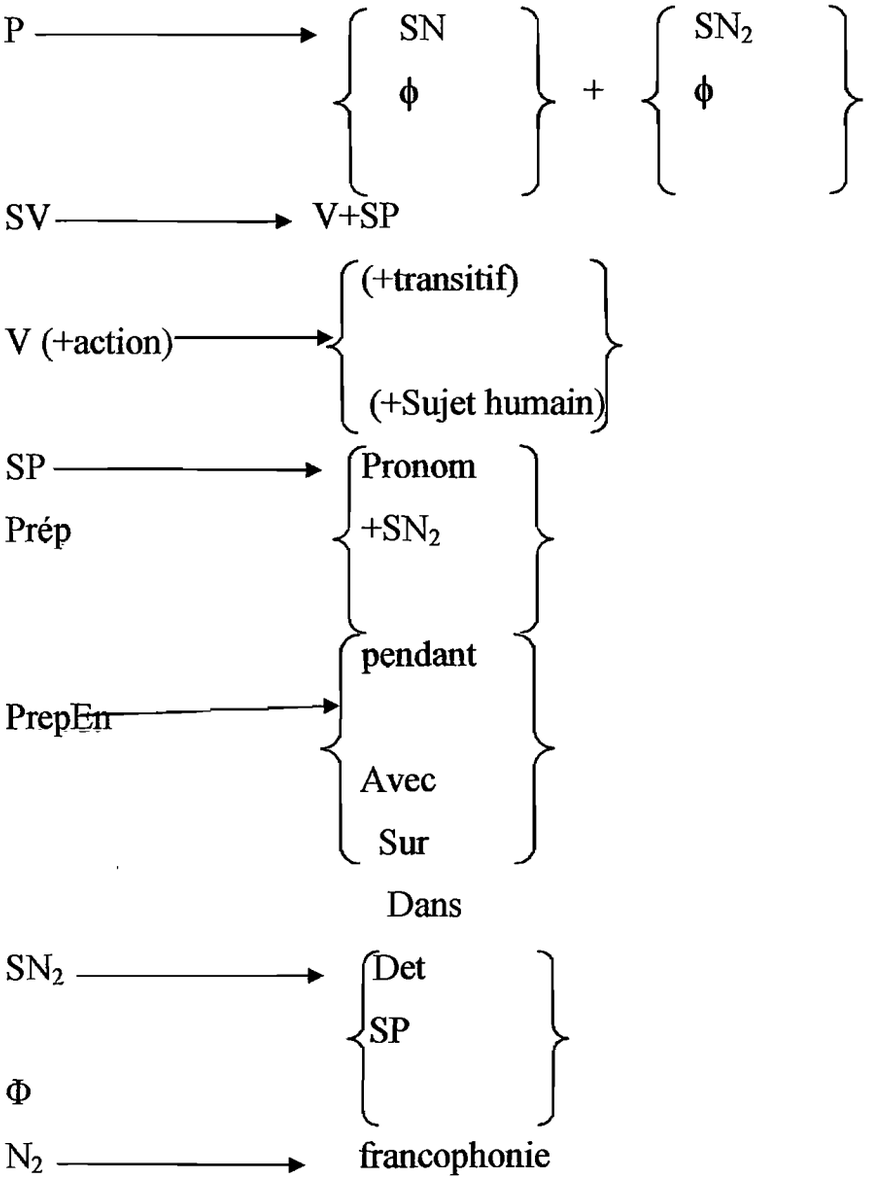
Un seul énoncé se trouve à l'indicatif présent :

- *L'avenir de la francophonie, il est ici en Afrique. (DK2012)*

Le locuteur veut montrer que la langue française c'est un patrimoine africain. Il veut dire que la grande majorité de ceux qui parlent la langue française se trouvent en Afrique. En effet, l'Afrique est le seul continent ayant le nombre élevé des utilisateurs de la langue française. Celle-ci contribue à renforcer la puissance de la France et à dominer, malgré que l'influence des français sur les pouvoirs africains constitue un obstacle au développement et au contrôle de la gestion du pouvoir. Or, aucun pays ne peut se développer sans l'autonomie.

II.2.6. Les Circonstants

Les phrases ayant des circonstants correspondent à la structure suivante :



Treize énoncés se trouvent à l'indicatif présent :

- *J'ai voulu me rendre personnellement, ici à Kinshasa, au sommet de la francophonie.(DK2012)*
- *Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause, qui s'appelle la francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au- delà de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences.(DK2012)*
- *J'exprime ma gratitude à l'égard de notre secrétaire général Abdou Diouf, qui a su, à la fois préserver l'unité de la communauté francophone et en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la francophonie.(DK2012)*

- *L'avenir de la francophonie, il est ici en Afrique.(DK2012)*
- *Non, la francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion des valeurs, c'est aussi l'ouverture, l'échange économique, social, culturel, c'est enfin un lien entre les générations parce qu'il n'a pas plus beau projet pour la francophonie que de servir la jeunesse, cette jeunesse qui va parler, elle aussi, le français.(DK2012)*
- *La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service de développement.*
- *Je veux que la francophonie puisse parler, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises.(DK2012)*
- *La francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants.(DK2012)*
- *Avec la francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle.(DK2012)*
- *La francophonie, c'est une communauté, certes qui a été fonde par l'histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage, à mesure qu'il y a des pays qui nous rejoignent dans l'espace francophone.(DK2012)*

Dans ces énoncés cités ci-haut, le locuteur montre que malgré la concurrence d'autres langues, la langue française continuera à agir selon ses objectifs, et lesquels objectifs puissent servir d'exemples dans les différentes actions de solidarités et de développement entre francophones.

II.2.7. Les équivalents

Pour ce qui est de l'équivalent du concept Francophonie, dans le corpus, nous n'avons trouvé qu'un terme composé qui est langue française et qui est récurrent douze fois.

Enfin de compte, on constate que l'utilisation de ce terme est fréquente pour montrer l'insistance du choix de cette langue.

II.3. La démocratie

Selon le dictionnaire Le Petit Larousse, le terme « démocratie » signifie :

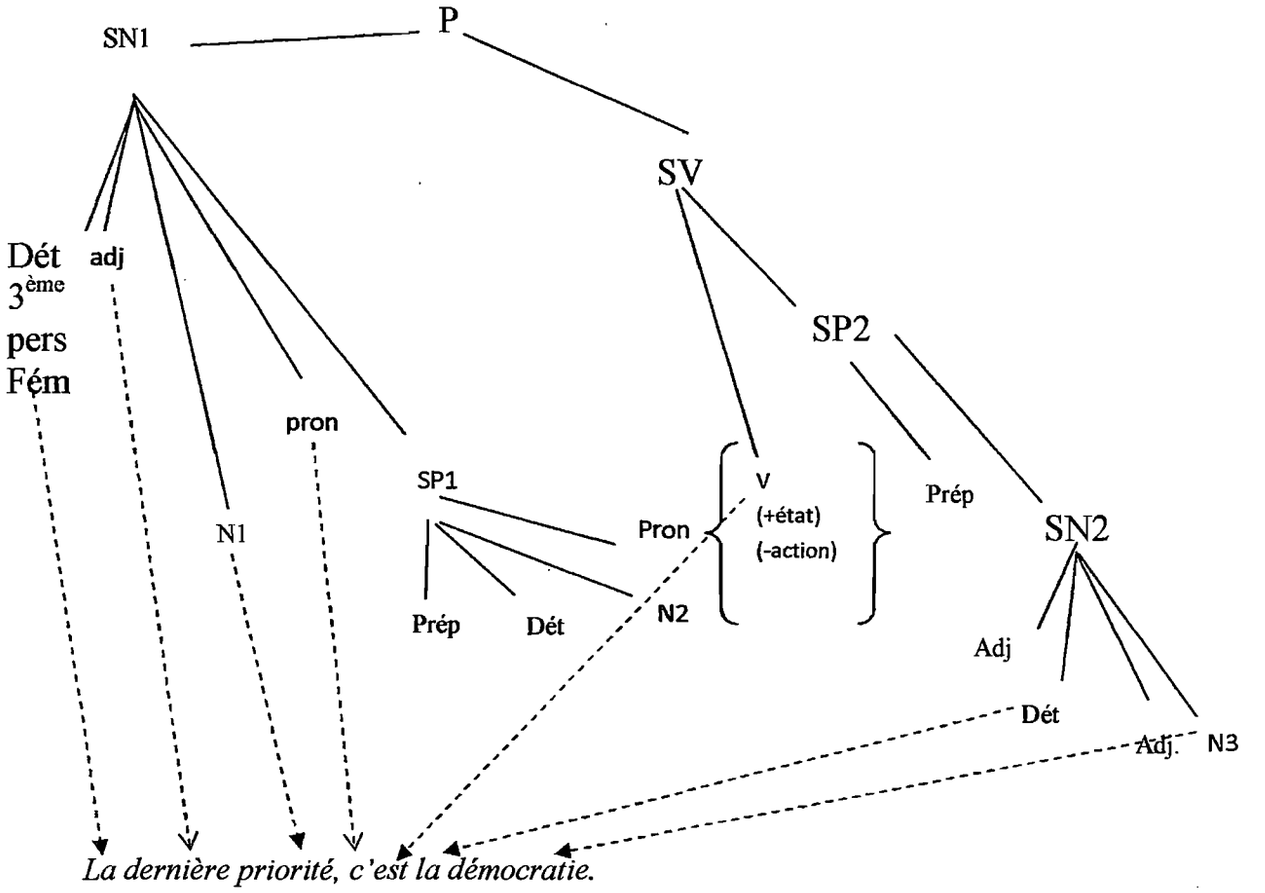
> *1. Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie directe) ou par représentants interposés (démocratie représentative).*
>
> *2. Démocratie chrétienne : mouvement politique qui s'est développé en Europe à la fin du 19è S, et qui s'inspire de la doctrine sociale de l'église catholique.*
>
> *3. Démocratie populaire : régime reposant sur l'hégémonie du Parti communiste et sur l'étatisation de l'économie, instauré dans les stellites de l'EX-URSS*[34].

Nous avons pris la « démocratie » dans le sens d'un régime politique dans lequel le peuple dispose d'un pouvoir souverain. Néanmoins, dans les discours du président, nous avons remarqué que la démocratie acceptée doit remplir les conditions liées à l'attachement à la France, pays colonisateur.

[34] Dictionnaire LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, édition 2011, Larousse, p.302.

II.3.1. Les actants 1 des verbes d'état

Les phrases noyaux soumis à l'analyse présente la structure suivante :



Trois énoncés se trouvent au présent de l'indicatif

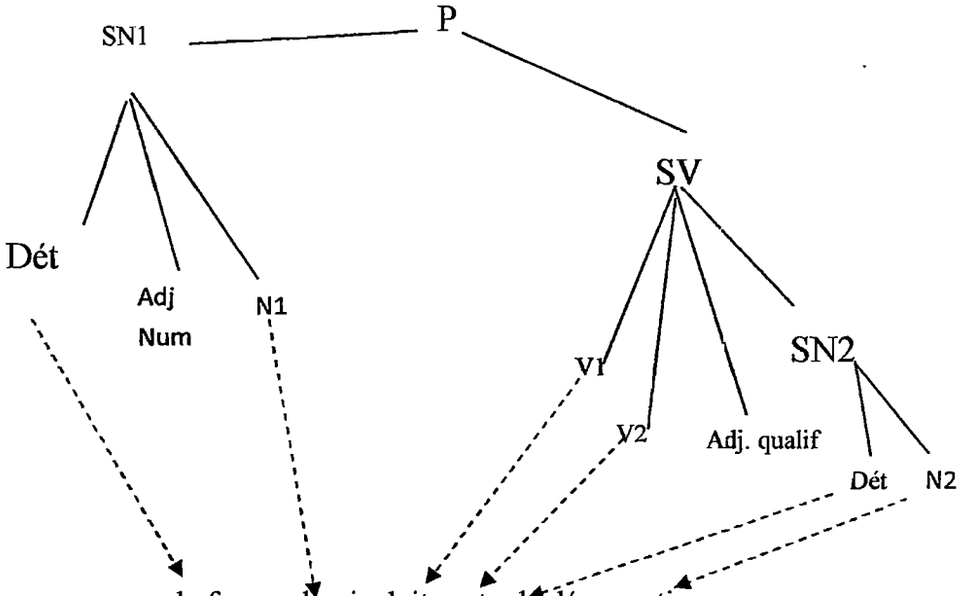
- *Et puis, la dernièrepriorité, c'est la démocratie. (DK2012)*
- *Défendre le français, c'est aussi affirmer des valeurs. Et la première d'entre elle c'est la démocratie. (DD30Nov2014)*
- *La francophonie, elle est soucieuse des règles de la démocratie, de la liberté du vote, d'unrespect des ordres constitutionnels et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples, à des élections libre d'un pays mais parce que le mouvement vers la démocratie est une aspiration irrépressible et légitime des peuples qui rencontre en plus les exigences du développement. (DD30Nov2014)*

Le locuteur relie la langue françaiseà la démocratie. Il essaie de montrer que l'objectif principal de la francophonie est la démocratie.

Il s'agit d'un discours tendu parce que le locuteur persuade l'auditoire de défendre la démocratie en tout et partout.

II.3.2. Les actants 2 des verbes d'action

Les énoncés soumis à l'analyse présentent l'analyse suivante :



- la francophonie doit porter la démocratie
- L'Afrique parvient à faire vivre la démocratie

Trois énoncés sont au présent de l'indicatif en intégralité :

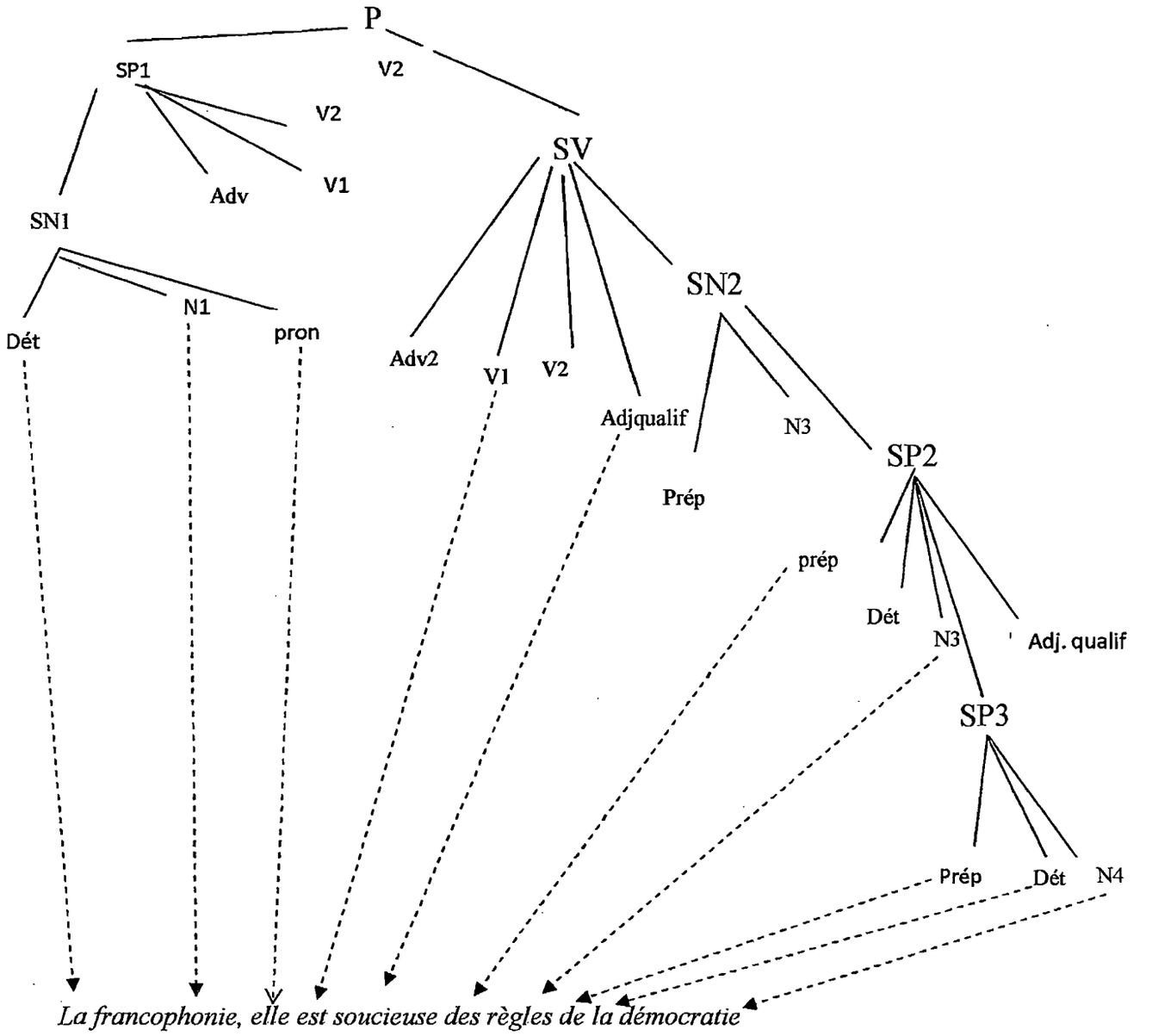
- *La francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants. (DK2012)*
- *Là où les règles constitutionnelles sont malmenées, là où la liberté est bafouée, làoù l'alternance est empêchée, j'affirme ici que les citoyens de ces pays sauront toujours trouver dans l'espace francophone, le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, le droit et la démocratie. (DD30Nov2014)*
- *J'ai une conviction profonde : si l'Afrique, berceau de l'humanité parvient à faire vivre pleinement la démocratie, partout et pour tous, si elle réussit à surmonter les démons de la division, alors elle sera le continent où se jouera l'avenir de la planète. (DD29Nov2014)*

Dans ces énoncés, les verbes « vivre » et « prévaloir » sont vivement employés par le locuteur pour motiver les pays où la démocratie est malmenée par certaines autorités. Donc, il encourage les pays qui défendront cette cause.

II.3.3. Les associations

Les liaisons positives du lexème « démocratie » sont dans les associations avec les objets, avec les états et avec les actions.

II.3.3.1. La démocratie en association avec des objets moraux



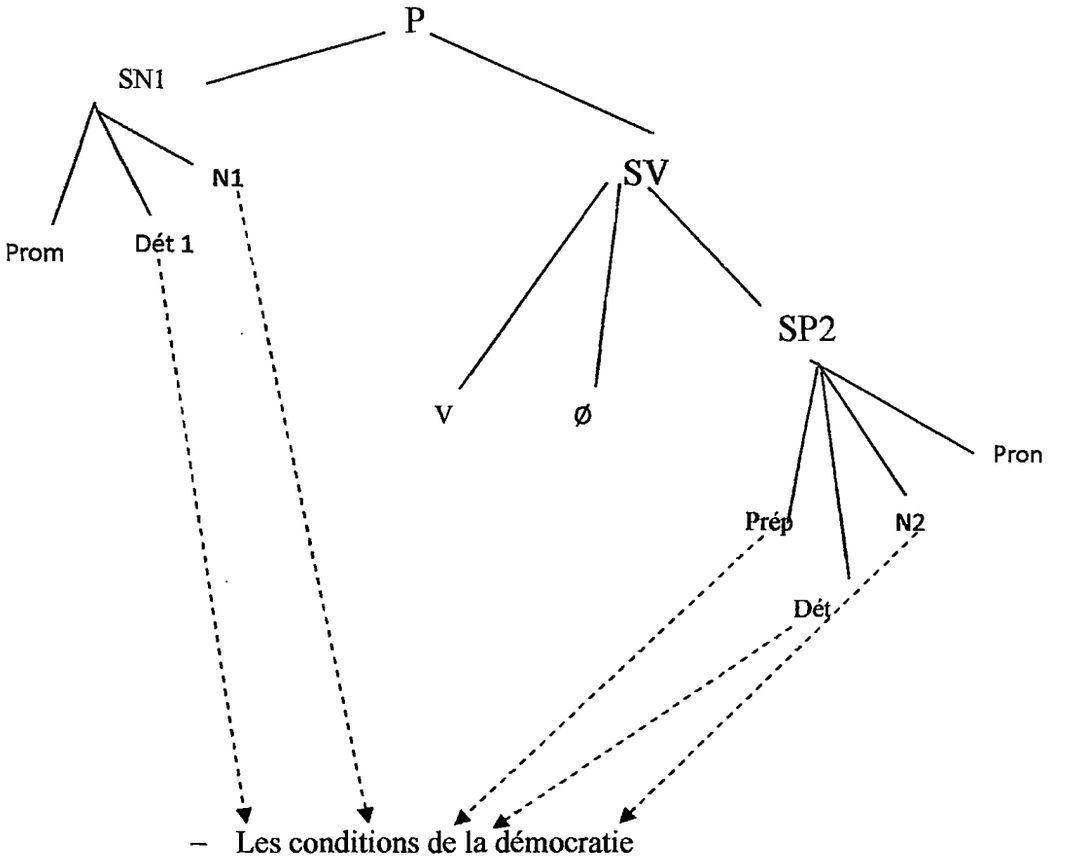
Trois énoncés se trouvent à l'indicatif présent :

- *Et aujourd'hui, je suis particulièrement heureux que le président de Madagascar soit parmi nous, parce que Madagascar a été longtemps écarté, justement parce que les conditions de la démocratie et du pluralisme n'étaient pas réunies.*
- *La francophonie, elle est soucieuse des règles de la démocratie, de la liberté du vote, du respect des ordres constitutionnels et de l'aspiration des peuples, à des élections libres. (DD29Nov2014)*
- *J'y vois un double symbole, celui de la vitalité de votre démocratie et celui de la force du lien qui unit nos deux pays. (DD29Nov2014)*

Le locuteur démontre combien la démocratie a ses exigences pour être acceptée au niveau mondial. Il s'agit d'un discours tendu parce qu'il est entrain de convaincre l'auditoire qu'ils doivent soutenir la démocratie pour progresser réellement.

II.3.3.2. La démocratie en association avec les états

Les phrases noyaux soumis à l'analyse correspondant à la structure suivante :



- Les conditions de la démocratie
- La vitalité de la démocratie

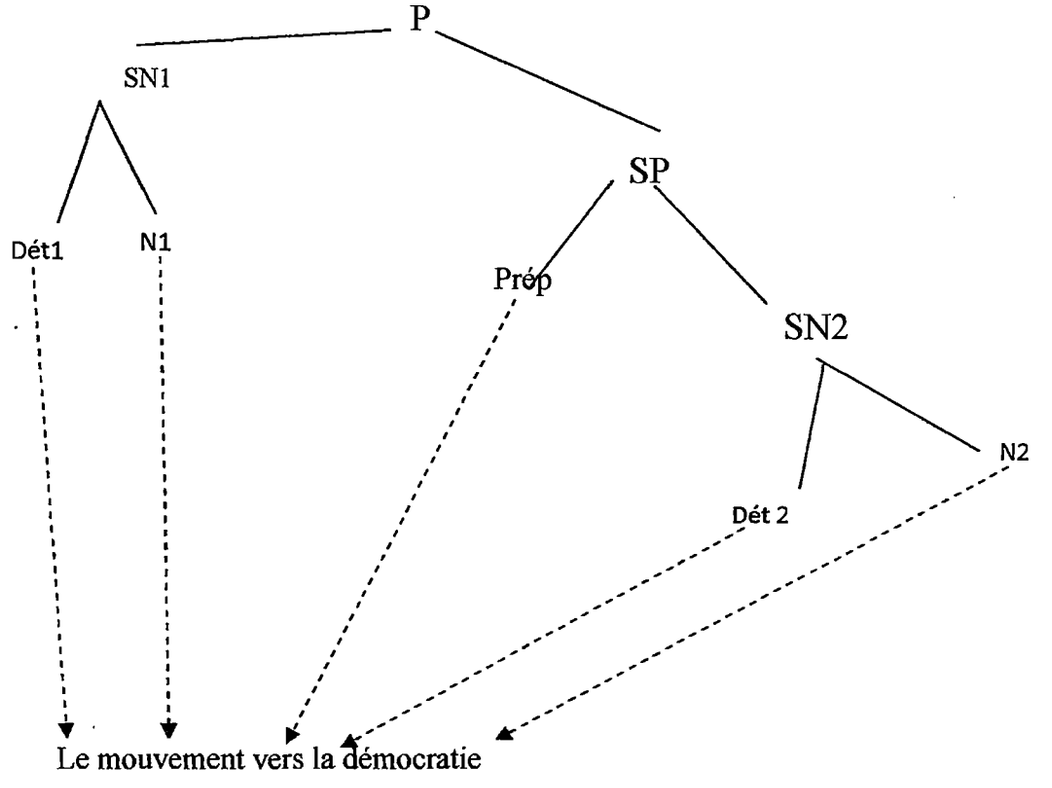
Deux énoncés se trouvent au présent de l'indicatif :

- *Et aujourd'hui, je suis particulièrement heureux que le président de Madagascar soit parmi nous, parce que Madagascar a été longtemps écarté, justement parce que les conditions de la démocratie et du pluralisme n'étaient pas réunies.*
- *J'y vois un double symbole, celui de la vitalité de votre démocratie et ceux de la force du lien qui unit nos deux pays. (DD29Nov2014)*

Par ces énoncés, Hollande montre comment certains pays comme Madagascar ont été écartés faute de manque du respect de la démocratie et du pluralisme des partis politiques. Il invite les pays africains à respecter la démocratie. Il reste toujours persuasif même si le pourcentage de la mise en application médiocre. Depuis Mitterrand, la situation est restée la même vis-à-vis des autorités africaines.

II.3.3.3. La démocratie en association avec les actions.

Un énoncé soumis à l'analyse correspond la structure suivante :



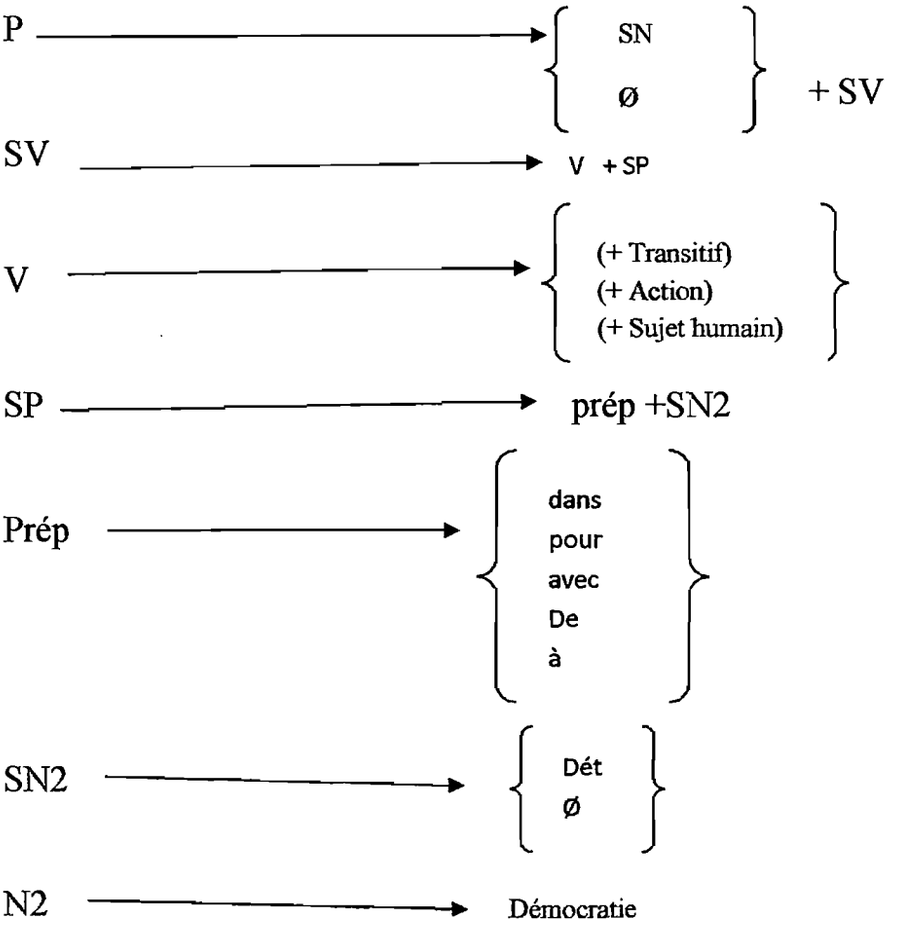
Un énoncé se trouve au présent de l'indicatif :

> *Depuis 2012 que j'exerce cette responsabilité de président de la Républiquefrançaise, je n'ai cessé de rappeler l'attachement de la France à l'état de droit, à la liberté de la presse, à la transparence des élections par volonté de nous ingérer dans les affaires politique d'un pays mais parce que le mouvement vers la démocratie est aspiration irrépressible et légitime des peuples, qui rencontre en plus les exigences du développement.*

Dans ceténoncé, le locuteur assume ce qu'il dit en utilisant le pronom « je ». La France s'ingère dans les affaires politiques des pays africains en exigeant l'utilisation du franc CFA. Vous vous rappelez que cette monnaie avait été instaurée et exigée aux pays francophones africains par la France dans le but d'exploiter à fond l'économie africaine puisque les pays ayant cette monnaie doit verser une somme de 85% de leurs réserves à la Banque Centrale de la France.

II.3.4. Les circonstants

Les phrases noyaux contenant des circonstants présentent la structure suivante :



Trois énonces se trouvent à l'indicatif présent:

- *Beaucoup pour la démocratie, beaucoup pour la paix et c'est pourquoi ce centre international à Dakar porte votre nom, votre nom qui, partout dans le monde, au-delà de l'espace francophone fait résonner la démocratie et la paix.(DD30Nov2014)*
- *Et aujourd'hui, je suis particulièrement heureux, que le président de Madagascar soit parmi nous, parce que Madagascar a été longtemps écarté justement parce que des conditions de la démocratie et du pluralisme n'étaient pas réunies. (DD30Nov2014)*
- *Là où les règles constitutionnelles sont malmenées, là où la liberté est bafouée, là où l'alternance est empêchée, j'affirme ici que les citoyens de ces pays sauront toujours trouver dans l'espace francophone le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, de droit et la démocratie. (DD30Nov2014)*

Dans ces énoncés, le locuteur se trouve dans une situation où plusieurs pays ne respectent pas les principes de la démocratie. Hollande parle de façon persuasive pour que ces pays puissent respecter la démocratie dans le pouvoir. D'après lui, toute démocratie qui ne respecte pas les principes des Pays du Nord, est « fondamentale » et « barbare » d'autant plus que les leaders de l'Afrique qui tentent de redresser l'économie, sont emprisonnés.

II.3.5. Les équivalents

Dans nos énoncés, le concept « démocratie » a beaucoup d'équivalents. Il y'a le terme «liberté» qui revient treize fois. Mais aussi les termes « vote » et « élections » qui reviennent quatre fois et enfin les termes « droit » et « pluralisme » qui apparaissent six fois dans le corpus.

II.3.6.Les oppositions

Dans nos énoncés, le terme« démocratie »n'a qu'une seule opposition: « le terrorisme »qui apparait dix fois dans tout le corpus.

Ce mot « terrorisme » est un appui des étrangers de s'ingérer dans les affaires des Pays, encore les terroristes donnent souvent aux pays occidentaux, un feu vert au sabotage des Pays, à titre d'exemple le Mali qui vient d'échapper au contrôle des terroristes par la main française, ne sera plus libres dans ses décisions.

II.4.La paix

Selon HACHETTE, se définit le vocable paix ainsi:

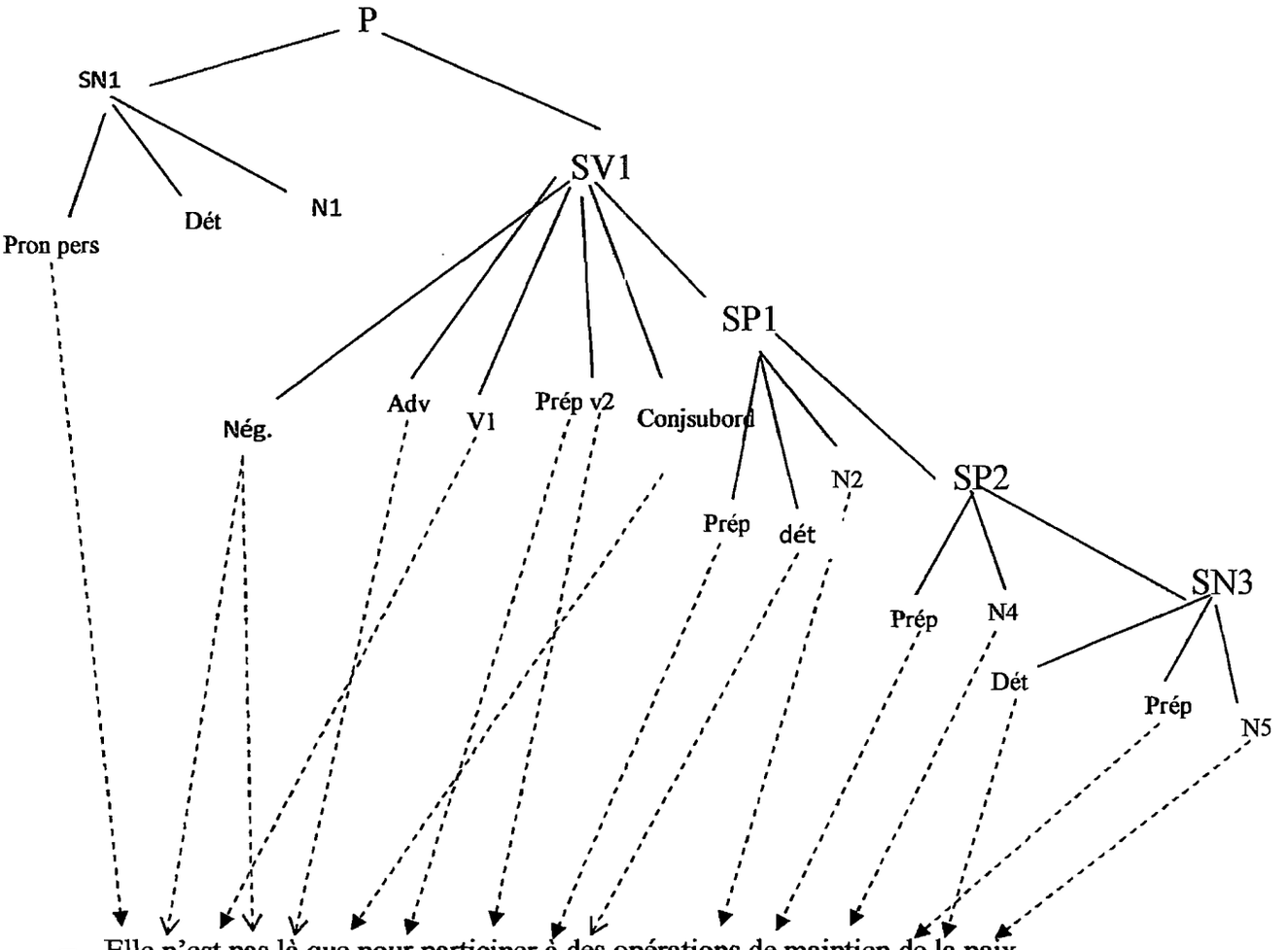
> *« La paix, nom féminin ; 1. Concorde, absence des conflits entre les personne, vivre en paix avec autrui. 2. situation d'un pays qui n'est un état de guerre. Exemple ; Temps de paix. 3. traite de paix : exemple : faire, signer la paix. 4. Tranquillité, quiétude que rien ne trouble, exemple : cet enfant ne laisse jamais en paix. 5. Absence d'agitation, état de calme silencieux et reposant, exemple : la paix des forets. 6. Tranquillité sereine de l'âme, exemple : avoir la conscience en paix. -paix de Dieux »*[35].

Pendant notre analyse, nous avons pris le concept paix comme situation d'un pays qui n'est pas en état de guerre.

[35] Dictionnaire HACHETTE édité en 2004, p.1178

II.4.1.Les actants des verbes d'états

Les phrases noyaux tirés des énoncés présentent la structure suivant :



- Elle n'est pas là que pour participer à des opérations de maintien de la paix
- C'est le sens même de ce sommet consacré à la paix

Deux énoncés se trouvent au présent de l'indicatif :

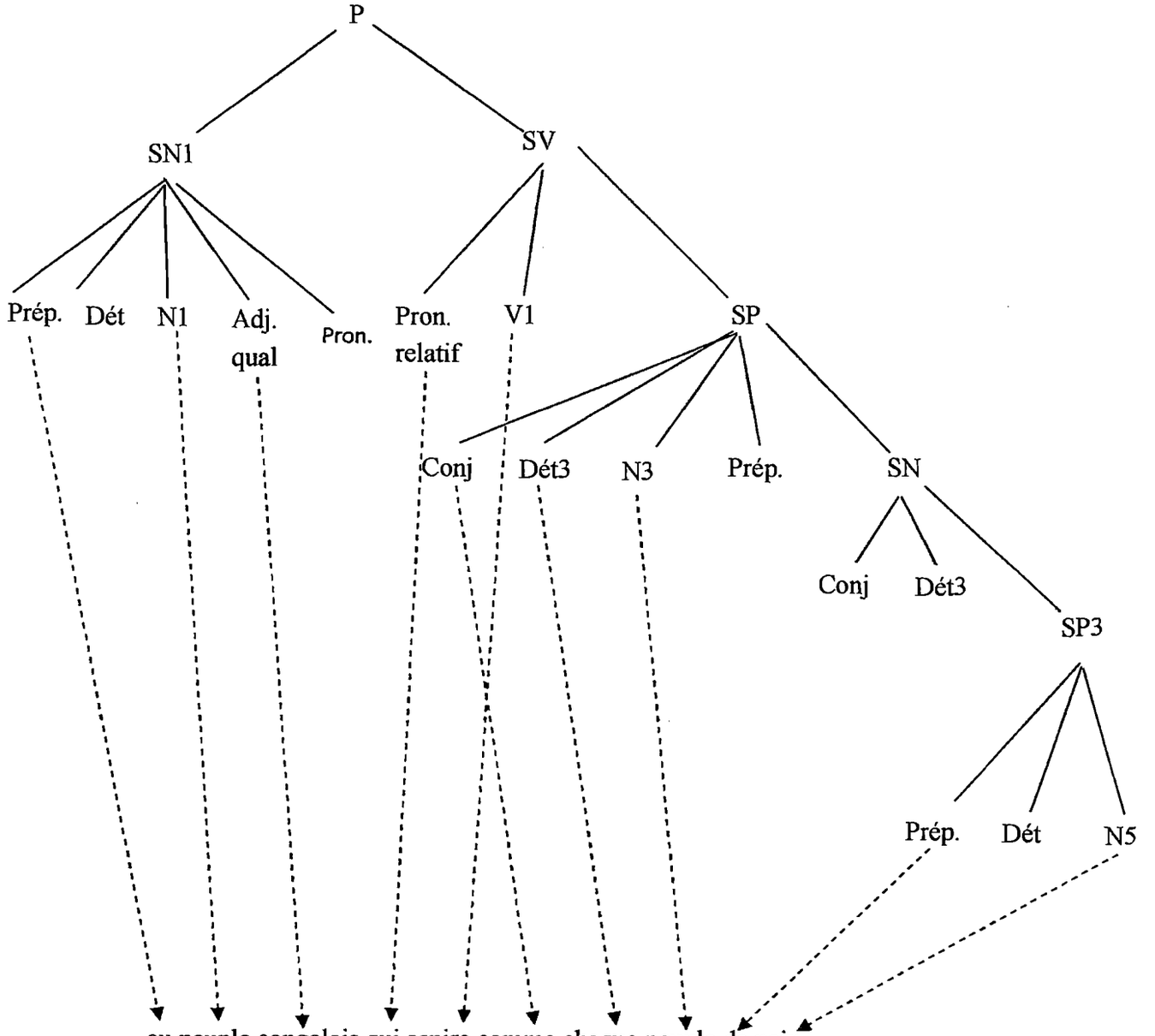
- *Elle n'est là que pour participer à des opérations de maintien de la paix et pour travailler avec les Africains au renforcement de leurs capacités de défense. (DB2017)*
- *C'est le sens même de ce sommet consacre à la paix, à sécurité et à l'émergence de l'Afrique. (DB2017)*

Le locuteur montre le rôle joué par les forces armées françaises sur le territoire africain. Il démontre que ces forces armées travaillent en collaboration avec l'armée d'un pays pour dire que la France ne s'ingère pas dans les affaires du pays.

Il s'agit d'un discours opaque. On parle d'un discours opaque, lorsque le discours crée une ambiguïté chez un interlocuteur c'est-à-dire qu'il ne comprend pas ce que veut dire le locuteur. Dans ses discours, le locuteur ne veut pas montrer combien la France participe indirectement dans la déstabilisation des pouvoirs africains depuis Thomas Sankala.

II.4.2. Les Actants 3

Les phases noyaux contenues dans les énoncés soumis à l'analyse présentent la structure suivante :



- au peuple congolais qui aspire comme chaque peuple de paix.
- nous sommes ensemble pour relever le défi majeur de la paix.

- la France agit par volonté de porter le message de la paix.

Quatre énoncés se trouvent à l'indicatif présent :

- *Je voulais témoigner du soutien de la France au peuple congolais qui aspire comme chaque peuple à la paix, à la sécurité, à la démocratie.(DK2012)*
- *Dès lors que nous sommes unis, dès lors que nous sommes solidaires, dès lors que nous sommes ensemble pour relever les défis de la paix, il est possible de réussir là où l'on pense que l'horreur s'est installée. (DB2017)*
- *D'abord, je veux affirmer que la France restera toujours au côté du Mali, toujours jusqu'à l'aboutissement du processus de paix, jusqu'à ce que l'état malien puisse voir son autorité respectée sur l'ensemble du territoire malien.(DB2017)*
- *La France agit donc partout où elle pense qu'il est utile de le faire en Afrique par solidarité, par devoir et également par la volonté de porter partout le message de la sécurité et de la paix.*

Le locuteur utilise l'indicatif présent pour rendre plus actif le message. Le président Hollande parle ceux-ci après l'intervention de l'armée française sur le sol malien et centrafricain. Donc il était en train de démontrer pourquoi la France s'était intervenue militairement au Mali. Il s'agit d'un discours opaque car la France cherche des intérêts personnels selon lesquels le locuteur ne peut les dévoiler publiquement. Il se cache dans la sécurité et dans la paix quand bien même son intervention avait évité plusieurs dangers dont l'infiltration des terroristes sur le territoire malien.

II.4.3.La paix en association avec les objets moraux

Les phrases noyaux issues des énoncés à l'analyse correspondent à la structure suivante :

SN1 +Prép + SN2

SN1 ⟶ Dét + N1 + Adj

N1 ⟶ { (- humain) ; (+/- concret) ; (- animé) }

Prép ⟶ de / Pour

SN2 ⟶ Dét + N2 (+/- qualifiant)

N2 ⟶ paix

Sept énoncés se trouvent au présent de l'indicatif

- *Beaucoup pour la démocratie, beaucoup pour la paix, et c'est pourquoi ce centre international de Dakar porte votre nom, votre nom qui, partout dans le monde, au-delà de l'espace francophone fait raisonner la démocratie et la paix. (DD30Nov2014)*
- *C'est votre sécurité qui est en jeu, c'est aussi la nôtre, celle de l'Europe qui connait la valeur inestimable de la paix pour laquelle elle a obtenu aujourd'hui l'illustre récompense du prix Nobel.(DD29Nov2014)*
- *L'engagement des armées africaines dans le maintien de la paix au sein des Casques Blues en est la preuve, je pense au courage des Burundais, Djiboutiens, Ethiopiens, Kenyans et Ougandais qui payent un lourd tribut pour libérer la Somalie. (DD29Nov2014)*
- *Je salue ici aussi les soldats Sénégalais engages dans les opérations de maintien de la paix difficiles en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en RD C ou au Soudan. (DD29Nov2014)*
- *Dès lors que nous sommes unis, dès lors que nous sommes solidaires, dès lors que nous sommes ensemble pour relever le défi majeur de la paix, il est possible de réussir là où l'on pense que l'horreur s'est installée. (DB2017)*
- *Elle n'est là que pour participer à des opérations de maintien de la paix et pour travailler avec les africains au renforcement de leur capacités de défense. (DB2017)*

Dans ces énoncés, le président Hollande exhorte les autres à s'investir dans le maintien de la paix. Il utilise le pronom personnel « nous » et le pronom possessif « notre » pour se joindre à tous ceux qui veulent la paix et à tous ceux qui la cherchent. Il ajoute aussi que même son pays la France aidera au pays en guerre pour restaurer la paix.

II.4.4. La paix en association avec les actions

Un seul énoncé soumis à l'analyse présente la structure suivante :

SN1 +Prép + SN2

SN1 ⟶ [(Dét + N1) / (Prép + N1)]

N1 ⟶ action

Prép ⟶ de

SN2 ⟶ Dét + N2

N2 ⟶ la paix

Cet énoncé se trouve au présent de l'indicatif

- *Nous devons être conscients de risques que vous rencontrez .je ne porte plus là des risques liés à des situations politiques ou à des menaces sur la paix. Je parle là de ce qu'est l'évolution de la démographie africaine et qui durera encore plusieurs décennies.(DB2017)*

Le locuteur a peur de l'augmentation de la population et il veut inviter les autres à y réfléchir. Ce discours est un discours opaque parce que le locuteur n'a pourtant pas dit les modalités de s'en sortir.

II.4.5. La paix en association avec les états

Un énoncé soumis à l'analyse présente la structure suivante :

SN1 +Prép + SN2

SN1 ⟶ Négation + N1

Prép ⟶ en

SN2 ⟶ Dét + N2

N2 ⟶ paix

Le même énoncé se trouve au présent de l'indicatif.

Car, sans Etats de droit, il ne peut y avoir de fonctionnement normal de l'Etat ni d'investissement durable des entreprises ni de société en paix.(DD29Nov2014)

Cet énoncé décrit l'état d'une société qui n'est pas en paix. Le locuteur montre que le développement d'un pays où il n'y a pas de démocratie, ce qu'il appelle Etat de droit, il ne peut y avoir de paix. Il le dit lorsque plusieurs pays africains sont privés de paix parce que certaines autorités ne veulent pas partager le pouvoir avec les autres.

II.4.6. Les circonstants (SP2)

Les phrases noyaux contenant les circonstants correspondent à la structure suivante :

P : SN1 +SV + SN2

SV → V + SN + SP

V → (- transitif) (+action) (+ sujet) (humain)

SN → Dét + N1 + Adj. qual.

SP → Prép + SN2

Prép → dans, Avec, De, A, en

SN2 → Dét + N2

N2 → la paix

Six énoncés se trouvent à l'indicatif présent.

- *Beaucoup pour la démocratie, beaucoup pour la paix et c'est pourquoi ce centre international de Dakar port votre nom, votre nom qui, partout dans le monde, au-delà de l'espace francophone fait résonner la démocratie et la paix. (DD30Nov2014)*

- *Je salue aussi ici les soldats sénégalais engagés dans des opérations de maintien de paix difficiles en Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, en RDC ou en au Soudan. (DD29Nov2014)*
- *Dès lors que nous sommes unis, dès lors que nous sommes solidaires dès lors que nous sommes ensemble, pour relever le défi majeur de la paix, il est possible de réussir il est possible de réussir là où l'on pense que l'horreur s'est installée. (DB2017)*
- *D'abord je veux affirmer que la France restera au côté du Mali, toujours, jusqu'à l'aboutissement du processus de paix jusqu'à ce que l'Etat malien puisse voir son autorité respectée sur l'ensemble du territoire malien. (DB2017)*
- *La France agit donc partout où elle pense qu'il est utile de faire en Afrique, par solidarité, par devoir et également par volonté de porter partout le message de la sécurité et de la paix. (DB2017)*

Elle n'est là que pour participer à des opérations de maintien de la paix et pour travailler avec les africains au renforcement de leurs capacités de défense.

Dans les énoncés ci-haut mentionnés, le locuteur utilise le présent de l'indicatif pour montrer l'importance d'intervention des militaires encore actifs dans les pays en guerre. Cela se passait alors que les observateurs taxaient la France d'interventionnisme et d'expansionnisme comme véritable obstacle du développement de l'Afrique.

II.4.7.Les opposants

D'après l'ordre des mots récurrents dans le corpus le terme « terroriste » est récurrent treize fois. « Crises » réapparait une fois. « Conflits » apparait aussi trois fois. « Guerre » est récurrent deux fois.

Ce terme « paix » joue un rôle primordial dans les conditions de la vie. Ses opposants peuvent faciliter la pénétration de l'influence extérieure. Ce sont les cas des pays pauvres qui perdent leurs sens de contrôle de pouvoir depuis le petit paysan jusqu'au sommet. En outre, le terme « terrorisme » est devenu un slogan politique pour beaucoup de gouvernements.

II.4.8. Les qualifications

Les phrases noyaux contenant les qualifications présentent la structure suivante :

SN1 +S.Adj

SN ⟶ Dét + N1

N ⟶ paix

S.Adj ⟶ qualifiant

Un énoncé se trouve à l'indicatif présent :

-Il ne peut y avoir de paix durable sans sécurité en Afrique. (DB2017)

L'Afrique a passé à des moments de guerre répétitive. Beaucoup de guerres ont été déclenchés par les autorités en place qui ne voulaient pas partager le pouvoir avec les leaders émergents .De ce fait, le locuteur affirme qu'il faut d'abord préserver la paix par le respect des ordres constitutionnels des élections. Dans ces énoncés la paix est rattachée à un qualificatif « durable » qui symbolise par la paix que l'on désire.

II.4.9. Les équivalents

Dans le corpus, l'équivalent de la paix est la sécurité qui est récurrente quinze fois. Dans plusieurs énoncés, la paix est équivalente de la sécurité. C'est une façon d'insister sur la sécurité du continent menacé par la guerre. Le locuteur démontre la sécurité comme fondement de la vie humaine pour avoir une paix durable.

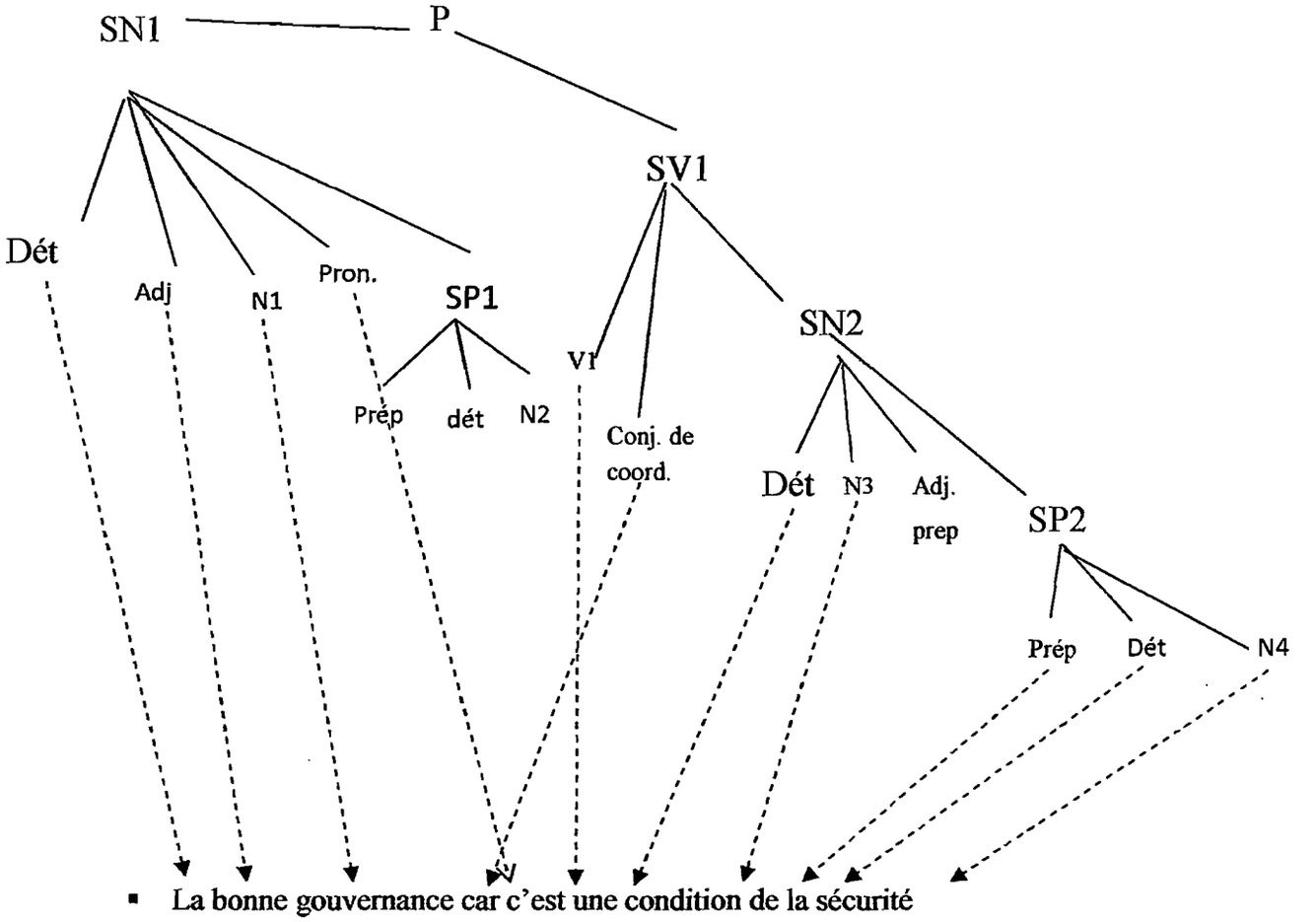
II.5.La Sécurité

Selon le Dictionnaire Hachette, le mot sécurité est défini comme :

1. *Tranquillité d'esprit de celui qui pense qu'aucun danger n'est à craindre. Ex : avoir un sentiment de sécurité. 2. Situation dans laquelle aucun danger n'est à redouter. Ex : Assurer la sécurité publique.*[36]

Au cours de notre analyse, nous avons considéré le concept de sécurité dans le sens de confiance, tranquillité d'esprit qui résulte de l'opinion, bien ou mal fondée, qu'on n'a pas à craindre de danger.

II.5.1. Les actants1 des verbes d'état



- La bonne gouvernance car c'est une condition de la sécurité
- C'est votre sécurité qui est en jeu
- La sécurité de l'Afrique, c'est la stabilité aussi par l'Europe

[36] Dictionnaire Hachette, édition 2004, Hachette Livre,p.1473

1°) Cinq énoncés se trouvent au présent de l'indicatif

- *La bonne gouvernance, car c'est une condition de la stabilité, de la sécurité et de la probité*
- *C'est votre sécurité qui est en jeu, c'est aussi la nôtre, celle de l'Europe qui connait la valeur inestimable de la paix pour laquelle elle a obtenue aujourd'hui l'illustre récompense du prix Nobel. (DD29Nov2014)*
- *C'est le sens même de ce sommet consacré à la paix, à la sécurité et à l'émergence de l'Afrique. (DB2017)*
- *La sécurité de l'Afrique, c'est la stabilité aussi pour l'Europe, surtout avec les pressions que nous connaissons aujourd'hui, pressions migratoires, mais également pression pour le rempli, pour l'isolement, pour le rejet. (DM2016)*
- *La deuxième priorité est la sécurité alimentaire. (DM2016)*

2°) Un énoncé se trouve à l'imparfait de l'indicatif

Nous avons aussi montré que la France pouvait être au service de la sécurité de l'Afrique.(DD30Nov2014)

3°) Un énoncé se trouve au futur de l'indicatif

Pas ce que je vous le confirme ici, ce seront les Africains qui devront assurer la sécurité des africains.(DB2017)

Dans ces énoncés, le locuteur n'est pas impliqué personnellement dans les actions. Il utilise le pronom personnel « nous » pour démontrer que la sécurité affecte tout le monde. Il a utilisé le futur de l'indicatif dans le cas d'un discours tendu. Il s'agit d'un discours qui se caractérise par la conviction et la persuasion du locuteur.

II.5.2. Les actants 2 des verbes d'action(SN_2)

La phrase noyau de l'énoncé soumis à l'analyse présente la structure suivante :

P ⟶ { prép. / Pron.indef / SN } +SV

SV ⟶ V+SN_2

SN_2 ⟶ Det+N_2

N_2 ⟶ sécurité

V ⟶ (+Action)

Le seul énoncé soumis à l'analyse se trouve au futur de l'indicatif

Parce que je vous le confirme ici, ce seront les Africains qui devront assure les sécurités des africains. (DB2017)

Dans cet énoncé, le locuteur persuade l'auditoire que les Africains doivent eux-mêmes être responsables de la sécurité. Il s'agit d'un discours tendu.

II.5.3. Les associations

II.5.3.1. La sécurité en association avec des objets moraux

Les phrases noyaux contenus dans ses énoncés présentent la structure suivante :

P ⟶ SN_1+prép. +SN_2

SN_1 ⟶ Dét. +N_1

N_1 ⟶ { (-humains) / (+/- concret) / (+/- animé) }

SN_2 ⟶ Prép +N_2

N_2 ⟶ Sécurité

SN_1 ⟶ objet moral ou institution morale

De, Dans ⟶ Indicateur relationnel

1°) quatre énoncé se trouvent au présent de l'indicatif

- *La bonne gouvernance, car c'est une condition de la stabilité, de la sécurité et de la probité*
- *Il ne peut y avoir de paix durable sans sécurité en Afrique. (DB2017)*
- *La France agit donc partout où elle pense qu'il est utile de le faire en Afrique par solidarité par devoir et également par la volonté de porter partout le message de la sécurité, et de la paix. (DB2017)*
- *Ce que doit faire la France, au-delà de la sécurité qu'elle peut apporter, de la formation des armées Africaines du partage de technologie, c'est accompagner l'Afrique dans son émergence. (DB2017)*

2°) Un énoncé se trouve au passé composé de l'indicatif :

Nous avons montré que la France pouvait être au service de la sécurité de l'Afrique.

Dans les énoncés ci-haut mentionnés, le locuteur utilise un discours opaque car il ne dit pas clairement pourquoi la France doit participer à la sécurité de l'Afrique. Cela est dû à l'interventionnisme militaire français sur le sol Africain. La France n'agit pas par amour mais par intérêt qu'elle tire de l'exploitation del'Afrique.

II.5.4.Les qualifications

Les phrases noyaux contenants les qualifications présentent la structure suivante :

SN+Adj.

SN ⟶ Dét +N

N ⟶ Sécurité

Deux énoncés se trouvent au présent de l'indicatif

- *Mais je viens ici aussi dire qu'il ne peut y avoir de sécurité durable sans progrès politique. (DB2016)*
- *La deuxième priorité est la sécurité alimentaire. (DM2016)*

Dans ces énoncés, la sécurité est rattachée à un qualificatif« durable » pour qualifier une sécurité que l'on désire. Les gouvernements sont basculés par la

mauvaise gestion du pouvoir. Par conséquent, le pays est déstabilisé, la sécurité est infectée et la population souffre. Le locuteur signale l'importance capitale de la sécurité alimentaire par laquelle beaucoup de gens souffrent de la malnutrition.

II.5.5. Les oppositions

Par l'ordre de récurrence dans le corpus, les oppositions du concept « sécurité »sont les suivantes : le terme « terrorisme »est récurrent treize fois « Lutte »est utilisé Onze fois, « crise »réapparait huit fois alors que « conflits et guerre » sont récurrent successivement trois et deux fois. Et enfin « victimes, cruels, violence » apparaissent une fois seulement.

II.5.6. Les équivalents

Dans le corpus, nous avons un seul équivalent de la « sécurité ».c'est la « paix » qui apparait treize fois dans le corpus.

Dans ces énoncés, l'équivalent « la paix » remplace la sécurité du point de vue sémantique.

Au moment où le président Hollande était encore au pouvoir, presque tous les pays francophones étaient déstabilisés par la guerre ethnique, religieuse, civile et politique. Le locuteur affirme de donner le soutien à tous ceux qui veulent la paix.

En effet, les autorités françaises font tout pour que les pays africains restent toujours dépendant de la France parce qu'elle a des intérêts. Et même les autorités africaines se soumettent à la France pour voir s'ils peuvent rester au pouvoir pendant une longue période.

CHAPITRE III : ANALYSE DES FORMES ENONCIATIVES

Ce chapitre sur l'analyse énonciative des discours du président français Hollande en Afrique notamment celui de Kinshasa en 2012, de Dakar en 2014, (29 et le 30 Novembre 2014), de Marrakech en 2016 et de Bamako en 2017, vient appliquer les théories évoquées de la première partie.

Dans ce chapitre, nous allons nous focaliser sur l'énonciation. Cette dernière doit comprendre un énonciateur, un destinataire et les circonstances dans lesquelles se passe le discours. Dans notre discours, l énonciateur est le président français Hollande tandis que le destinataire est l'auditoire : notamment les Chefs d'Etats africains, les ministres des gouvernements, les ambassadeurs etc.

Les circonstances comprennent les lieux et les moments du discours, donc le discours à Kinshasa en 2012, le discours à Dakar 29 et le 30 Novembre 2014, le discours à Marrakech en 2016 et le discours à Bamako en 2017.

Notre analyse du discours théories sur l'énonciation utilisera certaines théories des formes énonciatives notamment la distance, la transparence et opacité, la tension et la modalisation pour compléter les deux approches : lexicologique et syntaxique.

III.1. La distance

Cette forme énonciative qu'est la distance, indique l'adhésion ou pas du locuteur à son énoncé. Il y a parfois l'utilisation du pronom «je» pour marquer que le locuteur adhère à ce qu'il dit, tandis que les pronoms «on» ou «ils» démontrent que le locuteur n'assume pas totalement ses énoncés. La distance peut tendre vers zéro lorsque le locuteur assume totalement son énoncé. Elle peut être maximale si le locuteur s'en évade. Dans ce cas, il utilise le pronom «il» et le pronom neutre «on». Dans certains énoncés, le locuteur peut se mettre à l'écart de son énoncé.

Voici les énoncés relevés dans le corpus qui illustrent la distance.

Discours de Kinshasa en 2012

- *Mesdames et messieurs, les chefs de délégation, conscients de l'enjeu de la francophonie.*
- *La francophonie est bien plus qu'un patrimoine léguée par l'histoire, bien davantage qu'un lien linguistique entre des populations qui parfois s'ignorent.*
- *La Francophonie, elle porte des valeurs, des principes, des exigences.*
- *L'Afrique occupe une place éminente.*
- *L'avenir de la francophonie, il est ici en Afrique*
- *Il y a trop d'obstacles qui sont mis sur la route de celles et ceux qui veulent montrer leurs talents dans l'espace francophonie, apporter leurs contribution venir étudier ou chercher.*
- *La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service du développement.*
- *Mais chacun comprend ici que les menaces vont bien au- delà de ce qui peut se passer dans tel ou tel pays.*
- *Et enfin, la France sera au premier rang du combat que nous avons engagé pour l'abolition à l'échelle du monde, de la peine de mort.*
- *Telle est la belle ambition de la Francophonie : Mettre une langue, le français au service du monde et de la liberté.*

Discours de Dakar du 29 Novembre 2014

- *Un homme ou une femme d'Etat sert d'abord son pays, c'est son devoir.*
- *Enfin, une organisation qui fait de la diversité culturelle, de la pluralité linguistique une œuvre au service du monde entier.*
- *Beaucoup pour la démocratie, beaucoup pour la paix et c'est pourquoi ce centre international de Dakar porte votre nom, votre nom qui partout dans le monde, au-delà de l'espace francophone fait résonner la démocratie et la paix.*

 -Merci.

 - c'est un amour irraisonné, parce que pour beaucoup de peuples, parler français c'est parler la langue de la liberté.

 - Défendre le Français, c'est protéger la diversité culturelle.

 - La Francophonie, elle est soucieuse des règles de la démocratie, de la liberté du vote, du respect des ordres constitutionnels et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples, à des élections libres.
- *Et ce qu'a dit le président du Mali est très important, la vigilance.*

- *Parce qu'il y a une vie aussi après Ebola et qu'il conviendra de mettre en place toutes les structures sanitaires, toutes les vigilances indispensables, tous les vaccins pour qu'il n'y ait plus d'Ebola nulle part au monde.*
- *Avec Toumaï, qui est un symbole, c'est "l'espoir de la vie" en langue gorane, a commencé à briller une lumière, celle de l'humanité.*
- *Les francophones, toujours eux, ont une responsabilité.*

Discours de Dakar du 30 Novembre 2014

- *Il est aussi et surtout celui de l'avenir*
- *Il n'y a pas de vrai développement économique ni de vrai progrès social sans pluralisme.*
- *C'est encourageant.*
- *La France et il y a l'Afrique.*
- *Il y a le partenariat entre la France et l'Afrique avec des relations fondées sur le respect, la clarté et la solidarité.*
- *Car, sans Etat de droit il ne peut y avoir de fonctionnement normal de l'Etat, ni d'investissement durable des entreprises, ni de société en paix.*
- *C'est dans cet esprit que sera définie la nouvelle politique de défense de la France.*
- *Que l'homme comprenne bien, les monnaies communes à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale constituent un véritable atout, notamment en matière d'intégration régionale, et la stabilité monétaire est un avantage économique précieux.*
- *Il s'agit de mettre aux pays africains de percevoir un juste prix pour leurs ressources.*
- *Il existe dans le domaine agricole de grandes marges de productivité.*

Discours de Marrakech en 2016

- *Justement, à Paris, il y a au moins d'un an, Laurent Fabius, président du COP, scellait l'accord.*
- *Comme il a été rappelé, l'Afrique est le continent le plus vulnérable au dérèglement climatique alors qu'il n'en est pas responsable.*
- *On en connait les conséquences : la désertification, la sécheresse, la déforestation, les inondations qui alimentent toutes les tensions et qui provoquent, hélas, toutes les catastrophes que vous vivez*
- *La France soutiendra les projets de centres de formation professionnelle qui iront dans cette direction.*

Discours de Mali en 2017

- *C'est dans une leçon que vous adressez à l'ensemble de la communauté internationale.*
- *Il ne peut pas y avoir de maître de l'immigration sans stabilité politique.*
- *Il ne peut pas y avoir de paix durable sans sécurité en Afrique.*
- *La France agit donc partout où elle pense qu'il est utile de le faire en Afrique, par solidarité, par devoir et également par la volonté de porter partout le message de la sécurité et de la paix.*

Dans ces énoncés cités ci-haut, le locuteur s'écarte de ce qu'il dit. Le locuteur parle des autres, ou il utilise le pronom « il » ou « on ».Il y a manque d'engagement personnel du locuteur à l'égard de son énoncé. Le locuteur ne veut pas assumer que c'est lui qui incite l'auditoire à parler français.

III.2. La modalisation

La modalisation c'est l'adhésion ou nom du locuteur par rapport à son énoncé. Elle se subdivise en deux grandes parties : l'adhésion totale du locuteur à son discours et l'adhésion nuancée du locuteur à son énoncé.

En effet, Dans le mémoire de NSABIMANA Jean, il a cité :

> *Le concept de modalisation peut s'analyser sous deux ongles à savoir la modalisation nuancée du locuteur face à son énoncé et la modalisation d'adhésion totale du locuteur à son discours. L'adhésion totale est marquée par l'usage des verbes modaux tels que devoir, falloir ainsi que le pronom personnel « Nous, je, me » et l'adhésion nuancée s'illustre par l'usage des verbes tels que penser, espérer, souhaiter, croire et des expressions telles que « peut-être », « semble-t-il », « bien sûr », etc.*[37]

[37] NSABIMANA(J), OP. cit. , p75

III.2.1. Adhésion nuancée du locuteur à son énoncé

Voici les énoncés correspondants à la modalisation adhésion nuancée du locuteur :

Dans le Discours de Kinshasa en 2012, nous relevons les énoncés ci-après :

- *Ici à Kinshasa, je pense aux populations de Kivu, victimes de conflits à répétition.*
- *Je pense à ces populations civiles massacrées, à ces femmes violentées, à ces enfants enrôlés*
- *Je souhaite que les francophones appuient tous les efforts de l'ONU pour qu'elle soit davantage présente ici en RDC, pour la sécurité de l'Est.*
- *Je pense notamment à la promotion des femmes qui sont les premières victimes des violences et des guerres et je fais une proposition au secrétaire général.*
- *Je pense à Léopold SEDAR-SENGOR qui fit partie du comité chargée d'élaborer la constitution de la Vème République ?*
- *Je pense particulièrement au Mali victime de groupes extrémistes qui font régner la terreur dans le Nord.*
- *Je souhaite que les procédures administratives soient simplifiées pour les étudiants, dès lors qu'ils sont motivés talentueux, capables de subvenir à leurs besoins, mais aussi pour les artistes et les créateurs.*

Avec l'utilisation des verbes de doute comme « penser » souhaiter" le locuteur est moins adhérant vis-à-vis de ses énoncés. Il veut faire adhérer l'auditoire à son idée.

III.2.2. Adhésion prononcée du locuteur à son énoncé

Elle se caractérise par l'usage des verbes modaux tels que : devoir, falloir, pouvoir, vouloir et recours au pronom personnel « je », « nous » ou « me ».

Voici les énoncés ayant la modalisation, adhésion prononcée du locuteur à son énoncé.

Dans le discours de Kinshasa en 2012 nous relevons les énoncés ci-après :

- *Je voulais témoigner du soutien de la France au peuple congolais qui aspire comme chaque peuple à la paix, à la sécurité, à la démocratie.*
- *Et puisque nous voulons faire du développent une grande cause, portons là*

- *Je veux que la francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et nous puissions nous aussi montrer l'exemple y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises*
- *Je voulais venir, ici à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause, qui s'appelle la francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au –de-là de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences.*

Dans le discours de Dakar du 29 Novembre2014, les énoncés suivant attestent l'adhésion du locuteur à son énoncé :

- *Je veux vous féliciter pour l'organisation de ce sommet et pour la qualité de l'accueil que vous nous avez réservé, ici dans ce centre remarquable Abdou Diouf, qui est un symbole de l'Afrique en développement.*
- *Cet accomplissement, cette transition doivent également servir de leçons*
- *Notre solidarité dans l'espace francophone doit, hélas, également se situer sur le terrain sécuritaire.*
- *Nous avons montré que nous pouvions lutter pour la réconciliation vienne après la guerre.*
- *La solidarité, c'est également, celle que nous devons montrer face à des fléaux sanitaires.*
- *Nous devons trouver à Paris, l'année prochaine un apport global pour lutter contre le réchauffement climatique et pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.*
- *Je veux aussi confirmer que nous allons former les soignants pour qu'il puisse être les plus utiles possibles.*

Dans le discours de Dakar du 30 Novembre 2014, nous avons les énoncés suivants :

-L'histoire de l'esclavage, nous devons la connaitre, l'enseigner et en tirer toutes les leçons par ce que l'exploitation des êtres humains continue de souiller l'idée même d'humanité.

- *Mais la meilleure raison de ma présence ici est que je veux vous parler de l'avenir et d'une valeur universelle, que nous défendons ensembles : la démocratie.*
- *Le Mali a fait appel à la communauté internationale et demandé un soutien. Nous devons le lui apporter avec la CEDEAO, avec l'union africaine, avec l'union Européenne, avec les Nations Unies car la responsabilité première reviendra aux africains.*
- *Je veux ici dire ma volonté de renouveler la relation entre la France et l'Afrique.*
- *Nous devons tous nous dire, sans ingérence mais avec exigence.*

- *Nous devons enfin être particulièrement engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.*
- *Pour amplifier encore la croissance africaine, je veux aussi établir entre l'Europe et l'Afrique des relations commerciales plus équitables.*

Dans le discours de Marrakech en 2016, nous relevons les énoncés ci-après :

- *Je le dis, ces promesses doivent être tenues.*
- *Je veux dire au secrétaire général des Nations-Unies monsieur Banki- Moon, combler, il a été précieux pour que le développement durable puisse être porté comme un objectif pour la communauté internationale.*

Dans le discours de Bamako en 2017, nous avons les énoncés ci-après :

- *Aujourd'hui alors que nous sommes réunis, nous devons prendre la dimension de ce qui a été engagé ici en 4ans*
- *C'est un défi au sens des conclusions que nous pourrions ici produire pour l'Afrique tout entière et pour marquer nos engagements et en particulier, l'engagement de la France.*
- *D'abord, je veux affirmer que la France restera toujours aux côtés du Mali.*
- *Mais nous devons, nous la France, vous accompagnez, pouvoir vous soutenir.*
- *Ce que doit faire la France, au-delà de la sécurité qu'elle peut apporter, de la formation des armées africaines, du partage de technologies, c'est accompagner l'Afrique dans son émergence.*
- *Voilà pourquoi nous devons consacrer nos efforts au développement et à la croissance et lancer un appel pour l'investissement en Afrique.*
- *Nous pouvons l'augmenter de 15%*
- *Nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement*
- *Nous devons aussi nous appuyer encore davantage sur les diasporas africaines*
- *Nous devons redoubler d'efforts.*
- *L'Afrique, la France, ensemble, nous voulons marquer notre indépendance*
- *Nous ne relevons pas d'une logique de puissance, nous voulons servir la cause de l'humanité.*
- *Mais je veux aussi toujours rappeler l'historique, que nous devons garder lucidement.*

Avec cette forme énonciative, le locuteur se montre impliqué dans ce qu'il dit. Par rapport à son énoncé, il est convaincu de ce qu'évoque son énoncé. Cela se démontre par l'utilisation des verbes modaux « pouvoir », « vouloir », « devoir » et l'emploi des pronoms personnels tels que « nous », « je », des possessifs « notre »,et « me ». Le locuteur poursuit sa lutte pour la démocratie, le développement, la paix et la sécurité mondiale.

Comme nous venons de montrer la position du locuteur, il faut aussi étudier les énoncés récurrents au niveau de sa transparence et/ou de son opacité.

III.3.Transparence et opacité

Dans ses discours, le locuteur cherche à faire adhérer l'auditoire à ses convictions. Il s'agit d'une transparence lorsque son interlocuteur comprend son énoncé comme si c'était lui-même qui l'émet. De l'opacité, lorsque les modalisations lui échappent.

III.3.1. Transparence

Comme la partie théorique nous le montre, le récepteur assume entièrement le discours comme une vérité incontestable.

Voici quelques énoncés illustrant la transparence :

Dans le discours de Kinshasa en 2012,

- *Parler le français c'est une façon de penser, de concevoir le monde.*
- *La première, c'est multiplier les échanges, dans l'espace francophone entre les jeunes, entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les articles, les créateurs.*
- *La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service du développement.*
- *Le développement, c'est d'abord la préservation de notre planète, la biodiversité à la laquelle vous êtes si attachés en Afrique.*
- *C'est en français, que les révolutionnaires de 1789 ont proclamé et donc écrit la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

Dans le discours de Dakar du 29 novembre 2014,

- *Ce sont les élections qui permettent de savoir qui est légitime et qui ne l'est pas.*
- *Par ce que ce sont les peuples qui décident.*
- *Les pays touchés par Ebola doivent vivre, doivent commercer, doivent pourvoir assurer l'accueil des investisseurs et permettre le développement.*
- *C'est aussi à cause de la déforestation que la maladie a pu trouver les capacités pour se développer.*
- *Lutter contre le changement climatique, c'est parfois lutter aussi contre les maladies.*
- *Les femmes sont les leviers du développement, elles doivent donc pleinement accéder au processus productifs, à l'emploi.*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014,

- *Notre amitié est fondée sur notre histoire.*
- *L'égalité : car si l'Afrique se développe, le nombre de pauvres ne cesse de progresser.*
- *Le futur de l'Afrique se bâtira par le renforcement de la capacité des africains à gérer eux-mêmes les crises africaines.*
- *Comment accepter les mausolées profanés, ces mains coupées, ces femmes violées ?*
- *La clarté, c'est la simplicité dans nos rapports d'Etat à Etat.*

Discours de Marrakech en 2016,

- *Nous savons également que d'ici 2050, la population du continent africain va doubler, attendre 2milliards d'habitants.*
- *L'Afrique représente 13% de la population mondiale et seulement 4% de la demande d'énergie.*
- *220 millions de personnes souffrent encore de la faim sur le continent africain.*

Dans ces énoncés sur la transparence, le locuteur parle comme si ce sont des vérités et des réalités incontournables que le récepteur doit assumer entièrement. Ses énoncés sont transparents même si la réalité peut être une autre.

III.3.2. Opacité

Quelques énoncés illustrent l'opacité. Ainsi, nous relevons :

Dans le discours de Kinshasa en 2012 :

- *L'Afrique occupe une place éminente*
- *L'avenir de la francophonie, il est ici en Afrique.*
- *La Francophonie c'est une belle et grande idée.*
- *Je suis favorable à ce que le mandat de la MONUSCO puisse être précisé, élargir si c'est nécessaire.*
- *Mais je ne pense pas qu'à ce seul conflit, à cette seule épreuve.*
- *Que notre langue puisse enrichir ce qu'elle nomme, ce qu'elle exprime et qu'elle puisse aussi donner de la force à nos idées.*
- *Avec la francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle.*
- *La Francophonie, c'est une solidarité entre nous mais qui va au de-là de nous.*

Dans le discours de Dakar du 29 novembre 2014 :

- *Et pour nous tous, ici, le français est notre pays natal, il est la matière avec laquelle nous composons nos souvenirs, nous retrouvons nos émotions, nous évoquons nos rencontres.*
- *Mais la langue française, c'est aussi un trait d'union, un trait d'union entre des peuples, entre des continents.*
- *Défendre le français, c'est promouvoir le pluralisme linguistique.*
- *Défendre le français, c'est protéger la diversité culturelle.*
- *Le français n'est pas en bataille contre d'autres langues.*
- *Défendre le français, c'est également faire le choix de l'avenir.*
- *Défendre le français, c'est aussi affirmer des valeurs.*
- *L'Afrique, c'est un continent d'avenir, chaque en convient.*
- *La France considère que la francophonie peut avoir une « nouvelle frontière », la frontière économique.*
- *Le monde a rendez-vous avec lui-même.*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014 :

- *La démocratie vaut pour lui-même*
- *Aucun enjeu planétaire ne pourra être traité sans l'Afrique.*

- *Nous sommes votre premier allié.*
- *Et notamment les femmes, qui en Afrique constituent une formidable force de changement et de transformation.*
- *La solidarité, c'est l'introduction des financements innovants pour trouver de nouvelles ressources.*

Dans le discours de Bamako en 2017 :

- *Vous pouvez être sûrs la France sera toujours à vos côtés, par ce que c'est son histoire, par ce que c'est aussi son avenir, par ce que votre avenir est notre avenir.*

Les énoncés ci-haut mentionnés suscitent l'ambiguïté au niveau de l'interprétation de l'énoncé. Le récepteur assume l'énoncé mais, il ne parvient pas à se situer dans le temps et dans l'espace. En plus, la visée de l'émetteur lui échappe mais reste soumis et s'efforce de les comprendre.

III.4. Tension

KATIHABWA, citant NSABIMANA, définit le discours tendu comme :

> *Tout discours qui affirme des positions, des désirs, des plans et interpelle l'interlocuteur qui, le moment venu, sait prendre distance pour asserter sans impliquer ni le locuteur lui-même, ni l'interlocuteur*[38].

La tension établit le rapport entre l'émetteur et le récepteur par l'utilisation des verbes désiratifs comme pouvoir, vouloir, devoir, falloir. Dans les discours politiques, souvent les locuteurs cherchent toujours à influencer l'interlocuteur par des expressions séductrices.

Voici l'inventaire des énoncés illustrant la tension.

Dans le discours de Kinshasa en 2012 :

- *Parler le français, c'est une façon de penser, de concevoir le monde.*
- *Oui, nous devons, et je le fais à cette tribune, réaffirmer que les frontières de la RDC sont intangibles et qu'elles doivent être respectées.*

[38] KATIHABWA (O), op. cit. , p. 68

- *Nous devons affirmer notre détermination à lutter, là encore, contre le terrorisme et à assumer au Mali l'intégrité de son territoire.*
- *Voilà les principes que les francophones doivent porter.*
- *Le français n'appartient pas à la France, il vous appartient, il est à vous.*

Dans le discours de Dakar du 29 novembre 2014 :

- *Vous avez été un exemple d'abord, d'accepter que l'alternance puisse exister dans votre pays.*
- *Vous avez de la sagesse, elle vous est reconnue, elle n'a rien à voir avec l'âge*
- *La jeunesse du monde sera pour une grande partie francophonie, elle sera africaine, cette jeunesse.*
- *Dix militaires sont morts et je veux saluer leur mémoire.*
- *Au Nigeria, un attentat a fait plus de 120morts à la sortie d'une mosquée, je dis bien à la sortie d'une mosquée.*
- *Tous les francophones ici, doivent être pleinement engagés dans la mutation de ce continent, c'est une chance pour nous tous.*
- *La francophonie doit toujours être en avance sur le reste du monde.*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014 :

- *Mais la meilleur raison de ma présence ici que je veux vous parler de l'avenir et d'une valeur universelle, que nous défendons ensemble : la démocratie.*
- *Je considère les africains comme des partenaires et des amies.*
- *Elle(Afrique) est aussi une terre d'avenir pour l'économie mondiale*
- *Ses paysans, ses artisans, ses étudiants, ses entrepreneurs, ses savants constituent une ressource humaine exceptionnelle.*
- *Votre défi c'est de renforcer la place de votre continent dans la mondialisation.*
- *Les africains ont pris leurs destins en main et le mouvement ne s'arrête pas.*
- *La bonne gouvernance, car cette condition de la stabilité, de la sécurité, et probité.*
- *Il en sera de même partout, et ces accords ne contiendront plus de clauses secrètes.*

Dans le discours de Marrakech en 2016 :

- *C'est une injustice de plus.*
- *Il y a donc urgence à agir dès maintenant pour que l'Afrique accède massivement à la lumière et tous les africains à l'électricité.*

- *Toutes les conditions sont donc réunies pour atteindre et même dépasser l'objectif de 10 gigawatts de capacités supplémentaires sur le continent d'ici 2020.*
- *Le développement de l'Afrique, c'est une priorité pour le monde et particulièrement pour l'Europe.*

Dans le discours de Bamako en 2017 :

- *Donc, nous devons dire là encore à ces peuples martyrs, à ces pays qui affrontent des difficultés sans nom, à ces réfugiés et à ces déplacés, à ces hommes et à ces femmes qui ont souffert et qui souffrent encore : il ya de l'espoir : regardez vers le Mali.*
- *Elle n'est là que pour participer à des opérations de maintien de la paix et pour travailler avec les africains au renforcement de leurs capacités de défense.*
- *Nous ne pouvons pas accepter que, pour beaucoup de jeunes Africains, le seul horizon soit de quitter le continent pour rejoindre l'Europe.*
- *Nous ne pouvons donc l'accepter*
- *Nous devons aussi nous appuyer encore davantage sur les diasporas africaines.*
- *L'Afrique est un exemple en matière d'utilisation des énergies renouvelables.*
- *Ensemble, nous cherchons toujours à permettre que le monde soit meilleur, soit plus solidaire, soit plus juste, soit plus respectueux de l'environnement.*
- *Dans ces énoncés expriment la tension, le locuteur utilise le pronom "nous" pour pouvoir convaincre au moins la grande partie de l'auditoire.*

Dans ces énoncés exprimant la tension, le locuteur utilise le pronom « nous » pour pouvoir convaincre la grande partie de l'auditoire. Nous avons aussi constaté l'utilisation des verbes avec des auxiliaires modaux. L'objectif du locuteur c'est de chercher ceux et/ ou celles qui vont mettre en pratique ses désirs et ses plans.

III.5. Les personnes

En plus d'analyse des formes énonciatives, l'étude des personnes dans le corpus parait plus indispensable.

La personne est une catégorie grammaticale qui indique le sujet de l'énonciation. La personne « je » indique effectivement le locuteur en tant qu'un individu qui assure totalement ce qu'il dit. Tandis que la personne « nous » est dite une personne amplifiée. Cette dernière revêt d'un caractère de déguisement.

Le locuteur cherche soit à séduire, soit à contraindre l'auditoire à adhérer à ses objectifs.

Dans notre corpus, le président français utilise la personne « nous » pour se joindre aux francophones africains dans le seul but de les communiquer des objectifs du gouvernement français et de la francophonie.

III.5.1. « je » et « me » ou « m' »

Voici l'inventaire des énoncés ayant la personne « je ».

Dans le discours de Kinshasa en 2012 :

- *Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause qui s'appelle la francophonie.*
- *J'exprime ma gratitude à l'égard de notre secrétaire général, Abdou Diouf, qui a su, en la fois, préserver l'unité de la communauté francophone.*
- *Je suis venu ici, à Kinshasa, pour ce sommet afin de vous proposer, amis francophones, une ambition commune autour de quatre priorités.*
- *Je veux que la francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement*
- *Je pense à ces populations civiles massacrées, à ces femmes violentées, à ces enfants enrôlés.*
- *Je veux que les francophones s'engagent aussi dans la lutte contre ces fléaux et notamment celui de la drogue.*

Dans le discours de Dakar du 29 novembre 2014 :

- *J'affirme ici que les citoyens de ces pays sauront toujours trouver dans l'espace francophone le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, le droit et la démocratie*
- *Au Nigeria, un attentat a fait plus de 120 morts à la sortie d'une mosquée, je dis bien à la sortie d'une mosquée.*
- *Au titre de leurs pays, je veux qu'ils puissent eux aussi contribuer au développement de son fonds vert.*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014 :

- *Je m'engagerais pour la défense de la dignité humaine*
- *Je veux ici dire ma volonté de renouveler la relation entre la France e l'Afrique.*
- *Je ne cèderais pas à la tentation de la complaisance.*

Dans le discours de Marrakech en 2016 :

- *Je rappelle que le sort de l'Afrique, c'est aussi le sort de l'Europe, tant nos deux continents sont liés l'un à l'autre.*
- *Je salue ici tous les chefs d'Etat et de gouvernement, des pays africains, rassemblés au tour d'un même engagement, d'une même volonté*

Dans le discours de Bamako en 2017 :

- *Mais je veux ici te retourner l'hommage que tu viens de m'adresser.*
- *Lorsque la France intervient désormais en Afrique, j'insiste sur le mot désormais. c'est toujours à la demande d'un pays souverain, avec l'accord de l'union Africaine et aux côtés des forces africaines dans le respect du droit international.*
- *j'avais fixé au sommet de Paris il y a 3 ans l'objectif de former 20 000 soldats africains par an.*
- *Mais je viens ici aussi dire qu'il ne peut y avoir de sécurité durable sans progrès politique.*
- *Mais je veillerai à compléter mon expérience, tout en revenant là où je suis déjà allé.*

Le locuteur utilise parfois le pronom personnel « je » pour manifester sa responsabilité dans ce qu'il dit. Il veut aussi le soutient de l'auditoire francophone dans le but de sensibiliser ses désirs. Il n'est pas convaincu que l'auditoire lui soutient réellement à partir de certains mots comme « j'insiste », « désormais », cela montre que la mise en application des paroles dites par d'autres responsables français n'a pas été respectée. Cela étant, le président français veut montrer une nouvelle image politique différente de l'ancienne.

III.5.2. La première personne pluriel « Nous »

Nous avons deux sortes de « nous » dans le corpus du discours :

- $Nous_1$ = je+ eux (les autorités français)
- $Nous_2$ = je+ vous (les francophones).

A. Le « Nous $_1$ » parle sans assumer seul son énoncé. On trouve cette théorie dans la thèse de BAKIZA cité par KATIHABWA qu' *il s'agit en quelque sorte de produire un énoncé sous la couverture du mandat dont on est muni de l'assumer collectivement avec ceux qui vous délèguent ou partagent le même mandat*[39]

Voici les énoncés qui illustrent l'utilisation du pronom personnel « Nous1 »

Dans le discours de Kinshasa en 2012 :

- *Nous avons déjà mis en place des financements innovants ; la taxe sur les billets d'avion qui permet de trouver des ressources pour lutter contre les pandémies et notamment les SIDA.*
- *Le français n'appartient pas à la France, il vous appartient, il est à vous. Nous ne vous le donnons pas nous le partageons.*

Dans le discours de Dakar du 29 novembre 2014 :

- *Si nous demandons que le français soit parlé, ce n'est pas pour simplement défendre un privilège,*
- *Nous sommes à vos côtés, et nous venons apporter avec l'ensemble des francophones le soutien indispensable.*
- *Je veux aussi confirmer que nous allons former les soignants pour qu'ils puissent être les plus utiles possibles.*
- *Nous sommes votre première alliée.*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014 :

- *Nous voulons permettre aux Etats africains de négocier de meilleurs contrats avec les multinationales étrangères, par exemple dans le secteur minier.*
- *Nous soutiendrons donc un renforcement de la règlementation européenne en faveur de la transparence des comptes des entreprises extractives.*

[39] KATIHABWA (O), op.cit., p.77

Dans le discours de Marrakech en 2016 :

- *J'ai évoqué ceux qui avaient été présentés par Segolène Royal, nous sommes prêts à agir dans l'ensemble de ces zones, en appui aux efforts des pays africains.*

Dans le discours de Bamako en 2017 :

- *Nous l'avons faits au Mali à la demande du président Traoré, nous l'avons fait en Centrafrique dans le respect des résolutions de l'ONU, nous l'avons faits avec les pays voisins du lac Tchad pour lutter contre Bokoharam et nous ne cesserons d'appliquer ce principe.*
- *Mais nous devons, nous, la France, vous accompagner, pouvoir vous soutenir.*
- *Nous avons tenu cette promesse et elle a même été dépassée.*

Le pronom personnel « nous$_1$ » désigne le Président Hollande et les autorités françaises en général (je + eux). Le locuteur parle au nom du gouvernement français qu'il représente. Cela montre que le locuteur, donc le Président français Hollande et le gouvernement français, partagent la même vision et les mêmes désirs envers les peuples Africains. Il est à l'aise lorsqu'il utilise le pronom personnel « nous », il croit que ce qu'il dit, cadre à ce que le gouvernement français veut des pays africains.

B. L'autre pronom personnel « nous$_2$ » est« je + vous ». « Vous » c'est donc les francophones africains se trouvant dans la salle. Ainsi, les énoncées ci-après illustrent le pronom personnel « nous$_2$ ».

Dans le discours de Kinshasa en 2012 :

- *Nous devons affirmer notre détermination à lutter, là encore, contre le terrorisme et à assurer au Mali l'intégrité de son territoire.*
- *Nous sommes tous concerné par les trafics de drogue, les trafics d'armes, le trafic d'être humain.*
- *Nous avons besoin d'une stratégie mondiale pour en terminer avec ce qui déstabilise des Etats.*
- *En parlant le français, nous faisons entendre une voix précieuse, utile, différente à l'Humanité.*

- *Mais nos valeurs, nos droits sont aussi de grandes causes que nous devons là aussi, comme francophones, avoir une exigence.*
- *Parce que nous, francophones, nous refusons l'uniformité, nous voulons la diversité et nous exprimons la liberté.*
- *Avec la francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle.*

Dans le discours de Dakar du 29 novembre 2014 :

- *Nous formons une communauté exceptionnelle, nous les francophones.*
- *À nous, à nous ici rassemblés de permettre à ces jeunes, non pas simplement de parler français mais d'être éduqué en français, d'être accompagnés et d'être formés en France.*
- *Nous devons nous unir, nous l'avons fait d'ailleurs, contre la barbarie, contre les risques présentés par le fondamentalisme.*
- *Nous avons montré que nous pouvions vaincre, vaincre le terrorisme, vaincre le fondamentalisme, donc vaincre la barbarie qui s'en prend d'abord toujours aux femmes.*
- *Il n y a aucune raison que nous ne soyons pas et aussi dans l'espace francophone, capable de développer de nouveaux instruments financiers au service du développement.*
- *Nous n'avons pas le droit, par l'indifférence, par aveuglement, par égoïsme, de laisser s'éteindre cette lumière.*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014 :

- *nous devons enfin être particulièrement engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.*
- *Nous devons tous nous dire, sans ingérence, mais avec l'exigence.*
- *Ensemble, nous avons affronté des périls, des épreuves, repoussé des menaces.*
- *L'Afrique, la France, ensemble, nous portons le message d'une réduction des inégalités à l'échelle planétaire.*
- *nous ne relevons pas d'une logique de puissance, nous voulons servir la cause de l'humanité.*

Les énoncés ci-haut cités illustrant le pronom personnel « $Nous_2$= Je + vous »(les francophones) montrent à quel point le locuteur se joint aux interlocuteurs présents dans la salle. Le locuteur considère que l'ensemble des peuples qui parlent la langue française constitue une communauté francophone ayant les mêmes ambitions et la même vision.

C'est pourquoi l'utilisation de la personne du pluriel (vous) n'est pas fréquente dans le discours car si le locuteur utilise « nous » considère que les francophones voient la même chose. Donc, on est tous francophones. En plus, le pronom « il » n'est pas aussi fréquent.

III.6. Les fonctions du langage

Il existe plusieurs sortes de fonctions du langage. Selon différentes théories linguistiques, on peut évoquer les plus importantes : la fonction référencielle, la fonction impérative et la fonction expressive, la fonction émotive, la fonction conative la fonction phatique, la fonction métalinguistique et la fonction poétique en ont été ajoute après. Nous avons opté pour l'analyse du discours du président Hollande par la fonction référencielle.

III.6.1. La fonction référencielle

Cette fonction se réfère au contexte. Le message porté est fondé sur des faits tangibles que l'émetteur et le récepteur partage le même avis et le même point du vue sur la situation sociale, culturelle, etc. Ce que l'émetteur est entrain de dire, le récepteur le reconnait dans la société et cela crée des relations entre ce qui est dit (comportement linguistique) et ce qui existe réellement (le comportement social). Ainsi, dans notre corpus, nous avons relevé les énoncés illustrant la fonction référencielle.

Dans le discours de Kinshasa en 2012 :

- *C'est le français que les révolutionnaires de 1789 ont proclamé, et donc écrit, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*
- *Ici à Kinshasa je pense aux populations de Kivu, les victimes de conflits à répétition.*
- *Je veux également saisir les francophones de ce qu'il se passe, au Mali, pays francophones où le terrorisme s'est installé au Nord, où il occupe un territoire où il met des populations en danger.*
- *Nous avons besoins d'une stratégie mondiale pour en terminer avec ce qui déstabilise des Etats, menaces des sociétés.*

Dans le discours du Dakar du 29 Novembre 2014 :

- *Une communauté qui résout aussi des crises*
- *Nous avons montré que nous pouvions vaincre le terrorisme, vaincre le fondamentalisme, vaincre la barbarie qui s'en prend d'abord toujours aux femmes.*
- *La France et ses soldats ont pris leur part dans la libération du Nord du Mali.*
- *J'ai rencontré hier une jeune femme, à Conakry, qui venait d'être guérie d'Ebola, car on guérit d'Ebola*

Dans le discours de Dakar du 30 novembre 2014 :

- *La France se souvient qu'en 1914 et 1940, elle a pu compter sur le concours de nombreux sénégalais enrôlés degré ou de force sous le drapeau tricolore.*
- *Je serai cet après-midi sur l'Ile de Gorée pour rendre hommage à la mémoire des victimes d'esclavage et de la retraite.*
- *Il nous revient de poursuivre le combat contre ceux qui exploitent la misère et la détresse de jeunes filles d'enfants, de réfugiés, de migrants.*
- *La lutte contre la corruption, les abus financiers et contre l'impunité et l'affaire de tous.*
- *Mais je n'ignore pas les menaces auxquelles vous faites face et les périls que vous affrontez : les crises alimentaires, les changements climatiques, les trafics de toutes sortes, les conflits, les fondamentalistes.*
- *Le futur de l'Afrique se bâtira par le renforcement de la capacité des Africains à gérer eux-mêmes les crises Africaines.*
- *Le trafic de drogue qui a corrompu l'économie Malienne, mais qui menace aussi, chacun en est conscient, toute l'Afrique d'Ouest en Est.*

Dans le discours du Marrakech en 2016 :

Comme il a été rappelé, l'Afrique est le continent le plus vulnérable au dérèglement climatique, alors qu'il n'est pas responsable.

Dans le discours de Bamako en 2017 :

- *Le terrorisme ne contient plus aucun territoire, la démocratie a repris son cours, les élections ont eu lieu.*

Dans ces énoncés, le locuteur dans son langage exprime sa part dans la protection du continent. Ce dernier vit dans la guerre, dans le terrorisme, dans les crises alimentaires, les violations faites aux femmes, les trafics de drogue.

Le locuteur détermine sa position envers ces situations qui paraissent incontrôlables par les africains eux même.

Le locuteur utilise cette fonction référencielle dans le but d'amener tous les participants de la réunion à adhérer à ses principes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

À la fin de notre travail, il nous incombe de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints et que les hypothèses formulées, au départ, ont été confirmées ou infirmées.

Nous avons d'abord montré que l'analyse du discours est un domaine peu exploité mais trouve sa naissance à partir de la linguistique. Nous avons analysé en plus les discours du président français François Hollande prononcés sur le sol africain parmi lesquels se trouvent le discours de Kinshasa en 2012, les deux discours de Dakar en 2014, le discours de Marrakech en 2016 et le discours de Bamako en 2017. Ceux-là ont été produits sous son mandat du président de la République française de 2012 à 2017.

Nous avons aussi défini le cadre méthodologique et le cadre théorique de travail de recherche. Pour bien organiser notre travail, ce dernier a été subdivisé en trois chapitres. En effet, le premier chapitre évoque le cadre général de l'étude, le deuxième se penche sur les concepts récurrents dans le corpus comme par exemple le *développement*, *francophonie*, *démocratie*, *paix* et *sécurité* en nous appuyant sur les différentes approches : syntaxique, lexicologique et sémantique.

Et dans le dernier chapitre analyse les formes énonciatives, l'étude des pronoms personnels « je » et « nous » ainsi que l'analyse des fonctions du langage.

Ainsi, les formes énonciatives telles que « la distance », « la modalisation », « la transparence et l'opacité » et «la tension » ont été analysées. Ces concepts déterminent la position du locuteur face à son énoncé ou à son interlocuteur. Également, nous avons étudié les pronoms personnels « je » et « nous ». Nous avons constaté que le pronom personnel « nous », ici, le locuteur, étant francophone, lui aussi, participe à la mise en ordre des pouvoirs et des conditions de vie des africains en leur donnant « des principes de base » du développement.

En effet, nous avons analysé une seule fonction dans la fonction référentielle du langage, qu'est une étude du langage dont le message est centré sur le contexte soit social, soit politique et soit même culturel, etc.

Par ailleurs, nous avons vu que le président français François Hollande vise une politique de démocratie qui n'est pas populaire mais une démocratie capitaliste. Le locuteur voulait que les investisseurs européens et alliés possèdent l'économie africaine.

De ce qui précède, nous pouvons affirmer que les objectifs fixés, et dès le départ, ont été atteints et que les hypothèses ainsi formulées ont été (confirmées ou infirmées).

Nous nous sommes parvenu à étudier le discours, du comportement linguistique du locuteur vis-à-vis de son énoncé et de son interlocuteur. Nous avons confronté l'environnement linguistique et l'environnement socio-historique, politique et culturel. En plus, nous avons constaté que le discours du président français était non seulement distant ou tendu mais aussi opaque.

Pour terminer, nous pouvons dire que notre travail de recherche pourra aider les étudiants à enrichir leur connaissance. Ainsi, une analyse des discours prononcés par les chefs d'Etat africains en Europe pourrait être d'une importance capitale et pourrait encore enrichir ce domaine de l'analyse du discours.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

I. Les ouvrages Généraux

1. BARDIN Laurence, *L'analyse du contenu,* Paris, PUF, 1977

2. MAINGUENEAU Dominique, *Initiations aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, 1976

3. TESNIERE Lucien, *élément de syntaxe structurale*, Paris, Kliencksieck, 1976

4. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand-Colin, 1980.

5. SAUSSURE Ferdinand. *Cours de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1977.

II. Thèse et mémoires

1. BAKIZA Elie, *contribution à l'analyse linguistique du discours politique au Burundi (1958-1986),*1986
2. GAHUNGU Amédée, *Analyse syntaxique, lexico-sémantique et énonciative des discours présidentiel, prononces a l'occasion de la comme ration de l'indépendance de 2000 à 2002.* Mémoire de License, U.B, FLSH, Bujumbura 2008.
3. KATIHABWA Olivier, *Analyse lexico- sémantique et énonciative du discours politique de MAHMOUD AHMADINEJAD*, mémoire de Licence, U.B, FLSH, Bujumbura 2015.
4. KARISABIYE Aimable Justin, *Analyse syntaxique et Lexico-Sémantique du vocabulaire politique du discours de la Francophonie*, Mémoire de Licence, U.B, FLSH, Bujumbura 1998

III. Dictionnaire et encyclopédies

1. POITIER Bernard et al, *Dictionnaire du Langage*, Paris, Seuil, 1973
2. MOUNIN Georges, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF 1974
3. DUBOIS Jean, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 1979

4. QUENADA Bernard, *Les dictionnaires du français moderne (1539-1863)*, Didier, paris ,1968
5. Dictionnaire de la langue française : *Le Lexis*, France, librairie Larousse, Août 1988
6. *Petit Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 2011
7. *Hachette,* Hachette Livre, 2004.

IV. Articles des Revues

1. MARCELLESI Jean Baptiste, *Eléments pour une analyse contrastive du discours politique, Langage*23, 1971.
2. PREVOST-CHAUVEAU Gérard, *problèmes Théoriques et Méthodologiques en analyse du Discours*, Langue Française 9
3. BENVENISTE Emile, *L'appareil formel de l'énonciation*, Langage 17, Didier – Larousse, 1970.
4. GUESPIN Lucien, *Problématique des travaux sur le discours politique,* Langage 2, septembre 1971.

VI. Sites internet

1. http:\\ mobile.lemonde.fr\afrique\article\\ consulté le 16.2.2018 à 17h.
2. WWW.malinet.net\wp-content\uploads\2017\01\hollande-bamako, consulté le 16.2.2018 à 17h.
3. http:\\www.francophonie.org, consulté le 9.2.2018 à 17h.
4. https:\\www.lexpress.fr\monde\afrique\francois-hollande, consulté le 16.2.2018 à 17h.
5. www.jeuneafrique.com\politique\france-afrique, consulté le 16.2.2018 à 17h.
6. WWW.contretemps.eu\afrique-redeploiement-de-l'impérialisme, consulté le 16.2.2018 à 17h.
7. http:\\ www.legrandsoir.info\afrique \\, consulté le 16.2.2018 à 17h.
8. http:\\ www.lutte-ouvriere.org \\, consulté le 16.2.2018 à 17h.
9. https:\\www.mondialisalisation.ca\le saviez-vous 14pays-africains.\\, consulté le 16.2.2018 à 17h.

ANNEXES

DISCOURS DE BAMAKO EN 2017

Monsieur le président de la République du Mali, cher Ibrahim Boubacar KEITA,

Mesdames, messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Mesdames, messieurs les ministres, chefs de délégation,

Mesdames, messieurs,

D'abord cher président, cher Ibrahim, j'ai été très sensible aux mots que tu as bien voulu prononcer à mon égard. Mais je veux ici te retourner l'hommage que tu viens de m'adresser.

C'est une grande fierté pour le président du Mali, pour le peuple malien que d'organiser le Sommet Afrique-France aujourd'hui.

Ici sont réunies 60 délégations – 35 conduites par des chefs d'Etat et de gouvernement – il y a la présence de nombreux ministres, des chefs d'entreprise, des responsables d'organisations internationales. Nous sommes tous conscients de l'enjeu que peut représenter l'organisation d'un tel événement ici, au Mali.

Il y a 4 ans presque jour pour jour, les forces maliennes, françaises, africaines étaient engagées pour reconquérir le Nord du Mali, et la ville de Bamako était sous la menace d'une offensive terroriste de grande ampleur.

Le peuple malien tremblait, les Africains partageaient cette inquiétude et l'Europe pouvait regarder parfois avec distance ce qui se passait au Mali, ne saisissant pas immédiatement l'enjeu.

Aujourd'hui alors que nous sommes réunis, nous devons prendre la dimension de ce qui a été engagé ici en 4 ans. Les terroristes ne contrôlent plus aucun territoire, la démocratie a repris son cours, les élections ont eu lieu : présidentielles, législatives. Ibrahim Boubacar KEITA est l'élu du peuple malien, l'économie repart et la réconciliation, avec les accords d'Alger, est en cours.

Voilà ce qui a été fait en 4 ans. Il y a peu d'exemples au monde où un pays déchiré, menacé par le terrorisme, divisé en son sein et qui pouvait douter à un moment de son propre avenir, ait été capable de se redresser aussi vite et de se tenir debout aujourd'hui devant nous.

C'est une leçon que vous adressez à l'ensemble de la communauté internationale. Il n'y a pas de fatalité, il n'y a pas de processus irréversible. Dès lors que nous sommes unis, dès lors que nous sommes solidaires, dès lors que nous sommes ensemble pour relever le défi majeur de la paix, il est possible de réussir, il est possible de réussir là où l'on pense que l'horreur s'est installée. Elle était présente au Mali mais elle est en Syrie, elle est en Irak, elle est en Libye.

Donc nous devons dire là encore à ces peuples martyrs, à ces pays qui affrontent des difficultés sans nom, à ces réfugiés et à ces déplacés, à ces hommes et à ces femmes qui ont souffert et qui souffrent encore : il y a de l'espoir : regardez vers le Mali.

Je tenais en effet, cher président, à ce que le Sommet Afrique-France puisse se tenir à Bamako. Je l'avais affirmé lors du Sommet de Paris, parce que c'était à la fois une affirmation de volonté mais aussi un défi.

La volonté, c'était de pouvoir dire aux Maliens qu'ils étaient capables d'organiser une manifestation d'ampleur internationale. Mais c'était aussi un défi. Un défi à la fois en termes logistiques car il s'agit de recevoir autant de chefs d'Etat et de gouvernement, de délégations, des milliers d'observateurs et de journalistes.

C'était un défi sécuritaire qui doit être encore relevé tout au long de ces prochaines heures, pour éviter qu'il puisse y avoir un doute sur la capacité qui est la nôtre, qui est la vôtre de tenir un tel événement. Puis, c'était un défi au sens des conclusions que nous pourrions ici produire pour l'Afrique tout entière et pour marquer nos engagements et, en particulier, l'engagement de la France.

D'abord, je veux affirmer que la France restera toujours aux côtés du Mali, toujours, jusqu'à l'aboutissement du processus de paix, jusqu'à ce que l'Etat malien puisse voir son autorité respectée sur l'ensemble du territoire malien.

Pour la France, c'est à la fois l'expression de sa solidarité à l'égard d'un peuple ami et l'accomplissement de son devoir. Je l'ai d'ailleurs dit ici à Bamako en 2013, je l'ai rappelé aussi chaque fois qu'il a été possible de le faire dans tous les pays africains et notamment à Dakar, la solidarité nous la devons, la France, à l'égard du sacrifice des tirailleurs lors des deux derniers conflits mondiaux. En venant au secours du Mali puis en formant son armée, la France acquitte une dette à l'égard des soldats venant de toute l'Afrique morts pour notre liberté.

La France fait également son devoir et d'une certaine façon poursuit son intérêt, car il ne peut pas y avoir de sécurité en Europe si des groupes terroristes s'installent à ses frontières. Il ne peut pas y avoir de maîtrise de l'immigration sans stabilité politique. Il ne peut pas y avoir de paix durable sans sécurité en Afrique. La France agit donc partout où elle pense qu'il est utile de le faire en Afrique, par solidarité, par devoir et également par la volonté de porter partout le message de la sécurité et de la paix.

Lorsque la France intervient désormais en Afrique – j'insiste sur le mot désormais – c'est toujours à la demande d'un pays souverain, avec l'accord de l'Union africaine et aux côtés des forces africaines dans le respect du droit international.

Nous l'avons fait au Mali à la demande du président TRAORE, nous l'avons fait en Centrafrique dans le respect des résolutions de l'ONU, nous l'avons fait avec les pays voisins du lac Tchad pour lutter contre BokoHaram et nous ne cesserons d'appliquer ce principe.

Quand la France est en Afrique, elle ne cherche pas à exercer une influence, à peser sur les choix politiques d'un pays et encore moins à capter ses ressources. Elle n'est là que pour participer à des opérations de maintien de la paix et pour travailler avec les Africains au renforcement de leurs capacités de défense. Parce que je vous le confirme ici, ce seront les Africains qui devront assurer la sécurité des Africains. Ce sont les forces armées africaines qui devront lutter contre le terrorisme.

Mais nous devons – nous la France – vous accompagner, pouvoir vous soutenir. J'avais fixé au Sommet de Paris il y a 3 ans l'objectif de former 20.000 soldats africains par an. Nous avons tenu cette promesse et elle a même été dépassée. Je vous propose aujourd'hui de réévaluer encore l'engagement de la France et de porter à plus de 25.000 la formation des soldats africains pour les trois prochaines années.

Nous le ferons en particulier dans les domaines du déminage, des forces spéciales et du renseignement. Nous le ferons également parce que nous sommes conscients que les réseaux criminels et terroristes utilisent les nouvelles technologies, pour que les forces africaines puissent également relever ce défi.

C'est la raison pour laquelle, la France a décidé de soutenir un projet d'école internationale de la Cybersécurité qui sera installée sur le sol africain.

Mais je viens ici aussi dire qu'il ne peut y avoir de sécurité durable sans progrès politique. Ici même en Afrique de l'Ouest, nous avons assisté ces dernières années à plusieurs alternances, à des élections transparentes et libres, à des résultats crédibles et acceptés et encore récemment au Ghana. Je veux féliciter ici le nouveau président du Ghana Nana AKUFO-ADDO. C'est pourquoi en Gambie, le choix des électeurs gambiens en faveur du président BARROW doit être respecté.

Depuis 2012 que j'exerce cette responsabilité de président de la République française, je n'ai cessé de rappeler l'attachement de la France à l'Etat de droit, à la liberté de la presse, à la transparence des élections; pas par volonté de nous ingérer dans les affaires politiques d'un pays mais parce que le mouvement vers la démocratie est une aspiration irrépressible et légitime des peuples, qui rencontrent en plus les exigences du développement.

Ce que doit faire la France, au-delà de la sécurité qu'elle peut apporter, de la formation des armées africaines, du partage de technologies, c'est accompagner l'Afrique dans son émergence. C'est le sens même de ce Sommet consacré à la paix, à la sécurité et à l'émergence de l'Afrique.

Nous devons être conscients des risques que vous rencontrez- je ne parle plus là des risques liés à des situations politiques ou à des menaces sur la paix – je parle là de ce qu'est l'évolution de la démographie africaine, et qui durera encore plusieurs décennies. C'est un défi majeur pour votre continent mais aussi pour l'Europe, car il faut en former cette jeunesse qui arrive, il faut lui fournir les millions d'emplois que ces jeunes attendent pour décider de

leur avenir. Il faut leur donner cet espoir de vivre dans leur pays et de le développer et de participer pleinement à son destin.

Nous ne pouvons pas accepter que, pour beaucoup de jeunes Africains, le seul horizon soit de quitter le continent pour rejoindre l'Europe. Nous devons donc tout faire pour assurer votre croissance et votre développement. Vous avez déjà des résultats considérables.

Je reviens sur la question des migrations. Comment accepter qu'il puisse y avoir encore, à travers des trafics organisés dans des pays qui sont dans le chaos, par des manipulateurs sans scrupules, souvent liés aux terroristes, comment accepter qu'il y ait autant de malheurs qui s'abattent sur des familles entières, avec des jeunes Africains qui meurent noyés dans la Méditerranée ? L'année dernière, 5.000 jeunes Africains sont morts dans des conditions épouvantables. Nous ne pouvons donc l'accepter.

Voilà pourquoi nous devons consacrer nos efforts au développement et à la croissance, et lancer un appel pour l'investissement en Afrique. J'avais annoncé là encore il y a trois ans ma décision de porter les engagements de l'Agence Française de Développement à hauteur de 20 milliards d'euros sur cinq ans pour l'Afrique. Nous sommes en mesure de réviser encore à la hausse cette contribution. Nous pouvons l'augmenter de 15%. Ce seront donc 23 milliards d'euros qui seront mobilisés pour le continent africain ces cinq prochaines années.

Nous avons aussi lancé un fonds d'investissement franco-africain. La Banque Publique d'Investissement française s'est entourée de partenaires, français et africains, pour réunir les fonds nécessaires pour que l'investissement des PME, des entreprises, sur les deux continents, puisse être encore amplifié. Ce fonds sera géré par une équipe franco-africaine, parce qu'ici il y a des gisements de croissance considérables – d'ailleurs, votre rythme de croissance est parmi les plus élevés du monde.

Mais en même temps, nous devons encore amplifier cette croissance, et faire en sorte qu'elle soit durable, respectueuse de l'environnement, et qu'elle donne des opportunités d'investissement à de nombreuses entreprises françaises et européennes.

Nous devons également prendre la mesure de ce que les nouvelles technologies ont changé l'Afrique tout entière. Nous remettrons tout à l'heure les Prix de l'innovation pour des jeunes entrepreneurs africains particulièrement brillants, qui ont fait la démonstration de leurs capacités. Je crois que c'est un beau symbole pour ce sommet Afrique-France que de pouvoir remettre à des jeunes entrepreneurs, à de jeunes chercheurs, à de jeunes créateurs, le prix qui les gratifie et qui en même temps les encourage pour créer des entreprises nouvelles.

Grande surprise a été pour des entreprises de télécommunications de constater que c'était en Afrique qu'il y avait le plus d'usages des nouvelles technologies, et que les Africains avaient finalement, grâce aux nouvelles technologies, sauté plusieurs étapes. Mais en même temps, nous pouvons aussi utiliser ces nouvelles technologies pour aller plus vite dans le processus de développement. La France pérennisera le principe d'une journée « Afrique numérique ». Sa première édition à Paris a connu un grand succès, et la prochaine aura lieu en Afrique.

Nous devons aussi nous appuyer encore davantage sur les diasporas africaines. Le montant des transferts des Africains résidant en Europe vers leurs pays d'origine est supérieur au montant de l'aide au développement – ce qui peut d'ailleurs souligner l'insuffisance de l'aide au développement.

On comprend l'enjeu qu'il y a à orienter ces sommes considérables vers des opérations qui puissent bénéficier au développement local, et l'importance qu'il y a également à mobiliser les compétences des Africains d'Europe au bénéfice de leurs pays d'origine. Beaucoup ici travaillent à des projets.

A Paris, c'était en décembre 2015, la France venait d'être touchée par des attentats terroristes particulièrement horribles, nous avons tenu la Conférence de Paris sur le climat. Nous avons réussi tous ensemble, et l'Afrique a été déterminante, à signer un accord considéré comme historique. Il est mis en œuvre, il a été ratifié dans des délais particulièrement courts, et aucun pays, fût-il le plus grand du monde, ne pourra le remettre en cause.

Cet accord comporte à la fois les contributions que chaque pays doit consentir pour éviter le réchauffement, mais il y a aussi la mobilisation de fonds, puisque les pays les plus riches se sont engagés à mettre à la disposition des pays émergents et des pays qui ont à faire leur transition énergétique, des moyens et des ressources qui peuvent atteindre, qui doivent atteindre 100 milliards de dollars.

Il y a eu également à Paris le lancement d'une grande initiative pour l'accès de tous les Africains à l'énergie. C'est Alpha CONDE qui a eu la responsabilité de la coordonner. L'Afrique elle-même avait présenté un plan d'installation de 10 gigawatts supplémentaires issus des énergies renouvelables. La France a pris l'engagement d'en financer 20 %. Grâce à des moyens nouveaux que nous avons dégagés, en particulier grâce à la taxe sur les transactions financières, la France pourra dépasser de 50 % cet objectif, en finançant l'installation de 3 gigawatts avant 2020, pour un montant de 3 milliards d'euros.

L'objectif, au-delà des chiffres, c'est d'ouvrir l'accès à l'énergie à un grand nombre d'Africains, tout en réduisant la pollution et le réchauffement qui auraient résulté d'une production équivalente issue des énergies fossiles. Nous devons redoubler d'efforts. L'Europe elle-même va consacrer des fonds pour cet objectif d'accès de tous à l'énergie en Afrique. Nous devons également convaincre les investisseurs privés – ils sont là – que c'est à la fois une grande cause, mais en même temps une source d'activité, et même de rentabilité, parce que les énergies renouvelables telles qu'elles sont aujourd'hui expérimentées en Afrique, ont contribué à en faire baisser le coût. L'Afrique est un exemple en matière d'utilisation des énergies renouvelables.

Mesdames et Messieurs,

Voilà ce que je voulais vous dire à l'occasion de ce Sommet de Bamako. La fierté qui est la nôtre de partager avec le Mali le sentiment du devoir accompli, depuis 4 ans, mais également la responsabilité qui est celle du président de la République française vis-à-vis de l'Afrique. Parce que nos sorts sont communs, pas seulement parce qu'il y a l'histoire : parce qu'il y a ce lien indéfectible entre le peuple français et les peuples africains. Parce que nous avons conscience que ce qui se fait en Afrique a des conséquences pour toute l'Europe, et donc pour la France. Parce qu'il y a la culture qui nous unit, parfois la langue, même si ici, à ce Sommet, je suis très heureux que des pays qui parlent d'autres langues, soient ici, parce que la France veut travailler avec toute l'Afrique, et pas simplement avec l'Afrique qui parle le français. Même si la secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie est là, et à qu'à chaque fois qu'un Africain parle français, pour nous c'est un honneur et un prestige.

Ensemble nous avons affronté des périls, des épreuves, repoussé des menaces. Mais ensemble, la France, l'Afrique, nous avons été capables de relever des défis, et de faire avancer le monde. J'évoquais notamment la cause climatique.

Ensemble, l'Afrique, la France, nous avons été capables aux Nations Unies de porter les objectifs de développement durable.

L'Afrique, la France, ensemble, nous portons le message d'une réduction des inégalités à l'échelle planétaire. L'Afrique, la France, ensemble, nous voulons marquer notre indépendance. Nous ne relevons pas d'une logique de puissance, nous voulons servir la cause de l'humanité. L'Afrique, la France, nous sommes conscients que la jeunesse est une chance, mais nous devons répondre à ses aspirations et à ses exigences.

Ensemble, nous cherchons toujours à permettre que le monde soit meilleur, soit plus solidaire, soit plus juste, soit plus respectueux de l'environnement. Durant toutes ces années où j'ai été parmi vous, où j'ai été accueilli sur le sol africain et j'y ai effectué 32 visites officielles – disant cela, je ressens un goût d'inachevé, qui aurait dû finalement justifier d'autres prétentions, mais je veillerai à compléter mon expérience, tout en revenant là où je suis déjà allé-.

Chaque fois que j'ai été accueilli sur le sol africain, j'ai pu ressentir combien – et je ne vous en remercierai jamais assez – la France est aimée, comment elle est regardée, comment elle est attendue, parce qu'elle porte des valeurs, parce qu'elle est exigeante sur les principes, parce qu'elle peut correspondre à une espérance pour le monde entier.

Vous savez aussi combien la France, les Françaises et les Français sont conscients de la vitalité de l'Afrique, de son potentiel économique, de sa richesse culturelle. Les plus grandes expositions de ces derniers mois à Paris ont souvent concerné des artistes africains. Nous sommes aussi conscients de votre émergence et de votre capacité technologique.

Mais je veux aussi toujours rappeler l'histoire, que nous devons regarder lucidement, avec ce qu'elle a produit qui a pu nous séparer, mais aussi ce qu'elle a fait pour nous unir ; et

j'évoquais les commémorations auxquelles j'ai tenu, toujours, à associer les représentants des pays africains.

Voilà pourquoi, Mesdames Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement, Mesdames Messieurs les ministres, Mesdames Messieurs ici les représentants de toute l'Afrique, vous pouvez être sûrs que la France sera toujours à vos côtés, parce que c'est son histoire, parce que c'est aussi son avenir, parce que votre avenir est notre avenir.

Je vous l'assure, je n'oublierai jamais les liens que nous avons pu tisser, personnels, humains, politiques, et la confiance que nous avons établie ensemble.

Vive l'Afrique, et vive la France.

DISCOURS DE MARRAKECH EN 2016

Majesté,

Je tiens d'abord à vous remercier pour l'invitation que vous m'avez faite de participer à ce sommet.

Je salue ici tous les chefs d'État et de gouvernement des pays africains, rassemblés autour d'un même engagement, d'une même volonté.

Je veux dire au secrétaire général des Nations unies, monsieur Ban Ki-Moon, combien il a été, ces derniers mois, plus largement ces dernières années, précieux, pour que le développement durable puisse être porté comme un objectif pour la communauté internationale. Son rôle a été déterminant pour que nous puissions, à Paris, avoir cet accord sur le climat.

Justement, à Paris, il y a moins d'un an, Laurent Fabius, président de la COP, scellait l'accord. C'était, et c'est encore un accord, qui est fondé sur la justice climatique. La justice climatique, c'est la responsabilité pour les pays riches, les pays développés d'apporter par leur financement, par leurs technologies, aux pays qui sont en développement les meilleures conditions pour réussir l'adaptation et lutter ensemble contre le réchauffement climatique. La justice, c'est aussi de mobiliser tous les fonds qui ont été prévus à Paris, c'est-à-dire 100 milliards de dollars.

Vous avez voulu, Majesté, placer cette COP22 sous le thème des solutions et notamment pour l'Afrique. Comme il a été rappelé, l'Afrique est le continent le plus vulnérable aux dérèglements climatiques, alors qu'il n'en est pas responsable. C'est une injustice de plus.

Sur les cinquante pays les plus meurtris par le réchauffement, trente-six se situent en Afrique subsaharienne. On en connait les conséquences : la désertification, la sécheresse, la déforestation, les inondations qui alimentent toutes les tensions et qui provoquent hélas, toutes les catastrophes que vous vivez.

Au-delà de la question climatique, c'est le développement qui est en jeu. Nous savons également que d'ici 2050, la population du continent africain va doubler, atteindre 2 milliards d'habitants. Il y a donc urgence à agir dès maintenant pour que l'Afrique accède massivement à la lumière et tous les Africains à l'électricité. Sept cent millions en sont aujourd'hui privés. Il y a urgence aussi à agir pour l'agriculture, pour l'accès à l'eau, pour la formation et donc pour l'emploi.

Je rappelle que le sort de l'Afrique, c'est aussi le sort de l'Europe, tant nos deux continents sont liés l'un à l'autre. Le développement de l'un, c'est la croissance de l'autre. La sécurité de l'Afrique, c'est la stabilité aussi pour l'Europe, surtout avec les pressions que nous connaissons aujourd'hui, pressions migratoires, mais également pressions pour le repli, pour l'isolement, pour le rejet. Voilà ce que nous avons ensemble à traiter.

J'avais appelé à Paris, lors de la COP21, à la définition d'un plan à l'horizon 2020 pour l'Afrique. Ce sommet nous fournit l'occasion d'en poser les bases et nous aurons également à les rappeler lors du sommet de Bamako, où, à l'invitation du Président Keita, nous serons de nouveau rassemblés et à Abidjan, où l'Europe et l'Afrique tiendront un sommet l'an prochain.

La priorité, c'est l'accès à l'énergie. L'Afrique représente 13% de la population mondiale et seulement 4% de la demande d'énergie. D'où l'initiative que nous avons lancée pour les énergies renouvelables, 10 milliards d'euros additionnels par rapport aux financements existants ont été annoncés d'ici à 2020.

Je le dis, ces promesses doivent être tenues. La France veut être exemplaire, 2 milliards ont été dégagés, ils sont en cours d'affectation, sur des projets bien précis, en Égypte, au Mali, au Kenya, au Sénégal, au Bénin, au Cameroun, en Namibie et ailleurs. Grâce à Ségolène Royal, présidente de la COP21 et avec le concours des chefs d'État africains ici rassemblés et de tous ceux qui ont pu, avec les organisations qui en avaient pris l'initiative d'y contribuer, nous avons identifié 240 projets, donc 240 possibilités pour agir.

Lors du dernier sommet de l'Union africaine, vous avez décidé de la création d'une unité indépendante hébergée par la Banque africaine de développement, pour que les procédures soient simplifiées et les méthodes rendues plus efficaces. Car vous voulez que cela aille vite. Toutes les conditions sont donc réunies pour atteindre et même dépasser l'objectif de 10 gigawatts de capacité supplémentaire sur le continent d'ici 2020.

J'ai également entendu plusieurs messages venant de beaucoup d'entre vous, qui ne souhaitent pas simplement un plan pour apporter de l'énergie, mais veulent de véritables transferts de technologies et des formations pour assurer par vous-mêmes le suivi des investissements. C'est une demande légitime. Nous devons donc permettre à chaque pays africain de former les techniciens, les ingénieurs qui pourront concevoir, réaliser, entretenir les sites de production d'électricité, quelle que soit leur origine, solaire, éolienne, hydraulique, géothermique.

La France soutiendra les projets de centres de formation professionnelle qui iront dans cette direction. D'ailleurs, avec Sa Majesté, nous avons, déjà au Maroc, pris un certain nombre d'initiatives communes pour des centres de formation de ce type.

La deuxième priorité est la sécurité alimentaire. 220 millions de personnes souffrent encore de la faim sur le continent africain. Les dérèglements climatiques aggravent encore la dégradation des terres, provoquent des baisses de rendements. La France veut être là-aussi à l'initiative. Nous avons renforcé les moyens budgétaires de l'Agence française de développement et augmenté son capital. Nous soutiendrons l'initiative de la CEDEAO pour accompagner sa transition agro-écologique et favoriser l'émergence de politiques agricoles qui peuvent être écologiquement intensives et sont adaptées aux exploitations familiales.

Le ministre de l'Agriculture français, Stéphane Le Foll, a proposé un programme « 4 pour 1000 », pour que le carbone organique dans les sols permette d'arrêter l'augmentation du CO2 atmosphérique. C'est un enjeu commun.

J'ai également décidé que la France s'associerait au Fonds d'investissements visant à atteindre la neutralité en termes de dégradation des terres, qui se constitue sous l'égide des Nations unies, en lien avec des acteurs publics et privés.

Enfin la dernière priorité est la lutte contre la désertification. C'est le sens des grands projets, la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, portée par l'Union africaine, le lac Tchad, le bassin du fleuve Niger, le bassin du Congo et d'autres projets. J'ai évoqué ceux qui avaient été présentés par Ségolène Royal, nous sommes prêts à agir dans l'ensemble de ces zones, en appui aux efforts des pays africains.

Nous le faisons par conscience de nos devoirs. Nous le faisons aussi parce que nous savons que l'Afrique est un continent d'avenir. Mais nous le faisons également - et je veux le dire avec franchise - parce que les désordres sécuritaires sont liés aux désordres écologiques, et que nous avons tous intérêt à y apporter des solutions. Parce que nous savons ce que peuvent provoquer les déplacements massifs de population ; nous savons ce que peuvent être des conflits qui naissent de la difficulté d'accès à l'eau ; nous savons ce que peuvent être des réactions désespérées de populations, quand il n'y a plus de possibilité pour les agriculteurs de trouver des terres à cultiver.

Le développement de l'Afrique, c'est une priorité pour le monde et en particulier pour l'Europe. Je l'ai dit, la France a pris des engagements et les tiendra. L'Europe a lancé également un plan pour les énergies et pour les infrastructures, à hauteur de 2,5 milliards d'euros, 60% de l'énergie en Afrique pour le renouvelable grâce au Fonds européen de développement. Je veillerai à ce que l'Europe soit également prête à accompagner tous vos projets.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le message que j'étais venu ici tenir pour votre sommet. L'année dernière, nous avons conclu un accord historique. C'est bien. Nous savons que rien n'est acquis, qu'il faudra se battre pour que les engagements, les contributions et les

signatures puissent être confirmées, mais je ne voudrais pas que l'Afrique ait le moindre doute par rapport à notre engagement et à notre implication. Parce que s'il y a eu un accord à Paris, c'est parce que l'Afrique y a largement contribué. Votre continent attend maintenant des actes, des financements, des projets, des technologies, de la formation. Le succès de Paris, ce sera d'abord le succès de l'Afrique. Je veux donc saluer la déclaration qui vient d'être faite. L'avenir de l'Afrique, c'est l'avenir du monde et la France veut être là avec vous, parce que la France veut prendre aussi sa place au plus niveau. Merci./.

DISCOURS DE DAKAR DU 29. NOVEMBRE.2014

Monsieur le Président, cher Macky Sall,

Je veux vous féliciter pour l'organisation de ce sommet et pour la qualité de l'accueil que vous nous avez réservé, ici, dans ce centre remarquable Abdou Diouf, qui est un symbole de l'Afrique en développement.

Mesdames, messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie, mon cher Abdou,
Mesdames, messieurs,

Nous formons une communauté exceptionnelle, nous, les francophones:57Étatsmembres,

20observateurs, près de 280 millions de locuteurs. Une communauté dont nous ne mesurons pas toujours et la force et l'attractivité. Une communauté qui porte des ambitions, des ambitions politiques, économiques, planétaires. Une communauté qui résout aussi des crises, qui fait en sorte que les valeurs que nous portons puissent être défendues, dans l'espace francophone et au-delà. Enfin, une organisation qui fait de la diversité culturelle, de la pluralité linguistique une œuvre au service du monde entier.

Avec la famille francophone, ici, à Dakar, nous voulons dire au Président Abdou Diouf non seulement notre amitié et notre reconnaissance, mais nous pouvons dire, grâce à lui, ce qu'est un homme d'État. Un homme ou une femme d'État sert d'abord son pays, c'est son devoir. Mais un homme, une femme d'État sert aussi des valeurs universelles et est capable à un moment des' élever au-delà même de sa condition nationale pour devenir un acteur de la vie internationale, et c'est ce que vous avez fait, cher Abdou Diouf.

Vous avez été un exemple d'abord, d'accepter que l'alternance puisse exister dans votre pays. Laisser la place lorsque les électeurs l'ont décidé, mais prendre votre place dans l'Organisation internationale de la Francophonie. Vous avez de la sagesse, elle vous est reconnue, elle n'a rien à voir avec l'âge. Vous avez de l'expérience, cela n'a rien à voir avec le nombre d'années passées à la tête d'un mandat. Vous avez de la culture, et il ne

suffit pas de parler français pour avoir de la culture. Et vous avez fait beaucoup pour la cause qui est la nôtre, la langue française. Beaucoup pour la démocratie, beaucoup pour la paix et c'est pourquoi ce centre international à Dakar porte votre nom, votre nom qui, partout dans le monde, au-delà de l'espace francophone fait résonner la démocratie et la paix. Merci.

Albert Camus disait qu'il n'avait qu'une seule patrie, la langue française. Et pour nous tous, ici, le français est notre pays natal, il est la matière avec laquelle nous composons nos souvenirs, nous retrouvons nos émotions, nous évoquons nos rencontres. Mais la langue française, c'est aussi un trait d'union, un trait d'union entre

Notre langue, elle s'exprime partout, partout dans le monde. Et l'amour de la langue française parfois vient de celles et de ceux qui voudraient parler le français et qui n'y parviennent pas. C'est un amour irraisonné, parce que pour beaucoup de peuples, parler français c'est parler la langue de la liberté. Senghor disait que cette langue, que cette langue française, c'était la langue de la lutte, de l'émancipation, qu'elle avait tantôt la *«douceur des alizés»*, tantôt la

«fulgurance de la foudre». Et c'est en français que les peuples se sont décolonisés, en français qu'ils ont accédé à l'indépendance et à la liberté, et qu'ils ont gardé le plus souvent le souvenir de cette langue-là. Non pas comme d'un héritage, mais au contraire comme d'une exigence pour le monde entier.

Défendre le français, c'est protéger la diversité culturelle. Défendre le français, c'est faire en sorte que ce patrimoine-là ne soit jamais entamé. Défendre le français, c'est considérer que la culture est un bien public universel. La conception selon laquelle les biens culturels puissent être considérés comme des marchandises comme les autres n'a pas sa place dans des négociations commerciales entre des continents ou entre des pays. Jamais nous n'accepterons que la culture puisse être objet de négociation.

Défendre le français, c'est promouvoir le pluralisme linguistique. Car mal nommer les choses, c'est ajouter encore du désordre au monde. La Francophonie doit être le fer de lance de cette lutte, notamment dans les organisations internationales. Si nous demandons que le français soit parlé, ce n'est pas pour simplement défendre un privilège mais parce qu'en parlant français dans les organisations internationales, nous permettons qu'il y ait là le pluralisme, la multiplicité et même la défense de toutes les langues, parce que nous, nous défendons toutes les langues, les langues nationales, les langues locales, à travers le français.

Le français n'est pas en bataille contre d'autres langues. Le français n'a peur d'aucune langue, peut-être par prétention, peut-être parce que nous savons que notre langue quand elle est parlée, ce n est pas par commodité, par facilité, mais par adhésion.

Nous avons aussi la volonté de défendre le français pour favoriser les échanges. Et

c'est pourquoi notre Francophonie doit accueillir plus d'étudiants, permettre plus de circulation, plus de mobilité pour les jeunes, pour les entrepreneurs, pour les chercheurs. La France doit d'abord montrer l'exemple et c'est ce qu'elle a commencé de faire à travers la délivrance des visas de circulation et l'accueil de nombreux étudiants étrangers.

Défendre le français, c'est également faire le choix de l'avenir. Il y aura en 2050, c'est ce que les démographes nous annoncent, 750 millions de locuteurs en français. La jeunesse du monde sera pour une grande partie francophone ; elle sera africaine, cette jeunesse. À nous, à nous tous ici rassemblés de permettre à ces jeunes, non pas simplement de parler français mais d'être éduqués en français, d'être accompagnés et d'être formés en français; de pouvoir trouver des emplois pour pouvoir accéder aux technologies, pour pouvoir bénéficier de la meilleure capacité à réussir leur vie.

Défendre le français, c'est aussi affirmer des valeurs. Et la première d'entre elles, c'est la démocratie. Certains pays, au sein même de notre organisation, ont traversé des crises politiques graves et ce fut l'honneur du secrétaire général et de l'ensemble des membres de notre organisation de réussir à surmonter ces crises grâce à des médiations. Et aujourd'hui, je suis particulièrement heureux que le président de Madagascar soit parmi nous, parce que Madagascar a été longtemps écarté, justement parce que les conditions de la démocratie et du pluralisme n'étaient pas réunies.

La Francophonie, elle est soucieuse des règles de la démocratie, de la liberté du vote, du respect des ordres constitutionnels et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples, à des élections libres. C'est ce qui vient de s'accomplir en Tunisie. C'est une belle illustration que ce soit dans un pays francophone qu'il y ait eu la réussite d'un printemps arabe.

Cet accomplissement, cette transition doivent également servir de leçon. Là où les règles constitutionnelles sont malmenées, là où la liberté est bafouée, là où l'alternance est empêchée, j'affirme ici que les citoyens de ces pays sauront toujours trouver dans l'espace francophone le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, le droit et la démocratie.

Il y a quelques semaines, le peuple burkinabé a fait une belle démonstration. À lui aussi de maîtriser ce processus, de faire en sorte que les règles puissent être posées et, encore une fois, respectées, que la réconciliation vienne et que l'on évite tout règlement de compte inutile.

Mais aussi ce qu'a fait le peuple burkinabé doit faire réfléchir ceux qui voudraient se maintenir à la tête de leur pays en violant l'ordre constitutionnel. Parce que ce sont les

peuples qui décident. Ce sont les élections qui permettent de savoir qui est légitime et qui ne l'est pas.

Notre solidarité dans l'espace francophone doit, hélas, également se situer sur le terrain sécuritaire. Nous devons nous unir, nous l'avons fait d'ailleurs, contre la barbarie, contre les risques présentés par le fondamentalisme et notamment au Sahel et au-delà de nous, en Afrique et pas seulement en Afrique, quand nous regardons la situation au Moyen-Orient. Au Mali, le Président Keïta l'a rappelé. Nous avons montré que nous pouvions vaincre, vaincre le terrorisme, vaincre le fondamentalisme, vaincre la barbarie qui s'en prend d'abord toujours aux femmes, puis ensuite fait régner son ordre qui est en fait le plus grand des désordres.

Nous avons montré que nous pouvions lutter pour que la réconciliation vienne après la guerre. Nous avons aussi montré que la France pouvait être au service de la sécurité de l'Afrique. La France et ses soldats, ont pris leur part dans la libération du Nord du Mali. Des sacrifices ont été consentis. Dix militaires sont morts et je veux saluer leur mémoire. Des militaires tchadiens aussi sont morts, des militaires maliens, bref, il y a eu de lourds sacrifices. Mais comme je l'avais dit à Bamako, la France a aussi, en intervenant au Mali avec les Africains, payé sa dette, la dette que nous avions contractée à l'égard des tirailleurs sénégalais qui étaient venus lors de la Première guerre puis, dans d'autres conditions, lors de la Seconde guerre mondiale, pour libérer la France.

Nous n'avons pas fini avec le terrorisme. Au Nigeria, un attentat a fait plus de120morts à la sortie d'une mosquée, je dis bien, à la sortie d'une mosquée. Voilà ce qu'est capable de faire une secte comme BokoHaram. Voilà pourquoi nous devons encore, ensemble lutter, lutter toujours contre le terrorisme. Secte qui avait enlevé des jeunes filles qui n'ont pas été, malgré tous les efforts de médiation, retrouvées.

La Francophonie c'est un espace de solidarité, nous l'avons montré aussi en Centrafrique, quand il y avait des risques d'affrontement entre des catégories religieuses, entre des communautés. Là encore, l'Afrique a pris le relais et maintenant c'est l'ONU. C'est une grande satisfaction de voir que nous pouvons réussir aussi en Centrafrique et ailleurs. À permettre à l'ONU, à l'UA, de jouer tout leur rôle.

La solidarité, c'est également celle que nous devons montrer face à des fléaux sanitaires. Je reviens de Guinée, où je m'étais rendu à l'invitation du Président Alpha Condé. Je voulais venir dans ce pays, ce pays frappé, avec la Sierra Leone, avec le Libéria. Je voulais venir pour dire aux Guinéens: nous sommes là, nous n'avons pas peur d'être là. Nous sommes à vos côtés et nous venons apporter avec l'ensemble des francophones le soutien indispensable. Nous avons créé des centres de traitement. À Conakry, la maladie commence seulement à être vaincue. Nous allons créer d'autres centres de traitement en Guinée forestière. Je veux saluer les soignants, les soignants

africains, les soignants européens, les soignants qui viennent du monde entier, les soignants français qui prennent des risques. Et c'est pourquoi, nous allons créer un centre dédié aux soignants pour qu'ils puissent être traités sur place lorsqu'ils sont contaminés.

Je veux aussi confirmer que nous allons former les soignants pour qu'ils puissent être les plus utiles possible, informer la population pour qu'elle puisse prendre les mesures de précaution indispensables. Et ce qu'a dit le Président du Mali est très important, la vigilance. La vigilance oui, mais pas l'enfermement, pas la discrimination. Les pays touchés par Ebola doivent vivre, doivent commercer, doivent pourvoir assurer l'accueil des investisseurs et permettre le développement.

J'ai rencontré hier une jeune femme, à Conakry, qui venait d'être guérie d'Ebola, car on guérit d'Ebola. Elle avait un message simple et je veux être son porte-parole. La vie est plus forte, la vie peut gagner contre l'épidémie. Elle-même voulait être aux côtés des malades aujourd'hui, alors qu'elle est sortie d'Ebola, pour leur dire: Ayez espoir. Eh bien oui, ayons espoir, faisons en sorte que l'espoir soit possible. Son courage, c'est un exemple pour nous tous. Parce qu'il y a une vie aussi après Ebola et qu'il conviendra de mettre en place toutes les structures sanitaires, toutes les vigilances indispensables, tous les vaccins pour qu'il n'y ait plus d'Ebola en Afrique, pour qu'il n'y ait plus d'Ebola nulle part au monde. Et c'est là que nous devons aussi réfléchir aux liens entre les maladies et les changements climatiques.

C'est aussi à cause de la déforestation que la maladie a pu trouver les capacités pour se développer. Lutter contre le changement climatique, j'y reviendrai, c'est parfois lutter aussi contre les maladies.

La Francophonie, c'est un programme, ce n'est pas simplement une organisation. Ce programme doit être celui de l'éducation, de la formation des jeunes et notamment des jeunes filles puis que c'est aujourd'hui la priorité que se donne notre organisation.

Les femmes sont les leviers du développement, elles doivent donc pleinement accéder au processus productif, à l'emploi. Les femmes, elles ne doivent plus êtres ou mises à des pratiques qui sont contraires à leur dignité et j'allais dire aussi, à la nôtre. Les mariages forcés, les retraits de l'école, les mutilations sexuelles. Tout cela n'a pas sa place dans l'espace francophone, ni nulle part ailleurs dans le monde.

L'Afrique, c'est un continent d'avenir, chacun en convient. Mais elle n'attend pas uniquement de l'aide. L'Afrique, elle attend des investissements, elle attend des

entrepreneurs, elle attend aussi de la technologie. L'Afrique, elle a plein de talents en son sein, elle a plein de jeunes qui ne demandent qu'à participer à la mondialisation. L'Afrique, c'est le grand enjeu de la croissance, non pas simplement pour le continent lui-même, mais pour le monde entier.

Tous les francophones, ici, doivent être pleinement engagés dans la mutation de ce continent, c'est une chance pour nous tous. La France y prend encore sa part. Mais la France ne demande aucun privilège en Afrique. Elle ne demande qu'à être mise en concurrence chaque fois qu'il est possible, lorsque ses entreprises sont disponibles pour accéder à un certain nombre de marchés.

Et je dis aux entreprises françaises: venez en Afrique, vous y êtes, mais soyez les meilleures pour servir les intérêts de l'Afrique et les intérêts de ceux qui travaillent pour l'Afrique. La France considère que la Francophonie peut avoir une «nouvelle frontière», la frontière économique. Que nous pouvons ensemble partager la culture, faire venir davantage de créateurs partout dans l'espace francophone, qu'ils agissent de cinéma, de théâtre, de tous les arts, de toute la création, partout dans l'espace francophone. Nouvelles frontières aussi pour le tourisme, pour le numérique, pour la santé, pour la recherche et même pour la finance. Il n'ya aucune raison que nous ne soyons pas aussi dans l'espace francophone, capables de développer de nouveaux instruments financiers au service du développement.

Le développement, j'y reviens. Le développement, pour les francophones doit être un développement durable qui préserve la planète.

En décembre2015, Paris va accueillir la Conférence sur le climat. Le monde a rendez-vous avec lui-même. Et ce n'est pas toujours un rendez-vous facile à honorer. Parce qu'il met en cause la responsabilité de notre génération. Nous devons trouver à Paris, l'année prochaine, un accord global pour lutter contre le réchauffement climatique et pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Cet accord global doit être contraignant, pays par pays, en tenant compte des niveaux de développement.

Pour permettre à des pays fragiles, à des pays émergents de pouvoir eux-mêmes assurer la transition énergétique, il a été décidé, et j'en remercie le Secrétaire général des Nations unies BanKi-moon, de créer un fonds, le «Fonds vert pour le climat». Et moi, je jugerai les États à la mesure de la contribution qu'ils feront à ce Fonds vert. J'ai commencé par prendre la décision que la France allait attribuer un milliard de dollars au Fonds vert. L'Allemagne en a fait tout autant.

Les États-Unis, la Chine, le Japon, d'autres pays se sont engagés et à l'heure actuelle, le Fonds est doté de10 milliards de dollars, mais nous devons aller encore plus loin. Je

lance un appel, ici, à tous les chefs de gouvernement, à tous les chefs d'État et notamment aux plus riches d'entre eux. Au titre de leur pays, je veux qu'ils puissent eux aussi contribuer au développement de ce Fonds vert.

L'aventure humaine nous a été rappelée, elle a commencé ici en Afrique, il ya plus de sept millions d'années.

Avec Toumaï, qui est un symbole, c'est «l'espoir de vie» en langue gorane, a commencé à briller une lumière, celle de l'humanité. Et puis il ya eu ce long développement, cette longue marche, ce long chemin que l'humanité a emprunté jusqu'à aujourd'hui.

Nous n'avons pas le droit, par indifférence, par aveuglement, par égoïsme, de laisser s'éteindre cette lumière. Les francophones, toujours eux, ont une responsabilité. Pourquoi nous? Parce que nous sommes dépositaires d'une langue qui nous a appris tout le sens d'un mot, un beau mot de la langue française, du dictionnaire, qui s'appelle «transmission». Parce que nous sommes des héritiers, des héritiers d'une tradition qui est celle de la culture et de l'humanisme. Parce que nous avons une conscience, nous qui portons une langue qui est celle des droits, des droits de l'être humain et donc de l'humanité.

Nous sommes plus conscients que d'autres de la fragilité de la planète et des risques pour l'unité du monde que serait le réchauffement climatique en termes de catastrophes, de crises et de guerres. Parce que nous avons choisi la jeunesse comme première priorité et c'est notre devoir de faire en sorte que les générations suivantes puissent vivre mieux que nous dans un espace que nous aurons pus protéger.

La Francophonie doit ouvrir, écrire même une plateforme pour la lutte contre le réchauffement climatique. Ici à Dakar, nous, rassemblés, chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres de la Francophonie, nous devons commencer la mobilisation vers la Conférence de Paris. Nous avons un an pour convaincre le monde entier, un an pour vaincre le scepticisme, le fatalisme, la résignation.

La Francophonie doit toujours être en avance sur le reste du monde. D'abord parce que nous l'avons en héritage de ce monde, parce que nous avons l'ambition, nous les francophones, plus que d'autres, nous avons l'ambition de changer le monde en français. Changeons le monde ensemble.

Merci.

DISCOURS DE DAKAR DU 30.NOVEMBRE.2014

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs,

Je mesure l'honneur que vous me faites en m'invitant à m'exprimer au sein de votre Assemblée. J'y vois un double symbole, celui de la vitalité de votre démocratie et celui de la force du lien qui unit nos deux pays.

J'effectue ici, à Dakar, mon premier déplacement en Afrique depuis l'élection qui m'a porté à la Présidence de la République française. Ce choix est celui de l'amitié. Il est aussi et surtout celui de l'avenir.

Note amitié est fondée sur notre histoire. Une histoire belle, cruelle, rebelle.

Une histoire qui nous lègue une langue en partage, mais aussi une culture politique en commun.

Je pense en cet instant à Blaise DIAGNE, et à ses successeurs, qui ont activement participé aux travaux du Parlement français après la guerre. Je pense à Léopold SEDAR-SENGHOR qui fit partie du Comité chargé d'élaborer la Constitution de la Vème République ?

L'histoire d'une fraternité, aussi. Celle de combats menés ensemble.

La France se souvient qu'en 1914 et en 1940, elle a pu compter sur le concours de nombreux Sénégalais enrôlés de gré ou de force sous le drapeau tricolore et dont le courage a permis à la France d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Par deux fois au cours du siècle dernier, le sang africain a été versé pour la liberté du monde. Nous ne l'oublierons jamais.

Cette histoire a aussi sa part d'ombre. Comme toute Nation, la France se grandit lorsqu'elle porte un regard lucide sur son passé.

Je serai cet après-midi sur l'Ile de Gorée pour rendre hommage à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite, en présence d'élus des Outre-mer français dont j'ai souhaité la présence à mes côtés. L'histoire de l'esclavage, nous devons la connaître, l'enseigner et en tirer toutes les leçons parce que l'exploitation des êtres humains continue de souiller l'idée même d'humanité. Il nous revient de poursuivre le combat contre ceux qui exploitent la misère et la détresse de jeunes filles, d'enfants, de réfugiés, de migrants. A la maison des esclaves, qui fait face à l'Océan Atlantique, je ne m'inclinerai pas seulement devant l'histoire : je m'engagerai pour la défense de la dignité humaine.

La part d'ombre de notre histoire, c'est aussi la répression sanglante qui en 1944 au camp de Thiaroye provoqua la mort de 35 soldats africains qui s'étaient battus pour la France. J'ai décidé de donner au Sénégal toutes les archives dont la France dispose sur ce drame afin qu'il puisse les exposer au mémorial sur Thiaroye.

Mais la meilleure raison de ma présence ici est que je veux vous parler de l'avenir et d'une valeur universelle, que nous défendons ensemble : la démocratie.

Le Sénégal est un exemple pour l'Afrique.

Les trois premiers présidents sénégalais ont su, dans leur diversité, transmettre tous le flambeau à leur successeur, permettant à votre pays de réussir des alternances sans déchirement.

Votre Assemblée nationale, devant laquelle je m'exprime, est l'une des seules *du continent* à avoir exercé la totalité de ses droits, sans interruption, depuis l'indépendance.

Et quand je vois le nombre de femmes, ici, du peuple sénégalais –un nombre qui a doublé par rapport aux dernières élections- cela m'inspire, au regard de la situation pourtant récemment améliorée en France, une nécessaire modestie…

Voilà ce que nous portons ensemble.

Le respect des droits de l'homme, l'égalité devant la loi, la garantie de l'alternance, les droits des minorités, la liberté religieuse : autant de valeurs universelles ancrées chez vous et qui doivent s'épanouir dans toute l'Afrique.

Je ne suis pas venu en Afrique pour imposer un exemple, ni pour délivrer des leçons de morale. Je considère les Africains comme des partenaires et des amis. L'amitié crée des devoirs : le premier d'entre eux est la sincérité. Nous devons nous parler librement. Nous devons tout nous dire, sans ingérence, mais avec exigence.

La démocratie vaut pour elle-même. Mais elle vaut aussi pour ce qu'elle permet. Il n'y a pas de vrai développement économique ni de vrai progrès social sans pluralisme.

J'ai une conviction profonde : si l'Afrique, berceau de l'humanité, parvient à faire vivre pleinement la démocratie, partout et pour tous, si elle réussit à surmonter les démons de la division, alors elle sera le continent où se jouera l'avenir de la planète.

L'Afrique est portée par une dynamique démographique sans précédent : la population au sud du Sahara doublera en l'espace de quarante ans –pour atteindre près de 2 milliards de femmes et d'hommes en 2050. Le nombre d'habitants aura été multiplié par dix en un siècle : c'est un changement sans équivalent dans l'histoire humaine. L'Afrique est la jeunesse du monde.

Elle est aussi une terre d'avenir pour l'économie mondiale. Sa croissance, ces dix dernières années, a été supérieure à celle de beaucoup d'autres régions émergentes. Les besoins d'infrastructure sont énormes. La qualité de son agriculture, ses ressources naturelles, ses richesses minières, recèlent des possibilités immenses et encore largement inexploitées. Ses paysans, ses artisans, ses étudiants, ses entrepreneurs, ses savants constituent une ressource humaine exceptionnelle.

Les grands pays émergents se tournent vers vous et investissent massivement. Vous n'avez pas à avoir peur de cet intérêt nouveau, à la condition expresse que vous sachiez, grâce à vos institutions et vos pratiques, guider et orienter cet afflux d'hommes et de capitaux, et écarter les prédateurs.

Votre défi c'est de renforcer la place de votre continent dans la mondialisation. De lui donner une finalité plus humaine, d'y prendre la place qui doit être la vôtre, d'assumer une nouvelle

responsabilité. Aucun enjeu planétaire ne pourra être traité sans l'Afrique. Toutes les réponses essentielles passent déjà par votre continent : l'économie, les matières premières, l'environnement, l'énergie, la gouvernance mondiale. Dans toutes les négociations internationales sur ces sujets, la France –et au-delà l'Union Européenne, et l'Afrique partagent la même vision de l'avenir. Dans ces négociations vous êtes notre premier partenaire. Nous sommes votre premier allié. Et notre devoir, c'est de vous accompagner dans les domaines d'avenir : l'agroalimentaire, les télécommunications, les services financiers...

C'est vers cette Afrique de demain que je regarde en venant ici au Sénégal.

Le changement viendra d'abord et avant tout des peuples. Les Africains ont pris leur destin en main et ce mouvement ne s'arrêtera pas.

Chaque pays connaît sa propre dynamique et parfois ses rechutes. Chaque pays adapte ses institutions à son histoire ou à ses réalités. Chaque pays est chahuté par des mouvements qui contestent les frontières issues de la colonisation. Mais j'ai confiance, l'Afrique est en marche et les principes sur lesquels elle peut fonder son développement sont ceux que vous portez.

La transparence, vous avez raison de l'exiger de toutes les entreprises qui viennent investir chez vous ou occuper des positions et notamment dans le secteur minier et forestier.

La bonne gouvernance, car c'est une condition de la stabilité, de la sécurité et de la probité. C'est pourquoi je salue l'initiative du Président SALL de lancer une opération de récupération des biens mal acquis. La lutte contre la corruption, les abus financiers et contre l'impunité est l'affaire de tous. Nous devons être intraitables face à ceux qui pourraient se croire autorisés à voler les deniers de leur propre pays ou face à ceux qui viennent chercher des contrats en ne négligeant aucun moyen de pression ou d'influence.

L'égalité : car si l'Afrique se développe, le nombre de pauvres ne cesse de progresser. Près de la moitié des pays du continent sont en passe d'atteindre les Objectifs du Millénaire. Mais trop nombreux sont ceux qui restent au bord du chemin. La question des inégalités, est, pour vous comme pour nous, au cœur du message que nos peuples attendent de nous.

Et notamment les femmes, qui en Afrique constituent une formidable force de changement et de transformation. Elles sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer dans la vie économique et sociale. Elles jouent un rôle majeur auprès de la jeunesse africaine qui représente les deux tiers de la population du continent.

Mais je n'ignore pas les menaces auxquelles vous faites face et les périls que vous affrontez : les crises alimentaires, les changements climatiques, les trafics de toutes sortes, les conflits, les fondamentalistes.

Car nous sommes confrontés au même combat, celui de la dérive identitaire, celui du terrorisme.

Je pense particulièrement au Mali victime de groupes extrémistes qui font régner la terreur dans le Nord. C'est votre sécurité qui est en jeu, c'est aussi la nôtre, celle de l'Europe qui connaît la valeur inestimable de la paix pour laquelle elle a obtenu aujourd'hui l'illustre récompense du Prix Nobel.

Le futur de l'Afrique se bâtira par le renforcement de la capacité des Africains à gérer eux-mêmes les crises africaines.

Les organisations telles que la CEDEAO et l'Union africaine se sont imposées dans le traitement des situations de crise en Afrique. C'est encourageant. L'engagement des armées africaines dans le maintien de la paix, au sein des Casques Bleus en est la preuve, je pense au courage des Burundais, Djiboutiens, Ethiopiens, Kényans et Ougandais qui payent un lourd tribut pour libérer la Somalie. Je salue aussi ici les soldats sénégalais engagés dans des opérations de maintien de la paix difficiles, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en RDC ou au Soudan.

Aujourd'hui, c'est la crise que connaît le Nord du Mali, occupé et violenté qui doit nous fédérer. On en connaît les causes, elles sont multiples. Les pratiques maffieuses de groupes terroristes, les erreurs qui ont marqué la fin de l'intervention en Libye, et notamment le manque de contrôle des armes. Le trafic de drogue qui a corrompu l'économie malienne, mais qui menace aussi, chacun en est conscient, toute l'Afrique d'Ouest en Est. L'insuffisance du développement économique et social du Sahel, qui a nourri le désespoir. L'absence de mise en œuvre effective des accords passés qui auraient dû conduire à une coexistence harmonieuse de toutes les communautés maliennes.

Mais au-delà de l'analyse de ces causes, nous devons prendre nos responsabilités. Les horreurs actuelles ne peuvent plus se poursuivre. Comment accepter ces mausolées profanés, ces mains coupées, ces femmes violées ? Comment tolérer que des enfants soient enrôlés de force dans des milices, que des terroristes viennent dans cette région pour y semer la terreur ? La France aussi, à travers ses ressortissants dans la région, a été attaquée.

Le Mali a fait appel à la communauté internationale et demande un soutien. Nous devons le lui apporter, avec la CEDEAO, avec l'Union africaine, avec l'Union européenne, avec les Nations Unies, car la responsabilité première reviendra aux Africains. La France apportera un appui logistique. Mais à sa place. C'est dans cet esprit que je conçois la résolution de la crise malienne.

Chers amis,

Je veux ici dire ma volonté de renouveler la relation entre la France et l'Afrique.

Le temps de la Françafrique est révolu. Il y a la France et il y a l'Afrique. Il y a le partenariat entre la France et l'Afrique, avec des relations fondées sur le respect, la clarté et la solidarité.

La clarté, c'est la simplicité dans nos rapports d'Etat à Etat.

Les émissaires, les intermédiaires et les officines trouvent désormais porte close à la Présidence de la République française comme dans les Ministères.

La clarté, c'est dans la constitution du Gouvernement d'avoir remplacé le Ministère de la Coopération par celui du Développement auprès du Quai d'Orsay, indiquant ma conviction que nous devons affronter ensemble les grands défis de l'humanité, changements climatiques, pandémies et autres crises.

Le respect, c'est la franchise. Elle doit être réciproque. Je ne cèderai pas à la tentation de la complaisance, et je n'en attends pas non plus en retour. Nous devons tout nous dire.

Cette sincérité vaut en particulier pour le respect des valeurs fondamentales : la liberté des médias, l'indépendance de la justice, la protection des minorités. Car, sans Etat de droit il ne peut y avoir de fonctionnement normal de l'Etat, ni d'investissement durable des entreprises, ni de société en paix. Nous devons enfin être particulièrement engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le respect, c'est une définition parfaitement claire de la présence militaire française en Afrique. Celle-ci ne pourra se poursuivre que dans un cadre légal et dans la transparence. Ainsi, l'accord de défense entre la France et le Sénégal a récemment été revu. Il sera rapidement ratifié dans nos deux pays. Il en sera de même partout, et ces accords ne contiendront plus de clauses secrètes. J'irai au bout de cette démarche. Je tire les enseignements des crises que nous avons à affronter : un dispositif ne doit pas être figé, il doit s'adapter, et privilégier la réactivité plutôt qu'une présence statique. C'est dans cet esprit que sera définie la nouvelle politique de défense de la France.

La solidarité, c'est le développement.

L'Afrique sub-saharienne est la première priorité de la politique de la France, puisqu'elle concentre plus de la moitié de notre effort budgétaire. Mon pays est particulièrement actif pour défendre les intérêts de l'Afrique dans les institutions multilatérales. Mais le partenariat franco-africain ne se réduit pas à l'action des Etats. Il associe et associera aussi des entreprises de nombreuses collectivités territoriales françaises, des ONG, des associations de migrants, et tout le tissu vivant de nos sociétés civiles

La solidarité, c'est l'introduction des financements innovants pour trouver de nouvelles ressources. Au niveau européen, une taxe sur les transactions financières sera bientôt en place avec onze pays. Pour la France, 10 pour cent au moins de son produit ira au développement et à la lutte contre les pandémies qui meurtrissent votre continent : le paludisme, la tuberculose, le Sida. La part de l'aide française allant aux ONG sera par ailleurs doublée.

La solidarité c'est le co-développement, qui ne peut être réduite à la seule question migratoire. J'entends mettre fin à ce paradoxe absurde, qui fait que la France dans un passé récent, ait trop souvent fermé la porte à ceux-là même qui voulaient y créer des emplois, y développer les échanges, participer à l'effort de recherche ou de création artistique ! Je souhaite que les procédures administratives soient simplifiées pour les étudiants, dès lors qu'ils sont motivés, talentueux, capables de subvenir à leurs besoins, mais aussi pour les artistes et les créateurs. Votre Ministre de la Culture, Youssou N'DOUR m'a alerté. J'ai entendu son appel.

La solidarité, c'est, enfin, la consolidation de la zone franc. Que l'on me comprenne bien, les monnaies communes à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale constituent un véritable atout, notamment en matière d'intégration régionale, et la stabilité monétaire est un avantage économique précieux. Mais, je suis convaincu que les pays de la zone franc doivent pouvoir assurer de manière active la gestion de leurs monnaies et mobiliser davantage leurs réserves pour la croissance et l'emploi.

Pour amplifier encore la croissance africaine, je veux aussi établir entre l'Europe et l'Afrique des relations commerciales plus équitables. Je considère que la position des pays africains dans la négociation des Accords de Partenariat Economique n'a pas été assez prise en compte. Cette discussion s'est enlisée. Je suis favorable à ce que nous la relancions sur de nouvelles bases, avec des conditions de calendrier et de contenu plus favorables pour les pays africains.

Nous voulons permettre aux Etats africains de négocier de meilleurs contrats avec les multinationales étrangères, par exemple dans le secteur minier. C'est pourquoi la France mettra en place, avec la Banque mondiale, une facilité financière pour renforcer l'assistance juridique aux pays africains dans la négociation de leurs contrats. Il s'agit de permettre aux pays africains de percevoir un juste prix pour leurs ressources.

Nous soutiendrons donc un renforcement de la règlementation européenne en faveur de la transparence des comptes des entreprises extractives. Une transparence réelle, avec des comptes publiés pays par pays, et projet par projet.

Ici au Sénégal, ces principes se traduisent par la volonté de la France d'être toujours à vos côtés.

C'est la raison pour laquelle la France a accordé en juillet dernier à votre pays une aide budgétaire exceptionnelle de 130 millions d'euros, répondre aux urgences.

Je sais aussi l'importance que vous accordez à la jeunesse. Je partage pleinement cette priorité. Avec le Président SALL, nous visiterons, cet après-midi, l'un des 3 centres de formation professionnelle que l'Agence Française de Développement a récemment financé à Dakar. La France soutiendra aussi la construction et la rénovation de collèges publics dans l'académie de Dakar. C'est par l'éducation, de l'école primaire à la formation professionnelle, que les jeunes africains pourront, à leur tour, imaginer et construire l'Afrique de demain. Ce faisant, nous construisons aussi la francophonie de demain. Communauté de langue, d'initiatives et de valeurs promises à un grand avenir.

Cet investissement humain devra être complété d'un investissement dans les infrastructures, dont l'état actuel constitue un frein au développement durable du continent africain.

Votre croissance est d'abord celle de vos villes. Mais je suis conscient que votre pays a l'ambition, comme beaucoup d'autres, d'assurer un développement inclusif, qui ne laisse pas de côté ses campagnes. Il existe dans le domaine agricole de grandes marges de productivité. Partout en Afrique, et évidemment ici aussi au Sénégal, nous serons avec vous pour réduire la dépendance aux importations de produits alimentaires, afin que les Africains puissent nourrir les Africains.

Mesdames et messieurs, chers amis,

Je remercie le Sénégal pour la chaleur de son accueil. Il me touche et m'encourage à penser que nous avons encore tant à faire ensemble. Pour nos pays et pour l'Afrique.

Une grande histoire commune nous lie. Il nous revient maintenant d'écrire un nouveau récit, celui de notre avenir. C'est « épaule contre épaule », pour reprendre les mots donnés par SENGHOR à votre hymne national que la France et l'Afrique avanceront ensemble.

Vive le Sénégal.

Vive la France.

Vive l'amitié entre le Sénégal et la France.
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

DISCOURS DE KINSHASA EN 2012

Le président français s'exprime à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du XIVe Sommet de la Francophonie

Monsieur le Secrétaire général, cher Abdou DIOUF,

Mesdames et Messieurs les Présidents, réunis ici à Kinshasa,

Mesdames et Messieurs, les chefs de délégation, conscients de l'enjeu de la francophonie,

Mesdames et Messieurs, venus nombreux, dans cette grande salle de congrès,

J'ai voulu me rendre personnellement, ici, à Kinshasa au sommet de la Francophonie. D'abord pour une raison simple. Je voulais témoigner du soutien de la France au peuple congolais qui aspire comme chaque peuple à la paix, à la sécurité, à la démocratie.

Je voulais venir ici à Kinshasa, pour exprimer une nouvelle fois ma confiance dans l'avenir de l'Afrique qui est la jeunesse du monde.

Je voulais venir ici, à Kinshasa, pour honorer cette belle et grande cause, qui s'appelle la Francophonie et qui nous réunit tous aujourd'hui, au-delà de nos sensibilités, de nos histoires, de nos différences.

Notre patrie commune — disait un grand auteur français, Albert Camus - « c'est la langue française ».

La Francophonie est bien plus qu'un patrimoine légué par l'Histoire, bien davantage qu'un lien linguistique entre des populations qui parfois s'ignorent.

La Francophonie, elle porte des valeurs, des principes, des exigences.

Parler le français, c'est une façon de penser, de concevoir le monde.

C'est un message de liberté. C'est en français, que les révolutionnaires de 1789 ont proclamé, et donc écrit, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. C'est en français, en 1948, au lendemain de la seconde guerre mondiale, qu'a été rédigée la Déclaration universelle des droits de l'Homme. C'est en français que s'exprimaient les combattants africains pour l'indépendance, ceux qui refusaient la souffrance des peuples asservis. « La langue française, disait Léopold SEDAR SENGHOR, ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial ».

Voilà le sens de l'identité francophone.

J'exprime ma gratitude à l'égard de notre Secrétaire général, Abdou DIOUF, qui a su, à la fois, préserver l'unité de la communauté francophone et en même temps consacrer la place éminente de l'Afrique dans la Francophonie.

L'Afrique occupe une place éminente.

L'Afrique, c'est le continent où notre langue est le plus parlée. Le français est une langue africaine et elle le sera de plus en plus. En 2050, c'est tout proche, 700 millions d'hommes et de femmes parleront le français, 80% seront africains.

L'avenir de la Francophonie, il est ici en Afrique. C'est vous qui allez porter le français, ses valeurs et en même temps ses exigences.

La Francophonie, c'est une belle et grande idée. Elle ne se vit pas comme un conservatoire, comme un musée où nous aurions à protéger notre bien, notre richesse, notre langue. Non, la Francophonie n'a peur de rien, c'est un espace de rayonnement, c'est la promotion de valeurs, c'est aussi l'ouverture, l'échange économique, social, culturel, c'est enfin un lien entre les générations parce qu'il n'y a pas plus beau projet pour la francophonie que de servir la jeunesse, cette jeunesse qui va parler elle aussi en français.

Je suis venu ici, à Kinshasa, pour ce sommet afin de vous proposer, amis francophones, une ambition commune, autour de quatre priorités.

La première, c'est de multiplier les échanges, dans l'espace francophone entre les jeunes, entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les artistes, les créateurs. La France doit montrer l'exemple. Il y a trop d'obstacles qui sont mis sur la route de celles et ceux qui veulent montrer leurs talents dans l'espace francophone, apporter leur contribution, venir étudier ou chercher. La France a donc réalisé des efforts pour améliorer cette situation à travers des visas de circulation désormais valables sur plusieurs années. Mais il y a encore trop de freins, et c'est pourquoi je veux que les étudiants francophones puissent circuler plus facilement, et que les artistes puissent également être accueillis partout dans l'espace francophone.

La seconde priorité, c'est faire de la francophonie un outil au service du développement.

Le développement, c'est d'abord la préservation de notre planète, la biodiversité à laquelle vous êtes si attachés en Afrique. Le développement, c'est également la lutte contre le réchauffement climatique dont vous n'êtes pas responsables mais qui vous touche particulièrement à travers un certain nombre de catastrophes qui se produisent sur votre continent. Et puisque nous voulons faire du développement une grande cause, portons là ! La France contribuera autant qu'elle le pourra à ce que la Conférence sur le climat en 2015 puisse être un succès. La France également, et je l'ai dit à Rio, continuera de plaider pour la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement dont le siège devrait se trouver en Afrique. C'est un témoignage là aussi de notre engagement.

Le développement, c'est la solidarité. Nous avons déjà mis en place des financements innovants : la taxe sur les billets d'avion qui permet de trouver des ressources pour lutter contre les pandémies et notamment le SIDA. La France a pris l'initiative d'introduire une taxe sur les transactions financières. Elle est maintenant suivie par d'autres pays européens. Onze ont déjà dit qu'ils y étaient prêts pour que cette taxe, non seulement puisse dissuader la

spéculation, mais surtout puisse permettre de trouver de nouveaux financements pour assurer le développement. 10% de cette taxe, concernant la France, seront affectés à des projets de développement ou à des luttes contre des pandémies et notamment le SIDA.

Je veux que la Francophonie puisse porter, là encore, cette belle idée de la solidarité, du développement et que nous puissions nous aussi montrer l'exemple, y compris dans la transparence dans les échanges ou dans les investissements des entreprises. La France défendra, au niveau européen, la publication des comptes des entreprises minières, extractives, forestières pour que, pays par pays, projet par projet, sans exception, nous puissions être sûrs qu'il n'y a pas de prédation dans les pays d'accueil, de façon à ce que nous puissions lutter, plus efficacement encore, contre la corruption et le pillage des ressources naturelles.

La troisième priorité que nous devons porter ensemble, les francophones, c'est de contribuer au règlement des crises, chaque fois que nous sommes concernés et notamment ici en Afrique. Ici à Kinshasa, je pense aux populations des KIVUS, victimes de conflits à répétition. Je pense à ces populations civiles massacrées, à ces femmes violentées, à ces enfants enrôlés. Oui nous devons, et je le fais à cette tribune, réaffirmer que les frontières de la RDC sont intangibles et qu'elles doivent être respectées.

Je souhaite que les francophones appuient tous les efforts de l'ONU pour qu'elle soit davantage présente ici en RDC, pour la sécurité de l'Est. Je suis favorable à ce que le mandat de la MONUSCO puisse être précisé, élargi si c'est nécessaire. Mais je ne pense pas qu'à ce seul conflit, à cette seule épreuve. Je veux également saisir les francophones de ce qui se passe, au Mali, pays francophone où le terrorisme s'est installé au Nord, où il occupe un territoire, où il met des populations en danger, où il saccage des monuments pourtant inscrits au patrimoine de l'Humanité.

Nous devons affirmer notre détermination à lutter, là encore, contre le terrorisme et à assurer au Mali l'intégrité de son territoire.

Je me réjouis, qu'à l'initiative de l'Union africaine, et je salue son président, de la CEDEAO, et je rends hommage également à son président, il y ait eu hier — et la France a été active en ce sens — un vote du Conseil de sécurité permettant maintenant de pouvoir, si les Africains eux-mêmes en décident, d'envoyer une force pour permettre de combattre et de défaire les terroristes et que le Mali puisse retrouver l'espoir et l'intégrité de son territoire.

Mais chacun comprend ici que les menaces vont bien au-delà de ce qui peut se passer dans tel ou tel pays. Nous sommes tous concernés par les trafics de drogue, les trafics d'armes, les trafics d'êtres humains. Et c'est la raison pour laquelle je veux que les francophones s'engagent aussi dans la lutte contre ces fléaux et notamment celui de la drogue. Nous avons besoin d'une stratégie mondiale pour en terminer avec ce qui déstabilise des Etats, menace des sociétés et atteint jusqu'à la jeunesse qui, parfois, elle-même dérive vers ces produits. Oui, c'est une grande cause la lutte contre la drogue parce que c'est cette lutte-là qui permettra aussi de mettre un terme à certains conflits au sein de nos sociétés ou à l'extérieur.

Et puis, la dernière priorité, c'est la démocratie. La francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'Homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants. Voilà les principes que les francophones

doivent porter ! Mais nos valeurs, nos droits sont aussi de grandes causes que nous devons là aussi, comme francophones, avoir comme exigence. Je pense notamment à la promotion des femmes qui sont les premières victimes des violences et des guerres et je fais une proposition au Secrétaire général : la France est prête à accueillir un premier forum des femmes francophones pour que nous puissions, là encore, porter ce message au monde, du rôle irremplaçable des femmes, notamment pour le développement. Et enfin, la France sera au premier rang du combat que nous avons engagé pour l'abolition, à l'échelle du monde, de la peine de mort.

Mesdames et messieurs,

Nous n'aurons de cesse de défendre la francophonie. En le faisant, nous n'honorons pas simplement une langue, la langue française, nous faisons en sorte que le français puisse apporter, non seulement un message, mais une part de beauté au monde. Que notre langue puisse enrichir ce qu'elle nomme, ce qu'elle exprime et qu'elle puisse aussi donner de la force à nos idées !

Ce qui nous rassemble, bien plus qu'une langue ou que la diffusion d'une culture, c'est d'abord des principes qui doivent être autre chose que des mots mais des actes. En parlant le français, nous faisons entendre une voix précieuse, utile, différente à l'humanité. Parce que nous, francophones, nous refusons l'uniformité, nous voulons la diversité et nous exprimons la liberté.

Comme francophones, nous n'avons peur de rien, nous ne redoutons rien et nous acceptons parfaitement que nos enfants acquièrent l'usage d'autres langues. C'est bien qu'il en soit ainsi parce que la jeunesse doit parler plusieurs langues, mais aussi le français. N'oublions jamais le français !

Avec la Francophonie, nous affirmons une conception du monde, une volonté de développement, une exigence culturelle. Le français n'appartient pas à la France, il vous appartient, il est à vous. Nous ne vous le donnons pas, nous le partageons. Car le plus beau cadeau que vous pouvez nous faire, à nous français, c'est de parler le français.

La Francophonie, c'est une solidarité entre nous mais qui va au-delà de nous. La francophonie, c'est une responsabilité, celle d'éduquer, de former, de transmettre, de cultiver. La francophonie, c'est une communauté, certes qui a été fondée par l'Histoire mais qui s'élargit chaque jour davantage, à mesure qu'il y a des pays qui nous rejoignent dans l'espace francophone : ces observateurs qui viennent regarder pour ensuite parler et puis tous ces nouveaux locuteurs, nombreux, qui en parlant le français veulent aussi adresser un message de confiance dans ce que nous représentons.

Telle est la belle ambition de la Francophonie : mettre une langue, le français, au service du monde et de la liberté.

Merci.